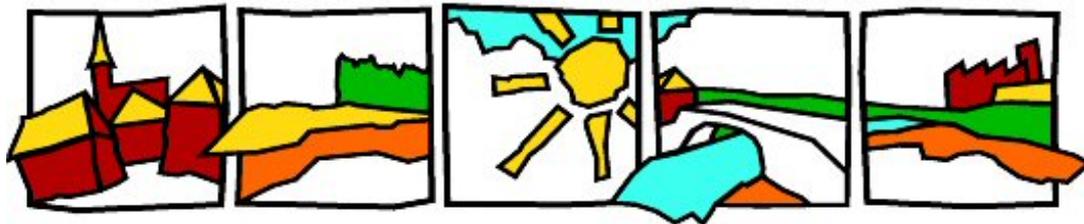


VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2021



www.villars-sur-glane.ch



TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITORIAL	1 - 2
1.	CONSEIL GÉNÉRAL	3 - 8
	1.1 Répartition des sièges	3
	1.2 Bureau du Conseil général	3
	1.3 Liste des Conseillers généraux	4
	1.4 Mutations	5
	1.5 Séances	5-7
	1.6 Commissions du Conseil général	8
2.	CONSEIL COMMUNAL	9 - 19
	2.1 Répartition des dicastères	9-11
	2.2 Relations avec l'extérieur	12-14
	2.3 Séances	14
	2.4 Représentations et délégations	14
	2.5 Commissions du Conseil communal	14-15
	2.6 Commissions communales	15-18
	2.7 Naturalisations communales	19
3.	VOTATIONS ET ÉLECTIONS	20 - 25
	3.1 Elections communales du 7 mars 2021	20-21
	3.2 Votations fédérales du 7 mars 2021	21
	3.3 Votations cantonales du 13 juin 2021	22
	3.4 Votations fédérales du 13 juin 2021	22
	3.5 Elections fédérales du 26 septembre 2021	22-23
	3.6 Votations communales du 26 septembre 2021	23
	3.7 Votations fédérales du 26 septembre 2021	23
	3.8 Elections cantonales du 7 novembre 2021	23-24
	3.9 Elections cantonales du 28 novembre 2021	24-25
	3.10 Votations fédérales du 28 novembre 2021	25
4.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	26 - 33
	4.1 Secrétariat communal	26
	4.2 Ressources humaines	26-27
	4.3 Etat du personnel EPT	27
	4.4 Personnel communal	28
	4.5 Support informatique-technique	29
	4.6 Contrôle de l'habitant et réception	30-33
5.	FINANCES	34 - 40
	5.1 Comptes 2021	34-36
	5.2 Tableau des taux des impôts et taxes	36-37
	5.3 Agence communale AVS	38-40
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	41 - 57
	6.1 Introduction	41
	6.2 Les points forts de 2021	41-42
	6.3 Etablissements scolaires et effectif légal	42-45
	6.4 Devoirs surveillés	45
	6.5 Allemand extrascolaire	46

6.6	Sport scolaire facultatif (SSF)	46-47
6.7	Sport scolaire	47-48
6.8	Spectacles scolaires.....	48-49
6.9	Les Ombres de Shakespeare	49
6.10	Services médicaux scolaires.....	49
6.11	Cours de prévention	50
6.12	Coordination école-parents migrants	50-51
6.13	Cours de français pour migrants.....	51-52
6.14	Ecole régionale alémanique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	52-53
6.15	Ludothèque	53-54
6.16	Bibliothèque communale	54-57
7.	SANTÉ, SOCIAL ET CURATELLES	58 - 61
7.1	Service social	58-59
7.2	Office communal du travail	59-60
7.3	Aide communale au logement	60-61
7.4	Service des curatelles.....	61
8.	COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION	62 - 79
8.1	Enfance et petite enfance	62-64
8.2	Accueil extrascolaire.....	64-65
8.3	Personnes âgées.....	65-66
8.4	Cohésion sociale	66-72
8.5	Animation jeunesse	72-79
9.	SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS	80 - 91
9.1	Voirie	80-82
9.2	Parcs et jardins.....	83-84
9.3	Cimetière	85
9.4	Service du feu	85-87
9.5	Culture.....	87-89
9.6	Sports.....	89-91
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	92 - 97
10.1	Terrains et forêts	92-93
10.2	Bâtiments communaux	94-97
11.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ	98 - 106
11.1	Aménagement du territoire	98-101
11.2	Routes et mobilité.....	102-106
12.	EAUX ET CADASTRE	107 - 118
12.1	Eau potable	107-112
12.2	Eaux usées.....	112-113
12.3	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	113-118
12.4	Cadastre.....	118
13.	ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	119 - 120
13.1	Energie.....	119-120
13.2	Environnement et développement durable.....	120-121
14.	CONCLUSION ET PROPOSITION	122

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2021.

EDITORIAL

Comme l'année précédente, l'année 2021 restera fortement marquée par la pandémie de coronavirus et par les mesures inédites que celle-ci a impliquées, telle que l'introduction d'un passeport sanitaire et la mise en place de campagnes de vaccination de grande ampleur. Ces mesures qui ont fortement impacté la population, ont toutefois permis un fonctionnement à peu près normal de notre société. De nombreux événements annulés en 2020 ont pu se dérouler en 2021, certes avec de nombreuses adaptations et restrictions.

Sur le plan politique, l'année 2021 a été marquée par deux événements importants : le renouvellement complet des autorités communales et le vote consultatif sur la fusion du Grand Fribourg.

Le 7 mars 2021, les citoyennes et citoyens de Villars-sur-Glâne ont renouvelé leurs autorités exécutives et législatives.

Au Conseil général, six listes se sont disputées les 50 sièges en jeu. Les blocs gauche-droite conservent chacun 25 sièges, si bien que la continuité est de mise. Cet équilibre parfait donne une grande responsabilité à la présidence du Conseil général qui peut être appelée à trancher un vote. Elle incite également le Conseil communal à élaborer des objets équilibrés, susceptibles de rassembler les différents bords politiques.

Pour le renouvellement du Conseil communal, trois membres avaient annoncé leur retrait. Il s'agit de Mme Erika Schnyder, membre depuis 1996 et Syndique depuis 2006, M. Nicolas Bapst, membre depuis 1989 et Vice-syndic depuis 2006, enfin Mme Belkiz Balçin, membre depuis 2016. Avec le départ annoncé des deux plus anciens membres du collège, avec chacun plus de 25 ans de fonction, une page d'histoire se tourne.

Lors du scrutin, les électrices et électeurs ont départagé 23 candidats répartis sur trois listes (Villars 2030, Parti socialiste et Les Verts – Centre Gauche-PCS). Ils ont confirmé dans leur fonction les six Conseillers communaux sortants et ont élu trois nouvelles personnes. Il s'agit de Mmes Francine Defferrard (Le Centre) et Mélanie Maillard Russier (Parti socialiste) ainsi que de M. Claude Monney (Centre Gauche-PCS). La séance de reconstitution du Conseil communal s'est déroulée le 26 avril 2021. Le Conseil communal a d'abord choisi un nouveau Syndic en la personne de M. Bruno Marmier (Les Verts) et une Vice-Syndique en la personne de Mme Caroline Dénervaud (Le Centre). Ils sont élus pour toute la durée de la législature. L'Exécutif a ensuite procédé à la répartition des dicastères, qui n'ont fait l'objet que d'une seule modification : les tâches transversales liées au développement durable (Cité de l'énergie, Plan climat communal) ont été attribuées au dicastère du Patrimoine, des constructions et du développement durable, nouvellement attribué à Mme Mélanie Maillard Russier. Mme Francine Defferrard reprend le dicastère de l'Aménagement du territoire,

environnement et mobilité, M. Claude Monney celui des eaux, énergies et cadastres. Mis à part le nouveau Syndic qui hérite traditionnellement du dicastère de l'Administration, économie et informatique, les autres membres conservent leur dicastère, à savoir l'Instruction publique pour Mme Caroline Dénervaud, le dicastère Santé, social et curatelles pour Mme Alizée Rey (Parti socialiste), les Finances pour M. Olivier Carrel (Parti libéral-radical), la Cohésion sociale, générations et animations pour M. Marco Aurelio Andina (Parti socialiste), et les Services extérieurs, culture et sports pour M. Pierre-Emmanuel Carrel (Le Centre).

L'autre évènement politique majeur de l'année 2021 était le vote consultatif sur la fusion du Grand Fribourg. Ce projet de fusion a été conduit par une Assemblée constitutive de 36 membres, dont 27 ont été désignés par les citoyens et 9 par les exécutifs de chaque commune intégrant le périmètre défini par le Conseil d'État. Cette Assemblée a soumis son concept de fusion à une votation consultative le 26 septembre 2021. Avant cette votation, ce concept a été débattu au sein du Conseil général lors de la séance du mois de juin. Celui-ci préconisait à une courte majorité de rester dans le processus de fusion, à l'inverse du Conseil communal qui soutenait une sortie du processus. Une séance d'information pour la population s'est tenue le 6 septembre à Nuithonie, en présence du Préfet de la Sarine, du Comité de pilotage de l'Assemblée constitutive et d'une délégation du Conseil d'État (MM. Godel, Steiert et Castella) qui ont défendu le concept. Le Conseil général a présenté sa position par la voix de sa Vice-présidente, Mme Valentina Marthaler. Quant au Conseil communal, il a pu émettre son avis critique par la voix du Syndic M. Marmier. Par ailleurs, la Commune a publié un dépliant tout ménage contenant les points de vue des autorités (Conseil général et Conseil communal). Ce document a été distribué à l'ensemble de la population.

Lors du scrutin du 26 septembre, près de trois quarts des citoyens ont rejeté l'intégration de Villars-sur-Glâne au périmètre définitif de la fusion (voir en page 23).

Parallèlement à ces échéances politiques, le Conseil communal a réuni les cadres de l'administration au mois de juillet 2021 pour une journée de réflexion stratégique, visant à dégager les grandes lignes de l'action communale au cours des cinq prochaines années. Ces travaux ont constitué la base pour l'élaboration du programme de Législature 2021-2026.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2021, qui fait la transition entre l'ancienne et la nouvelle législature. Je tiens à remercier mes collègues du Conseil communal, anciens et nouveaux, ainsi que le Secrétariat communal et tous les Services de l'administration pour tout le travail réalisé.

Bruno Marmier, Syndic

1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 7 mars 2021, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti socialiste	PS	13 sièges	26%
Le Centre) PDC	Le Centre	12 sièges	24%
Les libéraux radicaux	PLR	10 sièges	20%
Les Verts et sympathisants	Les Verts	10 sièges	20%
Vert'Libéraux	PVL	3 sièges	6%
Centre Gauche-PCS	CG-PCS	2 sièges	4%

1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2020	2021
Présidence	M. Frédéric Clément (PS)	M. Gaël Gobet (PLR)
Vice-Présidence	M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Valentina Marthaler (PS)
Scrutateurs	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Les Verts) M. Pierre Portmann (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)	M. Julien Collaud (PLR) M. Pierre Portmann (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)
Scrutateurs Suppléants	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (CG- PCS) Mme Colette Teixidor (PDC)	Mme Irène Bernhard (PVL) Mme Colette Teixidor (Le Centre) Mme Aline Demierre (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2021, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 5 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2021

NOM	PRENOM	PARTIS
AEGERTER	Christoph	LE CENTRE
ANDINA	Roseline	PS
BALCIN	Mustafa	Les VERTS
BALLEYGUIER	Mélanie	PS
BERNHARD	Irene	PVL
BRAILLARD	Luc	LES VERTS
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	LE CENTRE
BUCHS	Katharina	PS
CLEMENT	Frédéric	PS
CLEMENT - HAYMOZ	Carole	PLR
COLLAUD	Julien	PLR
COMMENT GAUDERON	Isabelle	LE CENTRE
CONDE BRAZ	Benjamin	PVL
DE BUMAN	Caroline	LE CENTRE
DEMIERRE	Aline	LES VERTS
DIETRICH	Jacques	PS
DOUSSE	Nicolas	LE CENTRE
DUMONT	Alexandre	PLR
ETTER	Adrian	LES VERTS
EUGSTER	François	LE CENTRE
GAUTIER	Sergio	PS
GOBET	Gaël	PLR
GRANGIER	François	PLR
GRENIER	Chloé	Centre Gauche-PCS
GUGGIARI	Eric	PLR
JACOLET	Sheila	PS
KARATI	Vanya	LE CENTRE
KÜTTEL	Dimitri	LE CENTRE
LABUNETS	Viktoryia	LES VERTS
LONGCHAMP	Quentin	LE CENTRE
MARTHALER	Valentina	PS
MONNEY	Lucie	PLR
ORTNER GAILLARD	Sophie	LES VERTS
OVERNEY	Edouard	LES VERTS
PICHONNAZ	Sandra	LE CENTRE
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PONZO	Guido	LES VERTS
PORTMANN	Pierre	LE CENTRE
SCHMIDT	Nicolas	LES VERTS
SCHNARRENBERGER	Loris	PLR
SCHNYDER	Peter	LES VERTS
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR	Colette	LE CENTRE
THOMET	René	PS
UGOLINI	Valérie	PS
VORLET	Maxime	PVL
WICHT	Alexandre	PLR
YOTEGE	Aurélie	Centre Gauche-PCS
ZAUGG	Michael	PS
ZAUGG	Reginah	PS

1.4 MUTATIONS

Le Conseil général n'a enregistré aucune mutation en 2021.

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune www.villars-sur-glane.ch.

En 2021, le Conseil général a tenu 6 séances. Les 11 février, 11 mai (séance constitutive), 16 juin, 17 juin (Débat sur la fusion), 14 octobre ainsi que le 15 décembre. Le 16 juin, il a approuvé les comptes 2020 et a pris connaissance du rapport de gestion 2020. Le 15 décembre, il a accepté le budget 2022.

En raison du Covid-19, toutes les séances se sont tenues dans la salle de sport du Centre sportif du Platy afin de respecter les mesures sanitaires. Toutes les séances ont été transmises en direct sur YouTube.

En 2021, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- le crédit d'investissement pour l'aménagement d'une voie de bus sur le chemin des Pensionnats ;
- les études pour le réaménagement intérieur de la bibliothèque communale ;
- l'approbation des statuts et de la convention avec l'Ecole régionale alémanique de Fribourg ;
- la transformation de la crèche « Les Dauphins » ;
- les comptes 2020 ;
- l'adoption des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS) ;
- le nouveau règlement communal concernant l'accueil extrafamilial de jour des enfants en âge préscolaire ;
- le nouveau règlement communal concernant l'accueil extrascolaire AES ;
- le crédit complémentaire pour le raccordement de l'Ancienne école au chauffage à distance ;
- le crédit complémentaire pour la construction de la passerelle de Villars-Vert ;
- la modification des statuts de Coriolis infrastructures ;
- le nouveau règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution ;
- les études pour la réfection intérieure de l'école de Cormanon ;
- la réfection de la fontaine située à la place minérale de Cormamon ;
- la mise en conformité LHand des arrêts de bus ;

- le budget 2022 ;
- le renouvellement du mobilier scolaire des écoles primaires de Villars-Vert et des Rochettes ;
- le réaménagement intérieur de la bibliothèque communale ;
- le crédit d'études pour le développement du pôle santé et activités dans le secteur de Bertigny ;
- le crédit d'investissement pour la nomenclature des chemins de mobilité douce.

En 2021, le Conseil général a traité les postulats suivants :

- 022 de M. Claude Monney (Centre Gauche PCS) et Mmes Sophie Ortner Gaillard (Verts) et Katharina Buchs (PS) concernant l'élaboration d'un plan climat communal.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 11 février 2021. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 023 de M. Jacques Dietrich (PS) et Mme Katharina Buchs (PS) concernant la possibilité pour un élu du Conseil général de siéger en visio-conférence
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 17 juin 2021. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 024 de M. Pierre Portmann (Le Centre), Mme Sandra Pichonnaz (Le Centre) et M. Vanya Karati (Le Centre) concernant la récolte de vélos à la déchetterie communale ainsi qu'un partenariat avec une association pour l'envoi de ces vélos dans un pays en voie de développement
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 17 juin 2021. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 025 de Mme Valentina Marthaler (PS) concernant la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites en libre accès.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 14 octobre 2021.
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 026 de M. Pierre Portmann (Le Centre) et de M. Vanya Karati (Le Centre) concernant la stratégie du Conseil communal pour garantir une offre en crèches suffisante sur tout le territoire communal y c. dans le quartier des Dailles.
En séance du 15 décembre 2021, le Conseil général a décidé de reporter ce postulat pour la séance du 17 février 2022.
- 027 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'installation/ élargissement d'un coin « coup de pouce » à la déchetterie.
En séance du 15 décembre 2021, le Conseil général a décidé de reporter ce postulat pour la séance du 17 février 2022.
- 028 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la transparence sur les marchés octroyés par la Commune.
Le postulat, irrecevable, a été retiré par son auteure en séance du Conseil général du 15 décembre 2021.

029 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Le postulat, irrecevable, a été retiré par son auteure en séance du Conseil général du 15 décembre 2021.

En 2021, le Conseil général a reçu une réponse concernant les postulats suivants :

020 de MM. Pierre Portmann (PDC) et Vanya Karati (PDC) au sujet de la mise en œuvre des conclusions de la Commission de politique sociale – construction d'un immeuble avec des logements à loyer modéré sur un terrain communal avec les locaux nécessaires pour une crèches communale et un centre d'animation.

Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 14 octobre 2021.

024 de M. Pierre Portmann (Le Centre), Mme Sandra Pichonnaz (Le Centre) et M. Vanya Karati (Le Centre) concernant la récolte de vélos à la déchetterie communale ainsi qu'un partenariat avec une association pour l'envoi de ces vélos dans un pays en voie de développement.

Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 14 octobre 2021.

En 2021, le Conseil général a enregistré diverses demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse en ce qui concerne :

- la politique communale en faveur des séniors ;
- l'analyse des intersections afin de mieux signaler les pistes cyclables ;
- à quelle piscine iront les élèves de Villars-sur-Glâne fréquentant le CO ;
- la protection informatique de la Commune.

En 2021, le Conseil général a pris acte :

- du compte rendu de la pollution de l'eau potable durant la période du 15 au 18 juillet 2021.
- des informations données à chaque séance concernant l'avancement du processus de fusion du Grand Fribourg en vue du vote consultatif

Le 17 juin 2021, le Conseil général a débattu sur le processus de fusion du Grand Fribourg en vue du vote consultatif du 26 septembre 2021 et le 14 octobre 2021. Il s'est déterminé quant à la suite du processus de fusion suite aux résultats du vote consultatif, à savoir la demande de sortie du périmètre de la Fusion du Grand Fribourg.

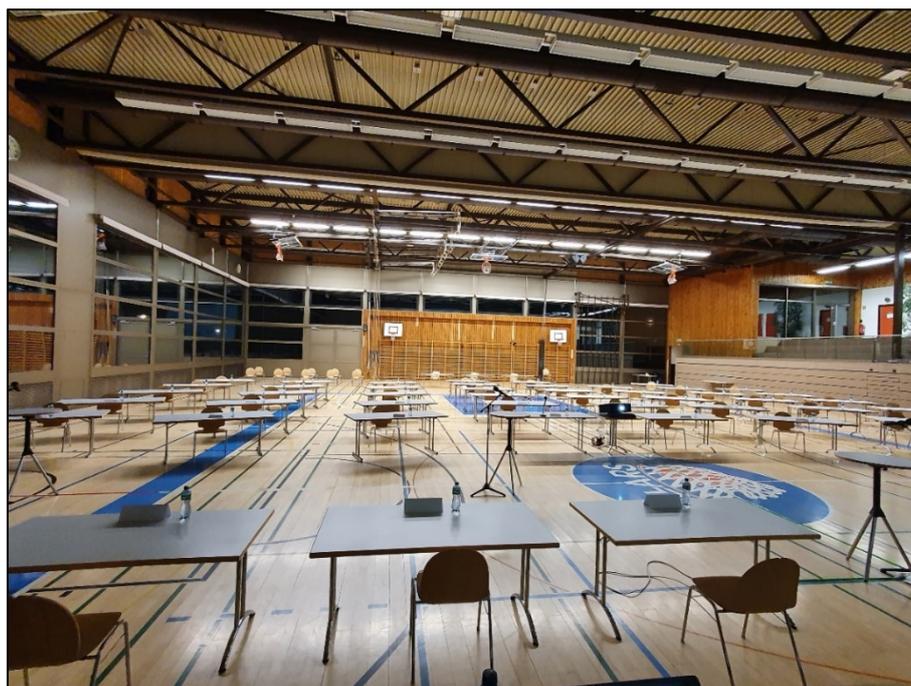
1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2021

Commission financière (8 séances)

1	Président	Zaugg	Michaël	PS
2	Vice - président	Dumont	Alexandre	PLR
3		Ugolini	Valérie	PS
4		Schmidt	Nicolas	Les Verts
5		Schnyder	Peter	Les Verts
6		Eugster	François	Le Centre
7		Aegerter	Christoph	Le Centre
8		Guggiari	Eric	PLR
9		Bernhard	Irene	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (1 séance)

1	Présidente	De Buman	Caroline	Le Centre
2	Vice-Présidente	Grenier	Chloé	Centre Gauche-PCS
3		Sluga	Matthias	PLR
4		Zaugg	Reginah	PS
5		Conde Braz	Benjamin	PVL
6		Labunets	Viktoryia	Les Verts
7		Gautier	Sergio	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal



Salle de sport du Platy

2. CONSEIL COMMUNAL

Le lundi 26 avril 2021, à 14h00, a eu lieu la séance constitutive du Conseil communal. Ont été élus en tant que Syndic, M. Bruno Marmier, et en tant que Vice-Syndique, Mme Caroline Dénervaud.

Le nouveau Conseil communal se présente comme suit :

M. Bruno Marmier Syndic	Les Verts	Administration, économie et informatique
Mme Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Le Centre	Instruction publique
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Cohésion sociale, générations et animation
Mme Mélanie Maillard Russier	PS	Patrimoine, constructions et développement durable
M. Pierre-Emmanuel Carrel	Le Centre	Services extérieurs, culture et sports
Mme Francine Defferrard	Le Centre	Aménagement, environnement et mobilité
M. Claude Monney	CG-PCS	Eaux, énergies et cadastres

2.1 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2021-2026)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Bruno Marmier Syndic Suppléante : Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante: Mélanie Maillard Russier	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud Vice-Syndique</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèque • ERAF • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier Syndic</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / MIS • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Francine Defferrard</p>	<p>Cohésion sociale, générations et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} âge <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • FAEF • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
<p>Mélanie Maillard Russier</p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p>Patrimoine, constructions et développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Demandes préalables - Procédure, permis de construction - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Forêts / Agriculture • Coriolis Infrastructures • Cité de l'énergie

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Pierre-Emmanuel Carrel</p> <p>Suppléant : Claude Monney</p>	<p>Services extérieurs, culture et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission culturelle - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile
<p>Francine Defferrard</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement
<p>Claude Monney</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.2 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

M. le Syndic Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est vice-président du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est président du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes

Mme la Vice-Syndique Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SLPPI
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission scolaire pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Olivier Carrel

- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

Mme Alizée Rey

- est Députée au Grand Conseil
- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre la Commission financière de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est membre de la Commission cantonale Collaboration interinstitutionnelle CII

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est président du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est membre de la Commission financière de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre de la Commission financière de Coriolis infrastructures

Mme Mélanie Maillard Russier

- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est présidente de la Commission financière du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission financière du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Mme Francine Defferrard

- est députée au Grand Conseil
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Comité d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Commission de gestion de la STEP

M. Claude Monney

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg

2.3 SÉANCES

En 2021, le Conseil communal a tenu 41 séances dont 28 en présentiel et 13 en visioconférence liées au Covid-19. Les séances se sont tenues tous les lundis à 17 heures.

2.4 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

En raison du Covid-19, bon nombre d'assemblées, évènements et manifestations ont également été reportés ou annulés en 2021. Toutefois, le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à quelques assemblées et évènements, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- la soirée des communes de la Société des Remontées mécaniques de la Berra
- la clôture de la saison des Bains de la Motta
- l'assemblée générale d'Agy-Expo SA
- l'apéritif de l'économie locale de la Ville de Fribourg
- l'assemblée générale de l'Association St-Camille
- l'inauguration des nouveaux bâtiments de la petite enfance à Belfaux
- l'assemblée générale de l'ACF

2.5 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL – ÉTAT AU 31.12.2021

Commission administrative (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Rey	Alizée	PS
5		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Maillard Russier	Mélanie	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de gestion de la STEP (2 séances)

1	Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Defferrard	Francine	Le Centre
4		Maillard Russier	Mélanie	PS
5		Chassot	Bernard	Conseillère communale, Matran
6		Sallin	Jean-Marc	Conseiller communal, Neyruz
7		Ackermann	Marius	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Montel-Cambou	Jasmine	Voix délibérative
10		Bapst	Christophe	Voix consultative
	Secrétaire	Zehnder	Sylvain	Responsable conduites industrielles et cadastre

2.6 COMMISSIONS COMMUNALES – ÉTAT AU 31.12.2021**Commission des naturalisations** (5 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Andina	Roseline	PS
4		Fuzet	Pascale	Centre Gauche-PCS
5		Dousse	Nicolas	Le Centre
6		Monney	Lucie	PLR
7		Vorlet	Maxime	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission informatique (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Carrel	Olivier	PLR
3		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
4		Baechler	Frédéric	PLR-PVL
5		Python	Aurélien	Le Centre
6		Zaugg	Michael	PS
7		Demierre	Pascal	Les Verts CG PCS
8		Serras	Sergio	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des affaires culturelles (3 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Sluga	Matthias	PLR
3		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
4		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
5		Clément	Frédéric	PS
6		Lötscher	Ruth	Les Verts
7		Conde Braz	Anne	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission seniors (- séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Rey	Alizée	PS
3		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
4		Gut	Yvo	Le Centre
5		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
6		Zaugg	Reginah	PS
7		Carrea	Florence	Les Verts
8		Von Mühlönen	Walo	PVL
9		Liechti	Anne	Voix consultative
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission sociale (8 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Les Verts
3		Dénervaud	Caroline	Le Centre
4		Chenaux	Dominique	Conseiller communal à Matran
5		Grangier	François	PLR
6	Suppléante	Maillard Russier	Mélanie	PS
7	Suppléante	Pichonnaz	Sandra	Le Centre
8		Laini	Francesco	Chef du service social
	Secrétaire	Krauskopf	Stéphanie	Juriste

Commission du feu et protection de la population (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Collaud	Julien	PLR
4		Chassot	Jean-Louis	Le Centre
5		Stefani	Nicolas	Centre Gauche-PCS
6		Iliescu	Renato	PS
7		Etter	Adrian	Les Verts
8		Waltmann	Pauline	PVL
	Secrétaire			

Commission d'aménagement (6 séances)

1	Présidente	Defferrard	Francine	Le Centre
2	Vice-Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
4		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
5		Grangier	Façois	PLR
6		Guggiari	Eric	PLR
7		Clément	Carole	PLR
8		Longchamp	Quentin	Le Centre
9		Teixidor	Colette	Le Centre
10		Yotégé	Aurélie	Centre Gauche-PCS
11		Etter	Adrian	Les Verts
12		Ortner	Sophie	Les Verts
13		Marthaler	Valentina	PS
14		Balleyguier	Mélanie	PS
15		Jacolet	Sheila	PS
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission des Services techniques, environnement et énergie (1 séance)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
4		Defferrard	Francine	Le Centre
5		Schnarrenberger	Loris	PLR
6		Conde Braz	Benjamin	PVL
7		Comment Gauderon	Isabelle	Le Centre
8		Chenau	Samuel	Le Centre
9		Thomet	René	PS
10		Rey	Béatrice	PS
11		Braillard	Luc	Les Verts
12		Ponzo	Guido	Les Verts
13		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission du cimetière (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2	Vice-Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
3		Piller	Elisabeth	Paroisse de Villars-sur-Glâne
4		Sansonnens	Benoît	Paroisse de Villars-sur-Glâne
	Secrétaire	Osman Eraslan	Ali	Responsable des services extérieurs

Commission des sports (- séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
3		Diez	Juan	Le Centre
4		Schabrun	André	Centre Gauche-PCS
5		Pereira Da Costa	Albino	PS
6		Burri	Jean-Denis	Les Verts
7		Vorlet	Maxime	PVL
8		Silva Lago	Filipe	Représentant du FC Villars
9		Chappuis	Gérald	Représentant de Villars Basket
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Coordinateur des sports

Conseil des parents (3 séances)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
2	Vice-présidente	Dubey-Guillaume	Céline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
3		Bereket	Fanus	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Rondo	Elda	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Guisolan	Marie-Claude	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Parmantier	Romain	Repr. Parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Vésy	Laurent	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Gumy	Catherine	Resp. établissement - Ecole Villars-Vert
10		Borcard	Nicole	Resp. établissement - Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Resp. établissement - Ecole Platy
12		Hostetler	Ghislaine	Resp. établissement – Ecole Rochettes
13		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Pillet	Chantal	Coll. admin. au Service des écoles

2.7 NATURALISATIONS COMMUNALES

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission communale des naturalisations.

Suite à la nouvelle législature 2021-2026, la Commission communale des naturalisations est composée de 7 membres issus de l'Exécutif et du Législatif. Elle est présidée par M. Bruno Marmier, Syndic.



Durant l'année 2021, elle s'est réunie à 5 reprises.

- 39 requérants à la naturalisation (dossiers déposés en 2020 et avant) ont obtenu le droit de cité communal ;
- 7 dossiers ont vu leur requête suspendue en raison notamment de leurs lacunes dans leurs connaissances générales de la Suisse et de ses institutions politiques ;
- 2 refus de l'octroi du droit de cité communal ont été prononcés.

Seuls les titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C) et répondant aux exigences linguistiques, plus précisément, atteindre au minimum le niveau B1 oral / A2 écrit dans une des langues officielles ainsi qu'en matière de connaissances générales de la Suisse et de ses institutions politiques ont la possibilité de déposer une demande de naturalisation.

3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2021, les électeurs et électrices ont été appelés **cinq** fois aux urnes.

3.1 ÉLECTIONS COMMUNALES DU 7 MARS 2021

a) Election du Conseil communal

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
8'675	3'586	57	3'529

Sont élus Conseillers communaux	Parti politique	Suffrages obtenus
Mme Dénervaud Caroline	Le Centre	1'541
M. Carrel Pierre-Emmanuel	Le Centre	1'531
M. Carrel Olivier	PLR	1'523
Mme Defferrard Francine	Le Centre	1'490
Mme Rey Alizée	PS	1'237
M. Andina Marco Aurelio	PS	1'110
Mme Maillard Russier Mélanie	PS	1'041
M. Marmier Bruno	Les Verts	1'168
M. Monney Claude	Centre Gauche-PCS	871

b) Election du Conseil général

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
8'675	3'602	40	3'562

Sont élus Conseillers généraux	Parti politique	Suffrages obtenus
M. Eugster François	Le Centre	848
M. Portmann Pierre	Le Centre	807
Mme Pichonnaz Sandra	Le Centre	772
Mme Brouchoud-Bapst Marie-Hélène	Le Centre	760
Mme Teixidor-Tâche Colette	Le Centre	748
M. Dousse Nicolas	Le Centre	746
Mme Comment Gauderon Isabelle	Le Centre	745
M. Karati Vanyia	Le Centre	740
M. Küttel Dimitri	Le Centre	736
M. Aegerer Christoph	Le Centre	736
M. Longchamp Quentin	Le Centre	719
Mme De Buman Caroline	Le Centre	715
Mme Buchs Katharina	PS	1'049
Mme Marthaler Valentina	PS	1'015
Mme Ugolini Valérie	PS	957
M. Clément Frédéric	PS	944
Mme Zaugg Reginah	PS	939
M. Dietrich Jacques	PS	934
M. Thomet René	PS	930
Mme Balleyguier Mélanie	PS	915

Mme Andina Roseline	PS	907
Mme Jacolet Sheila	PS	899
Mme Polito Schmidt Véronique	PS	895
M. Zaugg Michael	PS	885
M. Gautier Sergio	PS	877
M. Grangier François	PLR	747
M. Gobet Gaël	PLR	695
M. Wicht Alexandre	PLR	663
M. Sluga Matthias	PLR	661
M. Guggiari Eric	PLR	660
Mme Clément-Haymoz Carole	PLR	654
M. Dumont Alexandre	PLR	646
Mme Monney Lucie	PLR	636
M. Schnarrenberger Loris	PLR	626
M. Collaud Julien	PLR	621
Mme Yotégé Aurélie	Centre Gauche-PCS	322
Mme Grenier Chloé	Centre Gauche-PCS	303
M. Vorlet Maxime	PVL	358
Mme Bernhard Irene	PVL	345
M. Conde Benjamin	PVL	320
Mme Ortner Gaillard Sophie	Verts et sympathisants	849
M. Schmidt Nicolas	Verts et sympathisants	816
M. Braillard Luc	Verts et sympathisants	795
M. Ponzio Guido	Verts et sympathisants	780
M. Etter Adrian	Verts et sympathisants	769
M. Schnyder Peter	Verts et sympathisants	746
Mme Labunets Viktoryia	Verts et sympathisants	736
M. Overney Edouard	Verts et sympathisants	718
Mme Demierre Aline	Verts et sympathisants	712
M. Balçin Mustafa	Verts et sympathisants	708

3.2 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 7 MARS 2021

a) Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'691	3'816	60	3'756	1'710	2'046

b) Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'691	3'805	78	3'727	1'419	2'308

c) Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'691	3'799	144	3'655	1'849	1'806

3.3 VOTATIONS CANTONALES DU 13 JUIN 2021

- a) Décret du 12 février 2021 relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'785	84	3'701	2'337	1'364

3.4 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN 2021

- a) Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'853	50	3'803	1'509	2'294

- b) Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'828	46	3'812	1'653	2'159

- c) Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'854	65	3'789	2'724	1'065

- d) Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'852	66	3'786	2'294	1'492

- e) Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'704	3'850	99	3'751	2'316	1'435

3.5 ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 26 SEPTEMBRE 2021

- a) Election complémentaire au Conseil des Etats

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables
6'739	3'759	179	3'580

	Suffrages obtenus à Villars-sur-Glâne
Mme Isabelle Chassot	2'117
M. Carl-Alex Ridoré	1'463

3.6 VOTATIONS COMMUNALES DU 26 SEPTEMBRE 2021

- a) Intégration au périmètre définitif du processus de fusion du Grand Fribourg des communes d'Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'727	4'499	101	4'398	1'153	3'245

- b) Réseau Santé de la Sarine RSS – octroi d'un crédit de CHF 49'741'000.- pour la transformation du Home médicalisé de la Sarine, du Foyer de jour de la Sarine, de l'administration du RSS et la construction de la centrale des ambulances

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'727	4'358	111	4'247	3'662	585

3.7 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 26 SEPTEMBRE 2021

- a) Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'739	4'149	147	4'002	1'655	2'347

- b) Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'739	4'182	79	4'103	2'646	1'457

3.8 ÉLECTIONS CANTONALES DU 7 NOVEMBRE 2021

- a) Election du Préfet de la Sarine

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'731	2'629	56	2'573

Ont obtenu des voix	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Mme Lise-Marie Graden	PS	1'348
M. Christian Clément	Le Centre	745
M. Nicolas Kolly	UDC	409
M. Claudio Rugo	Parti des artistes	71

Aucun/e candidat/e n'a obtenu la majorité absolue, un 2^{ème} tour a eu lieu le 28 novembre 2021

b) Election de 7 membres au Conseil d'Etat

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'731	2'663	25	2'638

Ont obtenu des voix	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens	Les Verts	1'361
M. Jean-François Steiert	PS	1'291
Mme Alizée Rey	PS	1'246
Mme Valérie Piller Carrard	PS	1'228
Mme Sophie Tritten	Centre Gauche-PCS	1'102
M. Didier Castella	PLR	891
M. Olivier Curty	Le Centre	831
M. Romain Collaud	PLR	771
M. Jean-Pierre Siggen	Le Centre	742
Mme Luana Menoud-Baldi	Le Centre	553
M. David Papaux	UDC	285
Mme Irene Bernhard	Vert'libéraux	283
M. Philippe Demierre	UDC	260
M. Loris Grandjean	Vert'libéraux	216
Mme Gilberte Schär	UDC	207
M. Adrian Brügger	UDC	192
M. Claudio Rugo	Parti des artistes	113
Mme Nicole Ayer	DDSN	61
Mme Michèle Courant	DDSN	57

Aucun/e candidat/e n'a obtenu la majorité absolue, un 2^{ème} tour a eu lieu le 28 novembre 2021.

c) Election du Grand Conseil

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'731	2'651	35	2'616

Candidats de Villars-sur-Glâne élus	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Mme Erika Schnyder	PS	760
Mme Alizée Rey	PS	759
Mme Defferrard Francine	Le Centre	684
M. Marmier Bruno	Verts	609
M. Wicht Jean-Daniel	PLR	478

3.9 ÉLECTIONS CANTONALES DU 28 NOVEMBRE 2021 2^{ÈME} TOUR

a) Election du Préfet de la Sarine

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'733	3'082	72	3'010

Candidats au 2 ^{ème} tour	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Mme Lise-Marie Graden	PS	1'853
M. Christian Clément	Le Centre	1157

b) Election de 7 membres au Conseil d'Etat

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'733	3'122	47	3'075

Candidats au 2 ^{ème} tour	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Mme Sylvie Bonvin-Sansonnen	Les Verts	1'798
M. Steiert Jean-François	PS	1'737
Mme Valérie Piller Carrard	PS	1'681
Mme Sophie Tritten	Centre Gauche-PCS	1'613
M. Didier Castella	PLR	1'600
M. Olivier Curty	Le Centre	1'551
M. Romain Collaud	PLR	1'505
M. Jean-Pierre Siggen	Le Centre	1'344
M. Philippe Demierre	UDC	1'106

3.10 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 NOVEMBRE 2021

a) Initiative populaire du 7 novembre 2017 « pour des soins infirmiers forts »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'733	4'266	71	4'195	2'802	1'393

b) Initiative populaire du 26 août 2019 « désignation des juges fédéraux par tirage au sort »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'733	4'244	188	4'056	1'635	2'421

c) Modifications du 19 mars 2021 de loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'733	4'300	80	4'220	2'993	1'227



4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2021, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- assuré le secrétariat du Conseil général y compris la rédaction des procès-verbaux
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux et rédiger des décisions du Conseil communal
- procédé à des analyses juridiques pour certains services de l'administration
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page et la rédaction partielle du rapport de gestion
- organisé les votations fédérales du 7 mars, 13 juin, 26 septembre et du 28 novembre 2021
- organisé les votations cantonales du 13 juin 2021
- organisé les votations communales du 26 septembre 2021
- organisé les élections communales du 7 mars 2021
- organisé les élections fédérales du 13 juin 2021
- organisé les élections cantonales des 7 et 28 novembre 2021
- assumé le secrétariat des Commissions financière, des affaires culturelles, des naturalisations, de l'informatique et de la politique sociale
- géré le stock de tout le matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- organisé certaines manifestations sur le territoire de la Commune notamment le spectacle des RFI à Cormanon

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs en partenariat avec les services concernés
- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprentis de commerce CFC et agent d'exploitation
- la gestion de la formation continue des collaborateurs
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SLPPI)
- la participation aux séances de la Commission administrative ainsi qu'en assumer tout le suivi

4.3 ÉTAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2021

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	49	11	60	6'000.00	60.00
Temps partiel	10	53	63	3'092.56	30.02
Total	59	64	122	9'092.56	90.92

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99
2020	55	65	120	8'807.56	88.07
2021	59	64	123	9'092.56	90.92

4.4 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2021			
Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis/es	6		6.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Contrôle des habitants		4	2.70
- Réception		1	0.90
Total	11	6	15.20
- Service des finances	4	3	5.90
- Agence AVS	1		1.00
Total	5	3	6.90
- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	3.00
- Maîtres de sport	1	3	2.83
- Intégration des migrants		1	0.70
- Devoirs surveillés, cours de français pour migrants, cours extrascolaires allemand, théâtre scolaire et infirmière scolaire		15	1.05
Total	4	23	10.08
- Service social	1	13	9.20
- Service officiel des curatelles	1	6	4.30
- Cohésion sociale		6	3.40
Total	2	25	16.90
- Services techniques	7	3	9.10
- Services extérieurs	19		19.00
- Concierges	8	2	8.94
- STEP	4	1	4.80
Total	38	6	41.84

4.5 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère tous les problèmes liés à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion de projets
- la gestion de l'inventaire du parc informatique ainsi que des licences
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté. La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

L'année 2021 a été remplie d'innombrables défis, essentiellement focalisés sur la sécurité informatique. La stratégie de mot de passe améliorée et la double-authentification ont été implémentées pour l'administration.

Le Service informatique a standardisé les places de travail de ses employés avec des doubles écrans afin d'apporter une meilleure ergonomie. Le changement des imprimantes pour des modèles plus modernes et plus performants a été initié.

Le logiciel Magic, utilisé par le Service social, n'étant plus développé, a été remplacé par le logiciel Kiss. Ce dernier apporte une meilleure gestion des dossiers d'aide sociale ainsi qu'une gestion électronique des documents. Cela facilitera le traitement et le suivi des dossiers ainsi que leur traçabilité.

Pour finir, le Service informatique a implémenté deux nouveaux serveurs pour répartir la charge entre les divers logiciels de l'administration.

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la Réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.6 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **1'151** arrivées et de **1'100** départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **157** cartes d'identité
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (**3** certificats de bonnes mœurs, **1'433** attestations de domicile, **1'160** certificats d'établissement, **108** attestations de séjour, **110** attestations de départ et de départ anticipé, **491** fiches de demande de renseignement, de vie, etc.)
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants
- informations aux unités administratives des événements touchant les résidents via la plateforme cantonale FriPers
- transmission aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec le Service de la population et des migrants ainsi qu'avec la Préfecture.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **157** Suisses de l'étranger
- impression des certificats de capacité, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins
- contrôle de **1'150** signatures pour **14** initiatives et référendums (1'035 valables et 115 non-valables).

La tenue à jour de la base de données AMICUS

- **474 chiens inscrits sur la Commune**
- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal.

Tâches liées à la Réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

- la vente des cartes journalières CFF. En 2021, **3'158** cartes ont été vendues. En hausse de 622 cartes par rapport à 2020, (reprise après Covid-19)
- la gestion des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la vente de **28** abonnements famille de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles officiels
- l'affranchissement et l'acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages
- la réservation des salles de conférence du bâtiment administratif pour les besoins communaux.
- pas de gestion ni de vente du passeport vacances en 2021 en raison de la situation sanitaire.

Statistiques 2021

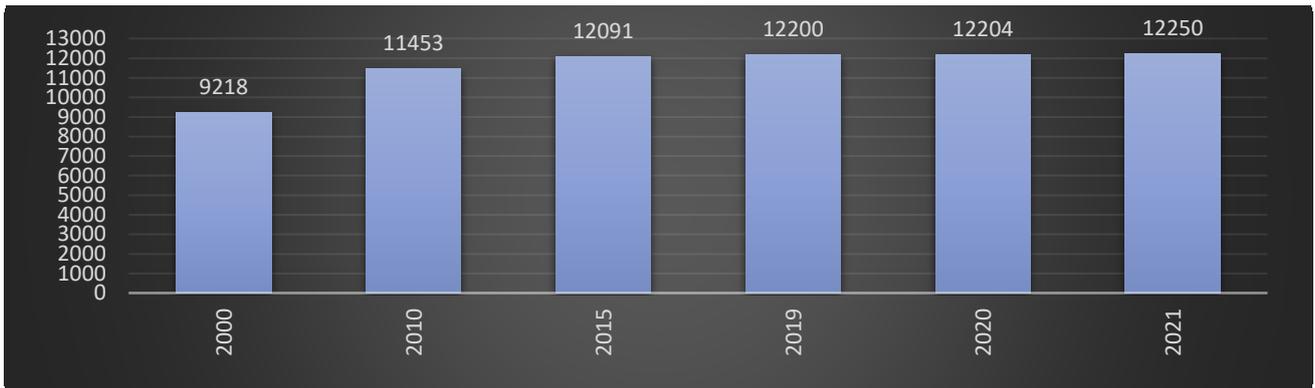
Statistique de l'état civil

	2019	2020	2021
Naissances	154	144	162
Mariages	92	80	109
Partenariats enregistrés	0	1	3
Partenariats dissous	1	0	0
Divorces	56	28	38
Décès	123	166	121
Naturalisations (obtention de la nationalité suisse)	70	60	90
Majorités	134	135	125
Changement de sexe	1	1	0

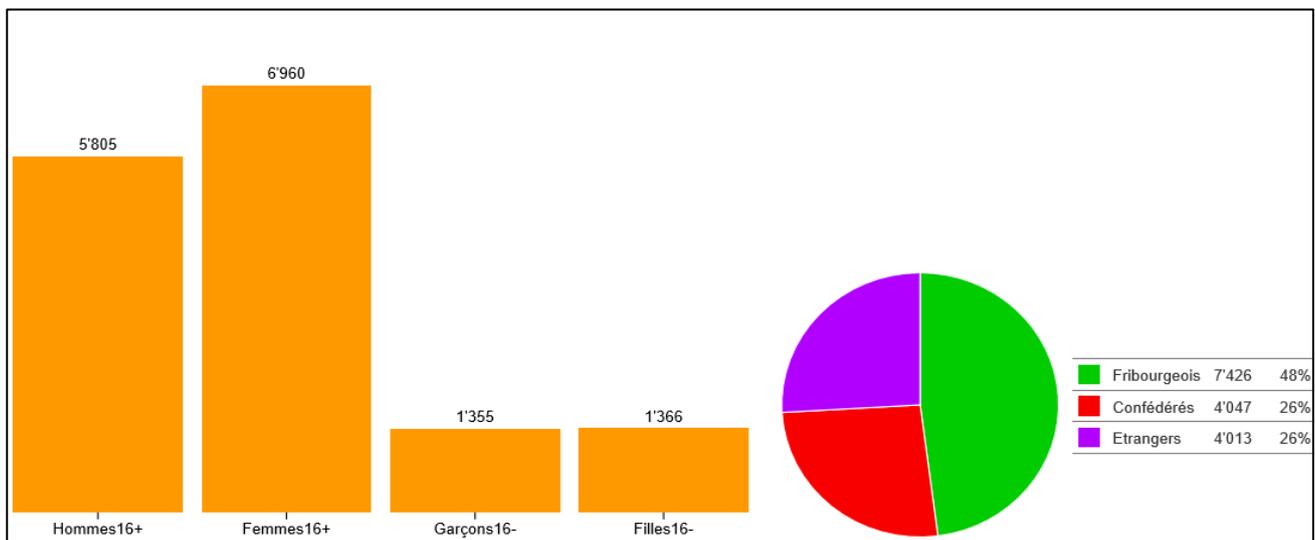
Arrivés-départs

	2019	2020	2021
Arrivées - nationalité suisse	635	636	645
Arrivées - nationalité étrangère	497	485	506
Départs - nationalité suisse	545	732	674
Départs - nationalité étrangère	454	485	426

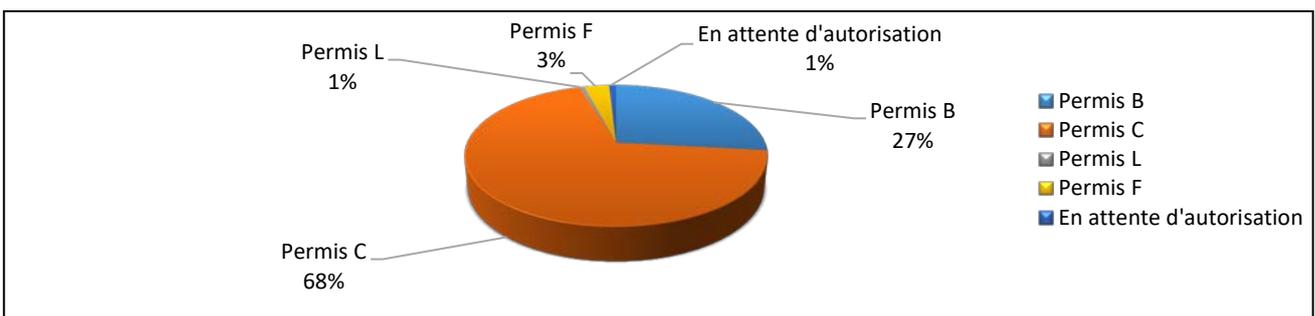
Evolution de la population totale établie



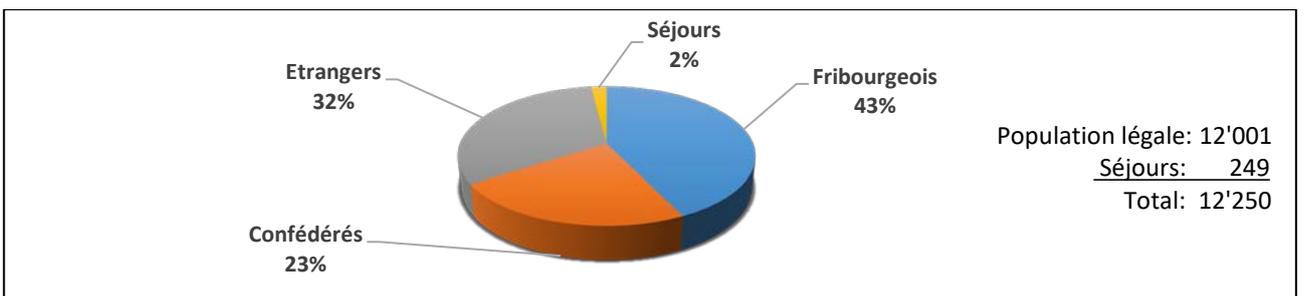
Statistique des personnes résidentes



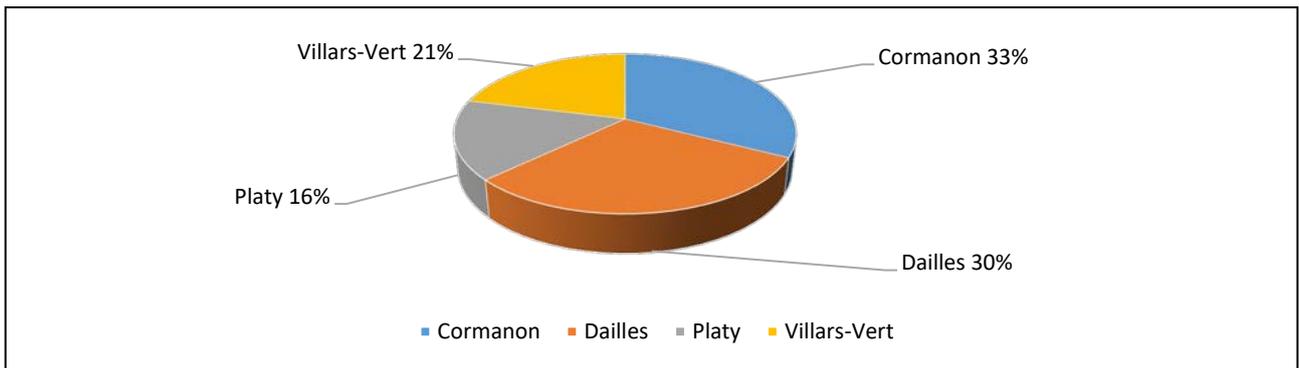
Population étrangère par permis de séjour



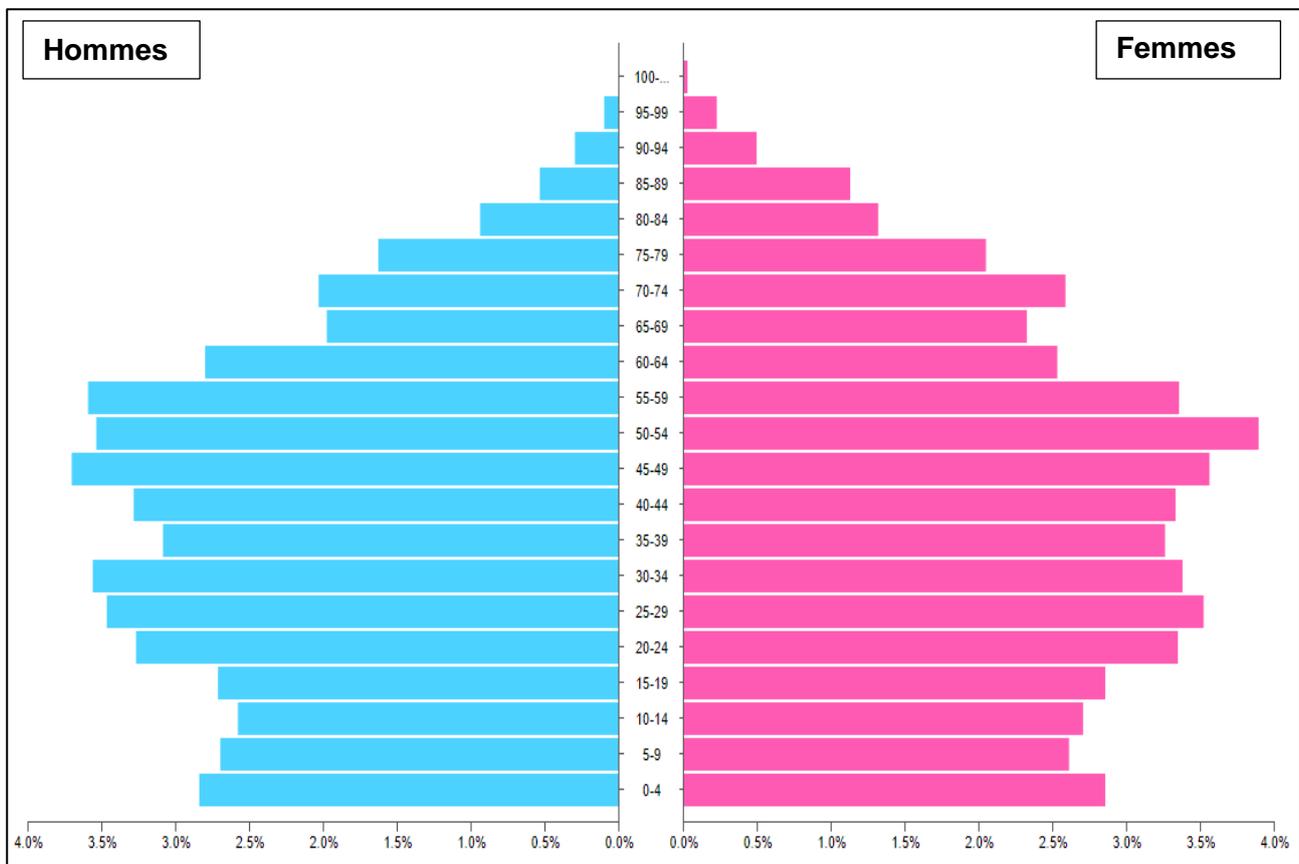
Population par origine



Population par quartiers rattachés aux écoles

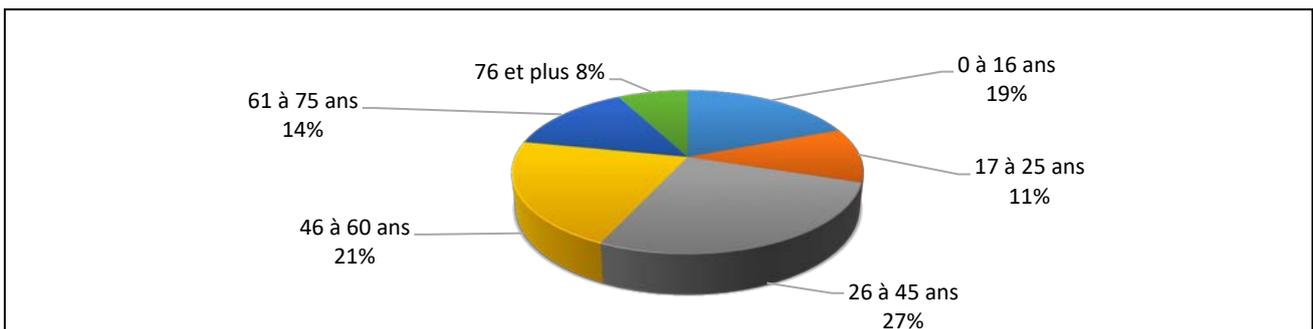


Pyramide des âges



En 2021, la Commune compte 3 centenaires.

Classes d'âge



5. FINANCES

5.1 COMPTES 2021

Récapitulation des comptes de résultats 2021

No	Intitulé du compte	Charges		Revenus	
0	Administration générale	CHF	6'031'119.36	CHF	1'542'148.39
1	Ordre et sécurité publics	CHF	2'259'126.43	CHF	351'516.00
2	Formation	CHF	20'353'637.41	CHF	3'247'103.05
3	Culture, sports et loisirs	CHF	3'980'780.45	CHF	587'351.40
4	Santé	CHF	5'975'568.50	CHF	1'119'053.95
5	Prévoyance sociale	CHF	12'277'635.44	CHF	3'272'367.01
6	Trafic et télécommunications	CHF	5'997'710.61	CHF	1'026'590.44
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF	9'121'175.21	CHF	8'834'639.49
8	Economie publique	CHF	176'032.75	CHF	700'300.00
9	Finances et impôts	CHF	8'483'337.63	CHF	57'265'356.24
	TOTAL	CHF	75'656'123.79	CHF	77'946'425.97
Bénéfice de l'exercice 2021		CHF 3'290'302.18			

Commentaires sur les comptes 2021

Il s'agit du 1^{er} exercice sous le régime MCH2, nouvelle version du Modèle Comptable Harmonisé. Le passage à MCH2 a nécessité le retraitement de tous les investissements depuis les 20 dernières années, ainsi que le calcul des amortissements rétroactif selon les nouveaux taux MCH2 afin de déterminer la valeur du patrimoine administratif au 01.01.2021.

Le budget 2021 prévoyait un déficit de **CHF 5'648'570.00** pour un total de charges de CHF 79'345'292.50. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 3'290'302.18** pour un total de charges de CHF 75'806'123.79, après amortissements de CHF 6'232'708.40 (budgétisés à hauteur de CHF 5'877'946.25), attribution aux réserves obligatoires pour l'environnement (eau potable et eaux usées) CHF 1'652'479.64, de prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 2'300'000.00, prélèvement sur la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 800'000.00, prélèvement sur la provision pour

pertes sur débiteurs de CHF 81'320.00, prélèvement du solde sur la réserve d'aide au logement de CHF 468'697.05, prélèvement sur la réserve d'équilibre du compte des eaux usées de CHF 101'312.77, prélèvement sur la réserve d'entretien des abris PC de CHF 14'606.70 et prélèvement sur la provision pour la réforme fiscale des entreprises (PF17), budgétisé en 2021 à hauteur de CHF 1'150'000.00.

Cet exercice cumule à la fois l'introduction de la réforme fiscale des entreprises et l'effet de la pandémie, qui a débuté en mars 2020. Le confinement, ajouté aux restrictions sanitaires, a eu moult effets sur les actions communales : un certain nombre de manifestations ont été annulées et du retard a été accumulé dans le planning de certains travaux et investissements. Par conséquent, les dépenses courantes 2021 ont été globalement inférieures au budget dans tous les chapitres. Toutefois, la pandémie n'a pas autant freiné les activités que l'année précédente. Les camps scolaires, sportifs, ou les locations de salles, pour ne citer qu'eux, ont été revus à la baisse sans être totalement annulés.

Dans ces comptes 2021 figurent les montants connus des taxations des personnes morales 2020, comprenant la réforme fiscale des entreprises. Globalement, les recettes 2020 s'annoncent meilleures qu'estimées à fin 2020, en pleine période de pandémie, mais légèrement inférieures au budget initial. Quant à l'année fiscale 2021, elle semble légèrement inférieure aussi au budget initial, qui était lui-même inférieur à 2020.

Par contre, en ce qui concerne les personnes physiques, le budget 2021 semble pouvoir être tenu, suite à l'enregistrement de surplus d'impôts importants pour les années précédentes, qui comprennent également des situations ponctuelles. En contrepartie, les recettes d'impôt à la source continuent de baisser progressivement, mais de manière plus marquée depuis la pandémie.

Nous avons pu constater une très bonne nouvelle en matière de fiscalité sur le revenu des personnes physiques, qui est en hausse, assurant ainsi une meilleure visibilité pour le futur et réduisant notre dépendance aux personnes morales.

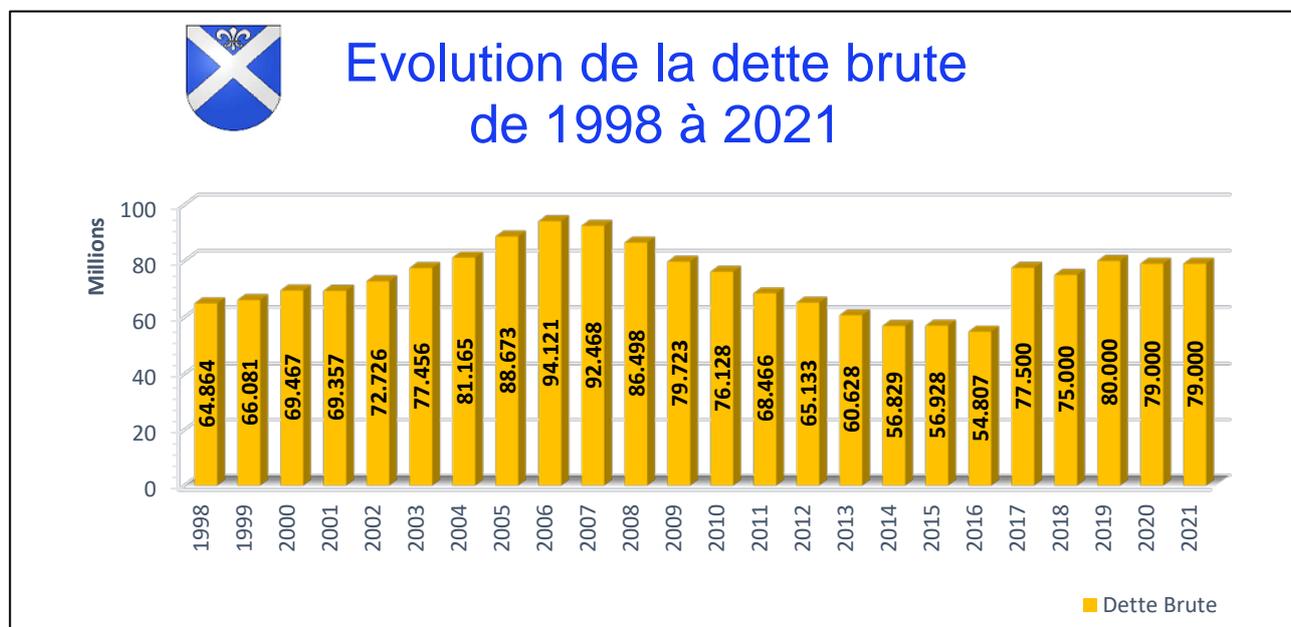
D'une manière générale, le fait d'être une des communes pionnières pour ce passage à MCH2 a eu pour incidences un certain nombre de numéros de comptes à modifier en cours de route, des reclassements au moment du bouclage 2021, tels que les charges sociales initialement en totalité dans le chapitre de l'administration générale, qui ont dû être reclassées par chapitre.

De plus, dans les reclassements figurent notamment des biens, classés auparavant dans le patrimoine financier, qui sont maintenant dans le patrimoine administratif, par exemple l'immeuble de la route de Moncor 2A, juxtaposé au giratoire de Belle-Croix. Le Service des Communes a admis l'idée que lorsqu'on ne connaît pas l'objectif futur d'un terrain ou d'un bien immobilier, sa place est dans le patrimoine administratif, sans passer par une réévaluation qui gonflerait artificiellement la fortune communale.

Durant cet exercice, le total des emprunts bancaires à court, moyen et long est resté le même, malgré des renouvellements de crédit. La dette brute se monte à CHF 79'000'000.00 au 31.12.2021. La dette nette, qui comprend les emprunts à court, moyen et long termes diminués des disponibilités ainsi que des prêts, selon le calcul du Service des Communes, est passée de 68'646'017.83 au 31.12.2020 à CHF 53'484'400.26 au 31.12.2021, soit **une diminution de CHF 15'161'617.57, en version MCH1** après investissements nets de CHF 321'945.69. Pour l'adapter au nouveau calcul de l'endettement net en version MCH2, il faut rajouter la part aux dettes hors bilan, c'est-à-dire aux

associations intercommunales principalement. Dans ce cas l'endettement net est de CHF 61'482'074.49.

Enfin, les intérêts nets des dettes payés en 2021 se sont élevés à CHF 483'391.35, soit 48,02% de moins que le budget. Cela est dû à des investissements réduits à cause de la pandémie et à des bonnes conditions d'intérêts obtenues lors du renouvellement des crédits bancaires.



5.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9%
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 69.0%

Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50%
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat CHF 0.467
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat CHF 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60% de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers CHF 0.00
- sur les chiens CHF 80.00

- sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) CHF 100.00 à CHF 400.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) CHF 100.00 à CHF 200.00

Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 7,7%)

Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation CHF 0.38 par m³
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public CHF 0.20 par m³

Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée CHF 1.00 par m³

Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5%)

Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation CHF 0.10 par m³
x volume du bâtiment
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel CHF 0.06 le m³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public CHF 1.00 par m³
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel CHF 1.00 par m³

Taxe sur les déchets (Taux de TVA de 7,7 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles CHF 0.25‰ + TVA
- taxe au sac, sacs officiels oranges :
 - 17 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 16.00 TTC
 - 35 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 29.00 TTC
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 46.00 TTC
 - 110 litres (1 rouleau de 5 sacs) CHF 43.00 TTC
 - 1 clip pour conteneurs de 800 litres CHF 50.00 TTC
- sacs pour le recyclage des déchets en plastique :
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 24.90 TTC

5.3 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite 2021

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction de la rente. Cette réduction se monte à 6,8% pour une année et à 13,6% pour deux ans d'anticipation.

Prestations de l'AVS 2021

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	CHF 1'195.00	CHF 2'390.00
Montant maximal des deux rentes d'un couple		CHF 3'585.00
Rente de veuve ou de veuf	CHF 956.00	CHF 1'912.00
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	CHF 359.00	CHF 717.00
Rente d'orphelin et rente pour enfant	CHF 478.00	CHF 956.00
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		CHF 1'434.00

Allocation pour impotent de l'AVS 2021

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à CHF 239.-

- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à CHF 598.-
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à CHF 956.-

Prestations de l'AI 2021

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Rente d'invalidité	1'195.-	2'390.-	897.-	1'793.-	598.-	1'195.-	299.-	598.-
Rente pour enfant	478.-	956.-	359.-	717.-	239.-	478.-	120.-	239.-

Allocation pour impotent de l'AI 2021

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home		à la maison	
Faible	CHF	120.- par mois	CHF	478.- par mois
Moyenne	CHF	299.- par mois	CHF	1'195.- par mois
Grave	CHF	478.- par mois	CHF	1'912.- par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2021

Une réforme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les principales mesures de la réforme sont :

- Relèvement des montants maximaux pris en compte au titre du loyer
- Meilleure prise en compte de la fortune (*introduction d'un seuil d'entrée lié à la fortune et d'une obligation de restitution, abaissement des franchises sur la fortune*)
- Redéfinition des montants destinés à couvrir les besoins vitaux des enfants
- Prise en compte du revenu du conjoint à hauteur de 80%
- Dépenses effectives des primes d'assurance-maladie
- Adaptation du calcul des PC pour les personnes vivant dans un home
- Abaissement du montant minimal de la PC

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- Pour les personnes seules CHF 19'610.00
- Pour les couples CHF 29'415.00
- Pour les enfants ayant droit à une rente d'orphelin ou donnant droit à une rente pour enfant de l'AVS ou de l'AI :
(De 0 à 10 ans : pour le premier enfant CHF 7'200.00, pour le deuxième enfant CHF 6'000.00, pour le troisième enfant CHF 5'000.00, pour le quatrième enfant CHF 4'165.00, pour chacun des autres enfants CHF 3'470.00. De 11 à 25 ans, pour le premier enfant CHF 10'260.00, pour le deuxième enfant CHF 10'260.00, pour le troisième enfant CHF 6'840.00, pour le quatrième enfant CHF 6'840.00, pour chacun des autres enfants CHF 3'420.00.

Les montants maximaux des frais de loyer (région 2 – ville) sont relevés comme suit :

- 1 personne CHF 15'900.00
- 2 personnes CHF 18'900.00
- 3 personnes CHF 20'700.00
- 4 personnes et plus CHF 22'500.00

Cotisations dues sur les salaires 2021

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,60%* (*Le taux de cotisations APG est passé de 0.45% à 0.50%*). La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de CHF 148'200.-. Sur la partie du salaire au-delà de CHF 148'200.-, la cotisation s'élève à 1%* supplémentaire.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre CHF 503.- par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle 2021

Salaire AVS annuel maximum déterminant	CHF 86'040.-
Montant de coordination	CHF 25'095.-
Seuil d'accès	CHF 21'510.-
Salaire coordonné maximum	CHF 60'945.-
Salaire coordonné minimum	CHF 3'585.-

Allocations familiales dans le Canton de Fribourg 2021

Allocation pour enfant	CHF 265.-
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 285.-
Allocation de formation (jusqu'à 25 ans)	CHF 325.-
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 345.-
Allocation de naissance	CHF 1'500.-

Salaire en nature 2021

Petit déjeuner	CHF 3.50
Repas de midi	CHF 10.00
Repas du soir	CHF 8.00
Logement	CHF 11.50
Total par jour	CHF 33.00
Total par mois	CHF 990.00

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale, avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services auxiliaires scolaires et les autorités

scolaires cantonales.

Le Service des écoles a pour mission de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les directeurs et directrices d'école primaire qui peuvent ainsi se consacrer à leurs missions premières, la conduite pédagogique et le suivi des élèves et des enseignant·e·s.

Une de ses obligations principales est de s'assurer que tous les enfants en âge de l'être (4 ans révolus au 31 juillet) soient scolarisés.

6.2 LES POINTS FORTS DE 2021

La crise sanitaire liée au Covid-19 aura perturbé une année de plus toutes les activités scolaires et extrascolaires. La rétrospective ci-après relate les événements importants de l'année écoulée.

Mois	Evènements / activités
Janvier	Entrée en vigueur du contrat de maintenance informatique « on call – école »
	Annulation de la séance d'information concernant les cours d'éducation sexuelle
	Réouverture partielle de la ludothèque à raison de 1x/semaine
	Annulation de tous les camps de ski jusqu'au 31.03.2021
	Maintien des journées à ski et autres activités sportives sans nuitée
	Interdiction d'organiser des camps scolaires avec nuitée jusqu'au terme de l'année scolaire
Février	Suspension de toutes les interventions PAMFRI dans les écoles.
	Suspension de toutes les activités extrascolaires (interdiction du mélange des classes par la DICS) du 22.02.2021 au 01.04.2021.
	Annulation des journées à ski planifiées après les vacances de Carnaval.
Avril	Formation aux extincteurs pour les directeurs·trices d'école primaire et les nouveaux·elles enseignant·e·s organisée par le corps des sapeurs-pompiers
Juillet	Départ à la retraite de Mme Nicole Borcard, directrice d'établissement à l'école de Cormanon
Août	Externalisation des transports scolaires et suppression de l'offre « maison-école et retour »

Septembre	Engagement de Mme Sabrina Postiguillo en qualité de collaboratrice administrative en remplacement de Mme Chantal Pillet
	Organisation dans les écoles d'une semaine thématique intitulée « Trop d'écrans...Et alors ? »
	Visite de la bibliothèque communale organisé par les bibliothécaires pour les élèves de 7-8H le mercredi après-midi 29.09.2021
Octobre	Exercice d'évacuation obligatoire des écoles réalisé sous forme d'audit vu la météo défavorable
	Remplacement des routeurs Swisscom dans les écoles
Novembre	Organisation d'une formation continue intitulée "Burner Games" pour les enseignants-e-s primaires et dispensée par Hervé Gavory, maître de sport, (découverte de nouveaux jeux d'équipe afin de développer des notions de savoir-faire et de savoir-être
Décembre	Départ à la retraite de Mme Vera Conde Lateltin, coordinatrice école – parents migrants

Conseil des parents

En 2021, le Conseil des parents s'est rencontré à trois reprises, le 24.03, le 27.05 et le 13.10. Son rôle est de :

- Favoriser et soutenir la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les services communaux ;
- Echanger sur des préoccupations des parents, sur les intérêts des élèves et leurs conditions d'études.

Joël Pochon, chef de service

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Ecole de Cormanon



Mme Nicole Borcard ayant fait valoir son droit à la retraite au terme de l'année scolaire 2020/21, le Service de l'enseignement obligatoire de langue française a nommé M. Philippe Ullnaess au poste de directeur d'école primaire à partir du 01.08.2021

Ecole du Platy



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Stéphane Jenny.

Effectif légal

En 2021/22, le seuil des 1'000 élèves est à nouveau franchi avec 1'053 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires

Ecole des Rochettes



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Ghislaine Hostettler.

Villars-Vert



La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Catherine Gumy.

Classes enfantines (1^H - 2^H)

<i>Etablissements</i>	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	Delta
<i>Cormanon</i>	116 élèves 6 classes	86 élèves 4 classes	81 élèves 4 classes	92 élèves 5 classes	+ 1
<i>Platy</i>	-	41 élèves 2 classes	49 élèves 3 classes	50 élèves 3 classes	0
<i>Rochettes</i>	101 élèves 5 classes	68 élèves 4 classes	65 élèves 3 classes	67 élèves 3 classes	0
<i>Villars-Vert</i>	62 élèves 4 classes	53 élèves 3 classes	45 élèves 3 classes	51 élèves 3 classes	0
<i>Totaux</i>	279	248	240	260*	+ 1

Classes primaires (3^H - 8^H)

<i>Etablissements</i>	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	Delta
<i>Cormanon</i>	336 élèves 17 classes	262 élèves 13 classes	258 élèves 13 classes	265 élèves 13 classes	0
<i>Platy</i>	-	127 élèves 6 classes	140 élèves 7 classes	141 élèves 7 classes	0
<i>Rochettes</i>	259 élèves 13 classes	233 élèves 12 classes	242 élèves 12 classes	234 élèves 11 classes	- 1
<i>Villars-Vert</i>	163 élèves 10 classes	155 élèves 8 classes	138 élèves 8 classes	153 élèves 7 classes	- 1
<i>Totaux</i>	758	777	778	793*	- 2

Villars-Vert - classes « Passerelle » et « soutien »

<i>Type</i>	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	Différence
<i>Passerelle</i>	15 élèves 2 classes	-	-	-	0
<i>Soutien</i> (Élèves intégrés)	-	7 élèves 1 classe	9 élèves 1 classe	7 élèves* 1 classe	0

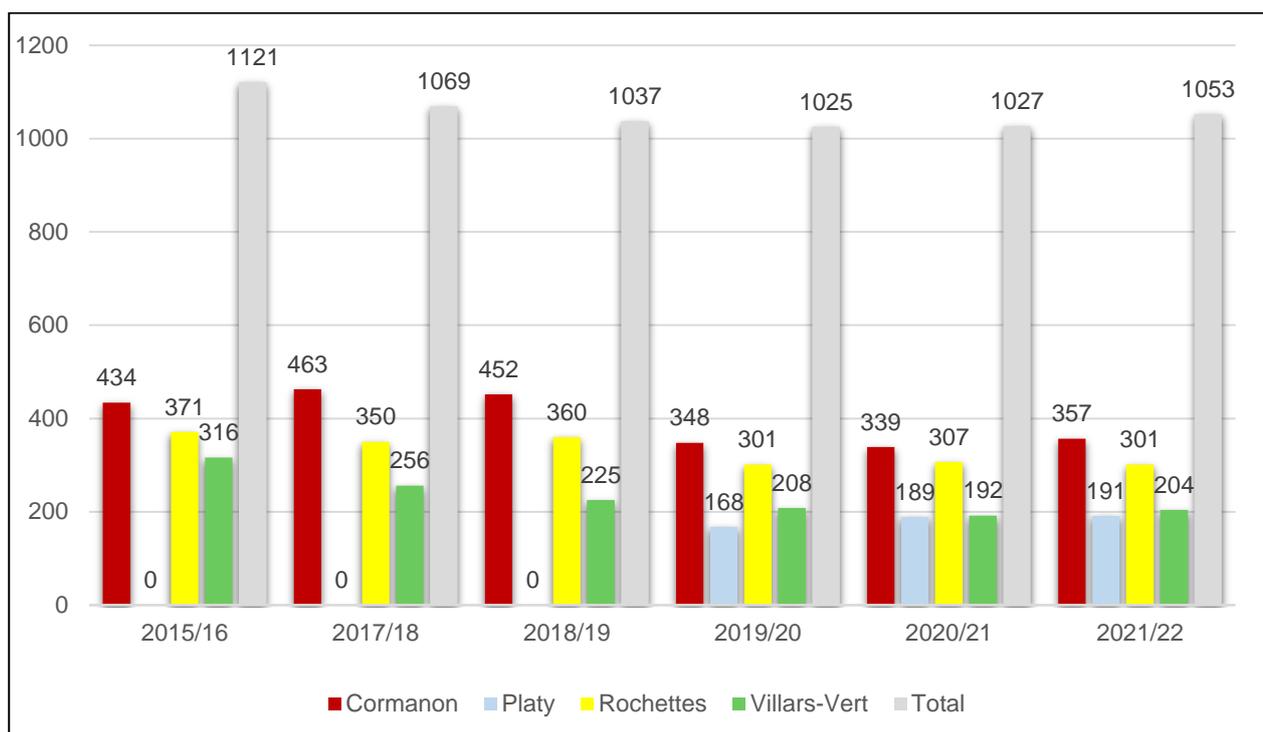
*effectif au 17.12.2021

Année scolaire 2021/22

<i>Etablissements</i>	Classes	Enseignant-e-s	EPT*	Elèves
<i>Cormanon</i>	18	37	22,50	357
<i>Platy</i>	10	21	12,72	191
<i>Rochettes</i>	14	33	17,85	301
<i>Villars-Vert</i>	10	26	16,43	204
<i>Totaux</i>	52	117	69,50	1053

*équivalent plein temps

Evolution de l'effectif légal des élèves par bâtiment et par année scolaire



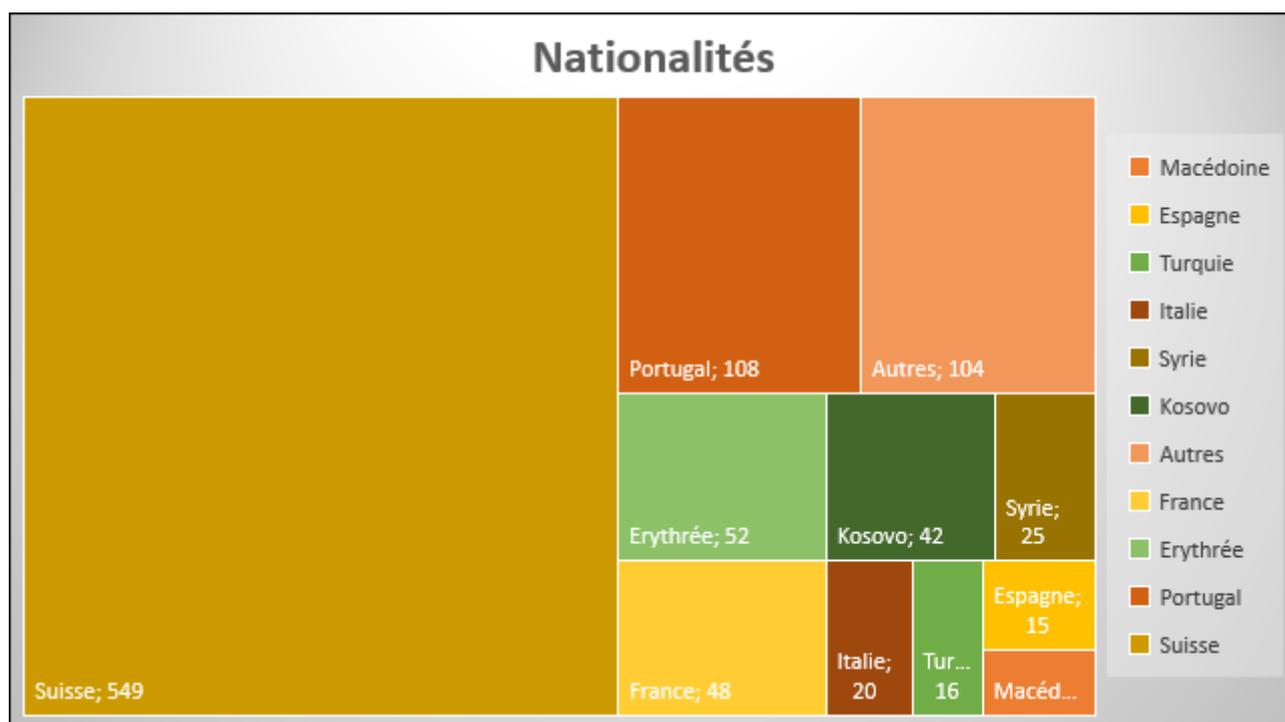
Données au 17.12.2021

En comparant l'évolution des effectifs de ces quatre dernière années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. D'une manière générale, nous pouvons constater des effectifs en augmentation malgré la fermeture de deux classes. Cette situation s'explique du fait que le nombre de classe est établi en fonction du nombre total d'élève par bâtiment en distinguant le groupe 1-2^H du groupe 3-8^H. Dans le détail, nous relevons une ouverture de classe enfantine à l'école de Cormanon, une fermeture de classe primaire pour l'école des Rochettes et une fermeture de classe primaire à l'école de Villars-Vert.

Multiculturalité

Nous recensons 50 nationalités dont plus de 55% des élèves sont de nationalité suisse. Le tableau ci-après référence toutes les nationalités comptant plus de 10 élèves.

Dans le segment « Autres », nous trouvons les pays suivants : Afghanistan, Albanie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Congo, Corée du Sud, Ethiopie, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Irak, Iran, Irlande, Liban, Luxembourg, Maroc, Maurice, Moldavie, Mongolie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Serbie, Somalie, Soudan, Sri-Lanka, Tunisie, Vietnam.

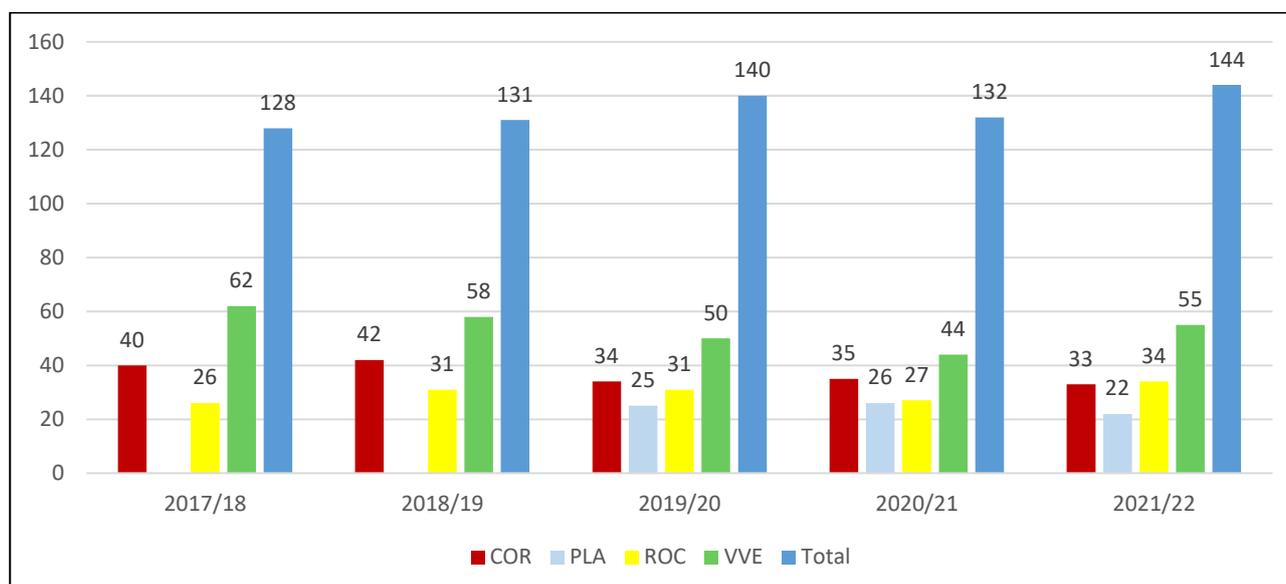


6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

La surveillance des devoirs est organisée, sur inscription, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3^H à 8^H sur les quatre sites.

Durant l'année scolaire 2021/22, 5 responsables et 79 surveillant.e-s encadrent 144 élèves soit 18.15% des effectifs de 3^H à 8^H.

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments



Données au 17.12.2021

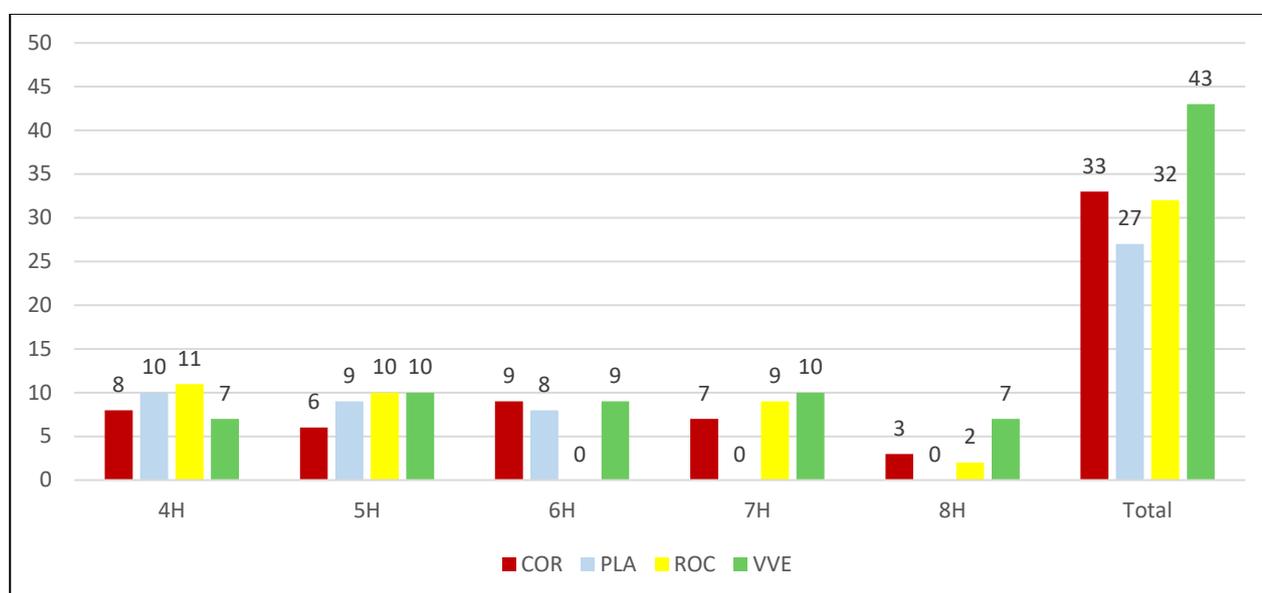
6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été proposés et organisés pour les élèves de 4^H à 8^H dans les quatre établissements.

Les 135 inscriptions sont réparties de la manière suivante :

Cormanon	: 33 élèves – enseignant	: M. Jonathan Bugnon;
Platy	: 27 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli;
Rochettes	: 32 élèves – enseignant	: M. Jonathan Bugnon;
Villars-Vert	: 43 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



Données au 17.12.2021

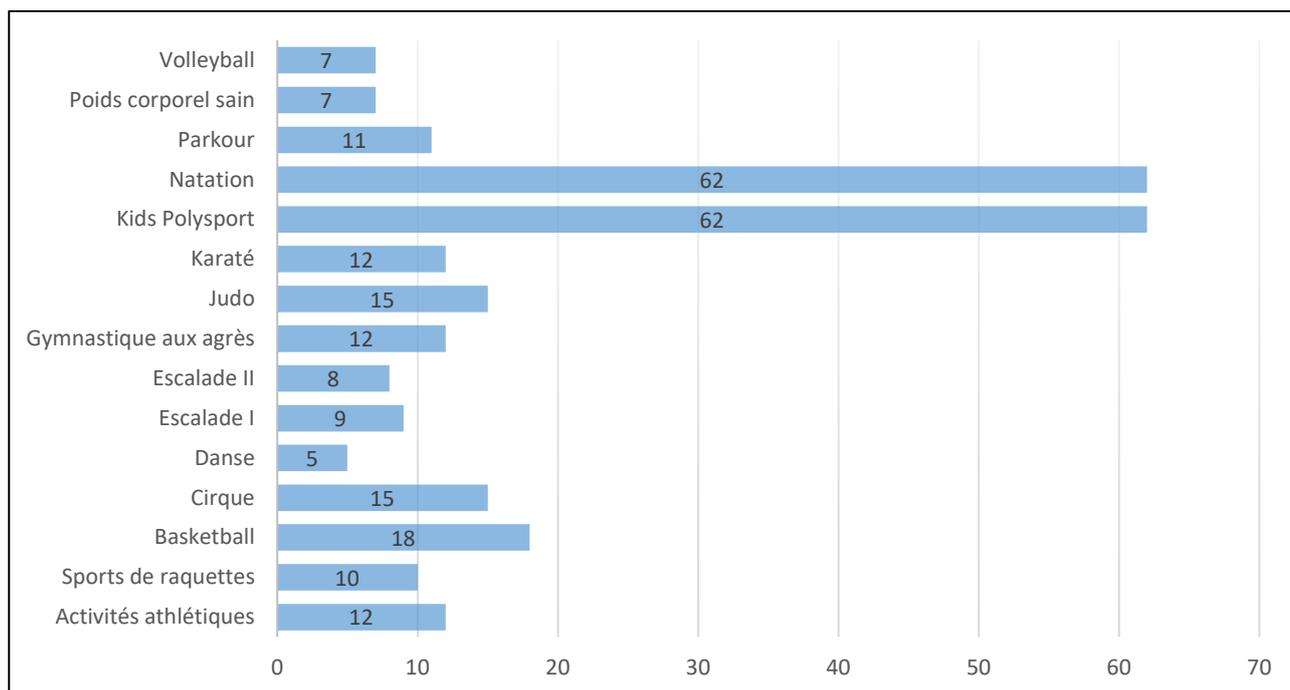
6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Le programme du sport scolaire facultatif s'adresse aux élèves dès la 2^H domiciliés à Villars-sur-Glâne. Lors de la rentrée scolaire 2021/22, 16 activités ont été proposées dont deux d'entre elles n'ont pas été ouvertes, le seuil minimal d'inscription n'ayant pas été atteint.

Certains cours sont proposés en collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (judo, et karaté) et l'école de Cirque Toamême de Fribourg.

Pour l'année scolaire 2021/22, 265 enfants étaient inscrits dans les diverses activités proposées encadrés par 18 moniteurs-trices.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



Données au 17.12.2021

6.7 SPORT SCOLAIRE

Par l'engagement de maître·sse·s d'éducation physique, la Commune de Villars-sur-Glâne veut apporter une plus-value au niveau de l'enseignement de l'éducation physique et du sport. Le tableau ci-après permet d'avoir un aperçu des différentes activités par degré de scolarité :



Degré	Activité	Durée/ fréquence*
1 ^H	Collaborations pédagogiques (avec classe de 2^H)	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs (avec classe de 2^H)	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
2 ^H	Natation	5x2 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons consécutives
3 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
4 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées

	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
5^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
6^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
7^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	camp de 5 jours
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
8^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Vélo	camp de 2-3 jours et 2x2 unités de préparation
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées

*La fréquence peut varier en fonction du nombre de classes et de la grille horaire par classe.

6.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont assisté aux spectacles suivants :

Quand	Spectacles scolaires	Public
Janv. 2021	Amélie Mélo	5-6 ^H
Mai 2021	Panopticum curiosum	7-8 ^H (report 2020)
Sept. 2021	L'Ogrelet	3-4 ^H
Oct. 2021	Le Mensonge	4 ^H
Oct. 2021	Roxane & Cyrano, c'est la classe ! dans les classes	7-8 ^H Cormanon, Rochettes et Villars-Vert
Nov. 2021	Toilci et Moilà	1-2 ^H
Déc. 2021	Hamlet, c'est la classe	7-8 ^H Platy

Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale est chargée, en collaboration avec un-e enseignant-e délégué-e par établissement, d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par

le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

6.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre pour enfants. Soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne dès ses débuts en 1987, elle s'inscrit dans les activités extrascolaires offertes aux enfants domiciliés dans la Commune de Villars-sur-Glâne.

Le trajet des Ombres de Shakespeare est marqué par une volonté de présenter des spectacles de haute qualité, en encadrant les enfants par des professionnels du spectacle et de la pédagogie artistique sans effectuer une sélection de comédiens. L'enjeu est dès lors double : premièrement, un véritable travail artistique autour d'une pièce à monter avec

tout ce que cela implique d'engagement et de rigueur et, deuxièmement, un travail pédagogique mobilisant des ressources importantes chez les enfants au niveau social et cognitif.

L'année 2021 a, à nouveau, été particulière en raison de la covid-19. Mais malgré la pandémie, les Ombres de Shakespeare ont pu présenter leur pièce « Bon voyage » au public lors de quatre représentations. Les photos sont disponibles sur le site de la troupe www.ombres-de-shakespeare.ch

6.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Depuis la rentrée scolaire 2021/22, le Service de la Médecine scolaire de la Ville de Fribourg, déjà répondante pour les CO du Belluard, de Jolimont, de Pérolles, de la DOSF ainsi que pour la vaccination au CO de Sarine-Ouest, garanti la médecine scolaire pour l'ensemble des CO de la Ville et de l'Association selon l'organisation Frimesco.

Cela signifie qu'à partir de l'année scolaire en cours, les visites médicales en classes primaires ne sont plus réalisées. Les élèves de 8^H auront la visite médicale en 9^H au CO.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est organisé pour tous les élèves du cercle scolaire.

Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.11 COURS DE PRÉVENTION

PAMFRI www.pamfri.ch

Par la loi sur la détention des chiens, il incombe au canton d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires sur le comportement à adopter en présence d'un chien, les signes d'un comportement agressif chez le chien, la prévention des agressions et le comportement à adopter en cas d'agression. Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec un chien dans les classes de 3^H.

Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

Ces cours ont pour objectif de contribuer à faire diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien, en enseignant aux enfants de façon ludique à se comporter de manière adéquate en présence d'un chien, connu ou inconnu, dans plusieurs situations de la vie quotidienne.

En 2021, les interventions ont été annulées en raison de la pandémie.

Education sexuelle www.fr.ch/dsas/cfss

Les interventions en éducation sexuelle font partie intégrante des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé et sont en adéquation avec les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER). Les contenus des cours varient tout au long de la scolarité de l'enfant et visent, entre autres, à développer ses compétences psychosociales et à renforcer des valeurs telles que le respect de soi et d'autrui, le respect des différences et du libre-choix.

Ces interventions sont organisées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle, secteur du Service du médecin cantonal (SMC) et sont réalisées en 2^H, 6^H et 8^H.

6.12 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

Accueil des migrants

Le bureau de coordination « école-parents migrants » a comme objectif principal de tisser des liens entre les deux acteurs responsables de l'éducation de l'enfant (école et parents migrants). Il accompagne et aide les parents migrants à découvrir et intégrer les divers réseaux sociaux dans leur nouveau lieu de vie (école, quartier, commune).

Il n'y a aucune différenciation faite entre les familles de réfugiés ou des migrants pour raison économique, sociale ou écologique.

Toutes les familles accueillies sont considérées comme des familles migrantes. Les accueils ont lieu au domicile de la famille ou au bureau de la coordination, en général, durant le premier

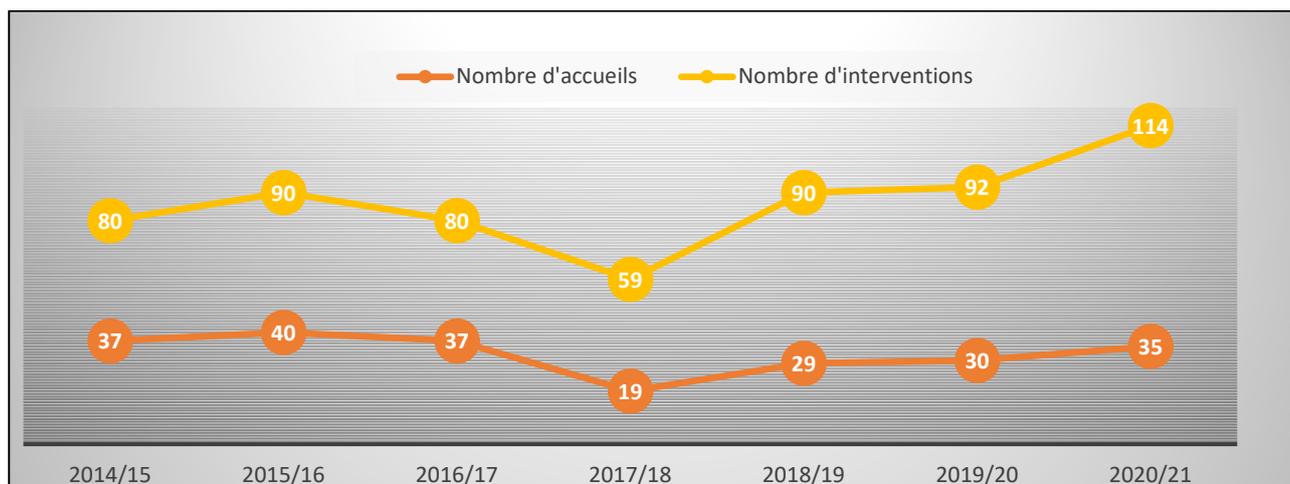
semestre de l'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2020/21, il y a eu au total 35 accueils et 114 interventions dont les demandes proviennent de sources différentes telles que les enseignants, les thérapeutes scolaires, les parents d'élèves, etc.

27 demandes en lien direct avec les semi-confinements et la covid-19 ont été recensées à partir du 2^{ème} semestre dont 8 émanaient du milieu scolaire et 19 des parents.

Ce service d'accueil est actif depuis plus de 20 ans au sein de la Commune

Nombre d'accueils et d'interventions



Nombre d'accueils par quartier

Villars-Vert : 10

Rochettes : 8

Cormanon : 9

Platy : 8

Origine des familles : Afghanistan, Albanie, Argentine, Brésil, Cameroun, Chili, Erythrée, Espagne, France, Italie, Irak, Japon, Kosovo, Macédoine, Maroc, Mongolie, Pologne, Portugal, Syrie et Tunisie.

6.13 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Une offre de cours de français plus élargie est entrée en vigueur en septembre 2008. Ces leçons ne s'adressent plus uniquement aux parents d'enfants en âge préscolaire ou en cours de scolarité obligatoire mais à tout adulte allophone domicilié dans la Commune.

L'Etat de Fribourg, par l'intermédiaire du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme, subventionne nos cours de français pour adultes spécifiquement adaptés aux migrant-e-s. Ils favorisent considérablement le processus d'intégration et s'adressent notamment aux personnes disposant de moyens financiers modestes.

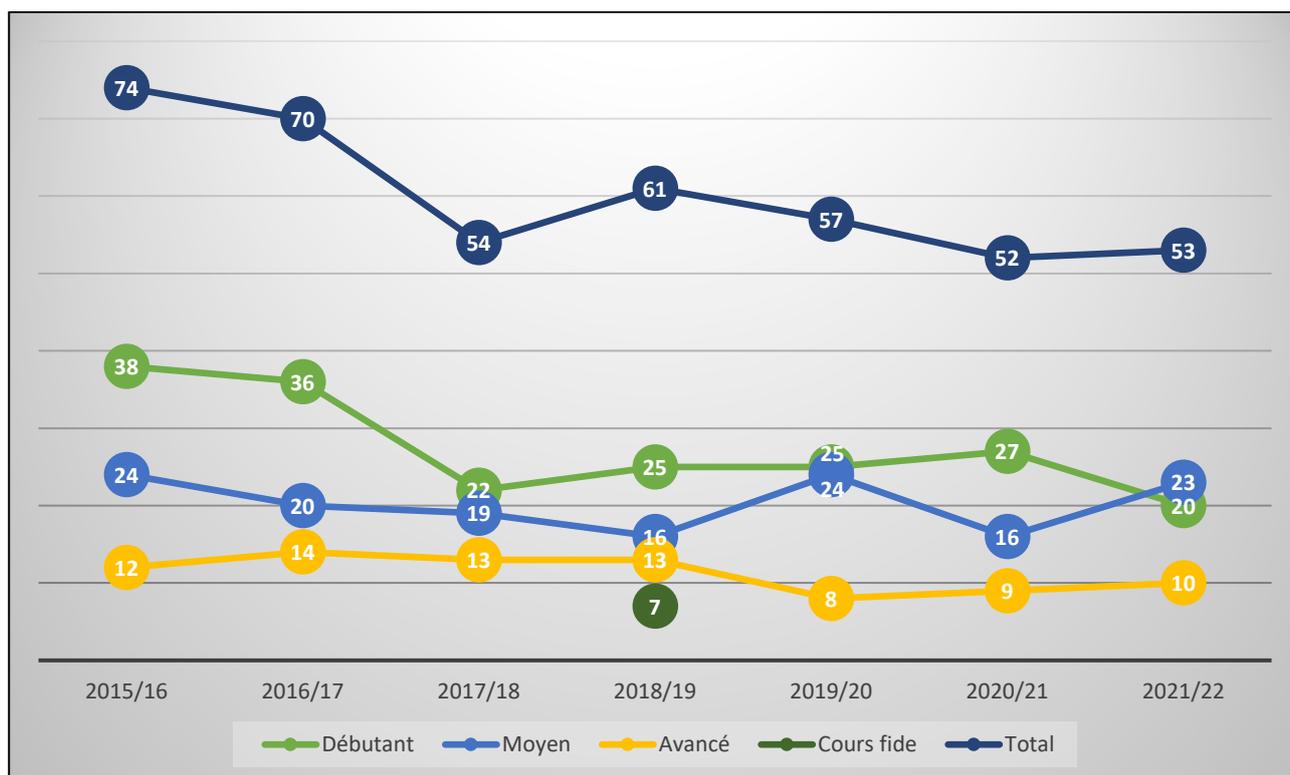
L'enseignement est dispensé en veillant aux besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les

participants et facilite l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle.

Pour l'année scolaire 2021/22, six cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied soit 3 cours niveau débutant (A1), 2 cours niveau moyen (A2) et 1 cours niveau avancé (B1). Deux cours sont réservés aux "mères de famille – femmes" le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu).

Pour les cours réservés aux mères de famille, une garderie est organisée pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Ce service est sous la responsabilité de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF).

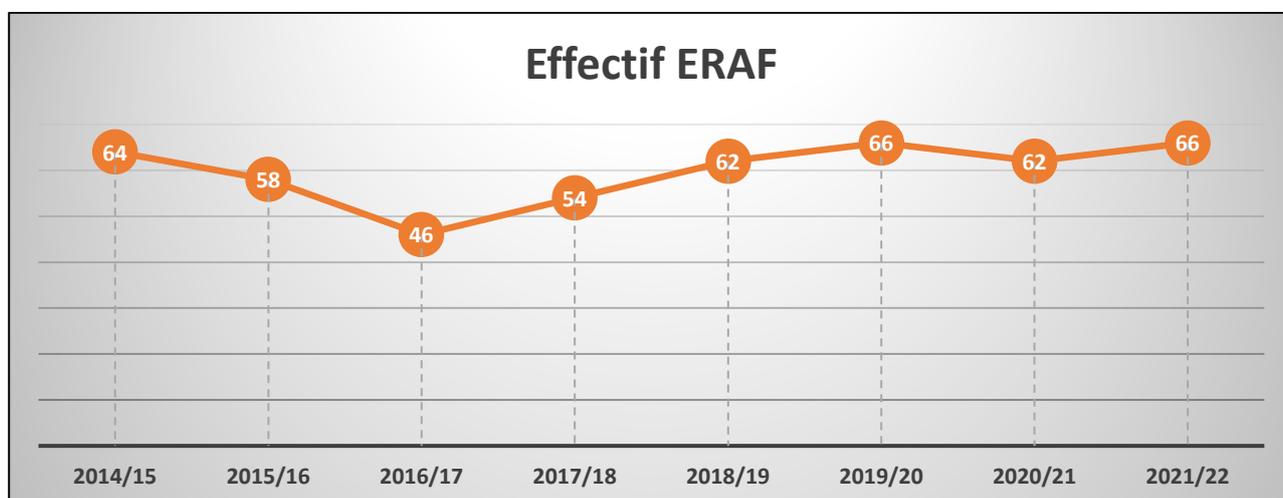
Évolution du nombre de participants



6.14 ÉCOLE RÉGIONALE ALÉMANIQUE, CYCLE D'ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Régionale alémanique de Fribourg ERAF

66 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, fréquentent en 2021/22 les classes enfantines (19) et primaires (47) de l'Ecole Régionale alémanique de Fribourg.



Cycles d'orientation

Les élèves villarois fréquentant les cycles d'orientation de Fribourg en 2021/22 se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 398
- > CO du Belluard : 0
- > CO de Jolimont : 0
- > CO de Sarine-Ouest : 0
- > CO de langue allemande DOSF : 22

Formation professionnelle initiale

Pour 2020/21, en termes de formation professionnelle initiale, 189 apprenti·e·s étaient domicilié·e·s sur le territoire communal tandis que 343 apprenti·e·s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

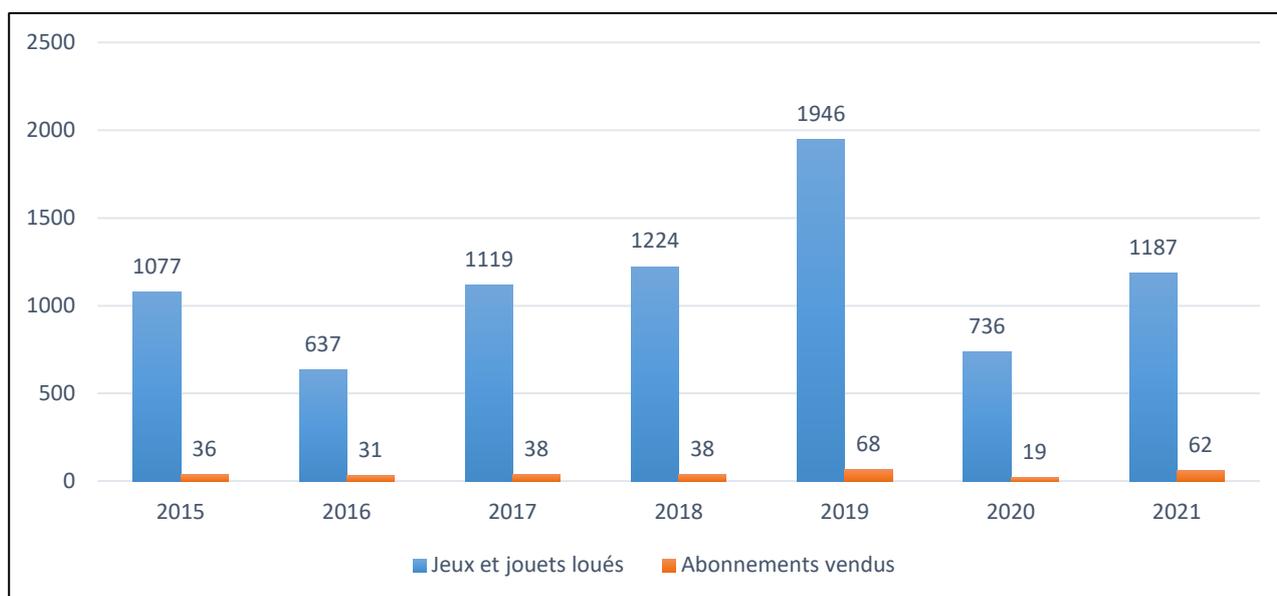
6.15 LUDOTHÈQUE

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.



En 2021, la ludothèque a prêté 1187 jeux et jouets et vendu 62 abonnements dont :

- > 21 abonnements à CHF 30.-
- > 19 abonnements à CHF 40.-
- > 14 abonnements à CHF 45.-
- > 8 abonnements à CHF 50.-



5 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Une cinquantaine de jeux ont été offerts par des clients. Une seconde vie pour ces jeux et des heureux !



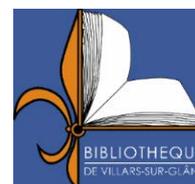
Fonctionnement

L'activité de la ludothèque a été fortement impactée par la pandémie liée au Covid-19 notamment en raison de sa localisation dans les sous-sols du home des « Martinets ». La ludothèque a pu rouvrir partiellement à raison de 1x/semaine à partir du 27.01.2021 et une certaine normalité a pu se mettre en place dès le mois de septembre.

Les heures d'ouverture ont représenté 540 heures de présence, respectivement 60 ouvertures, réparties sur trois collaboratrices.

6.16 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque en chiffres



Lecteurs actifs en 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Lecteurs actifs	2'035	1'941	1'931	1'850	1'945	1'946

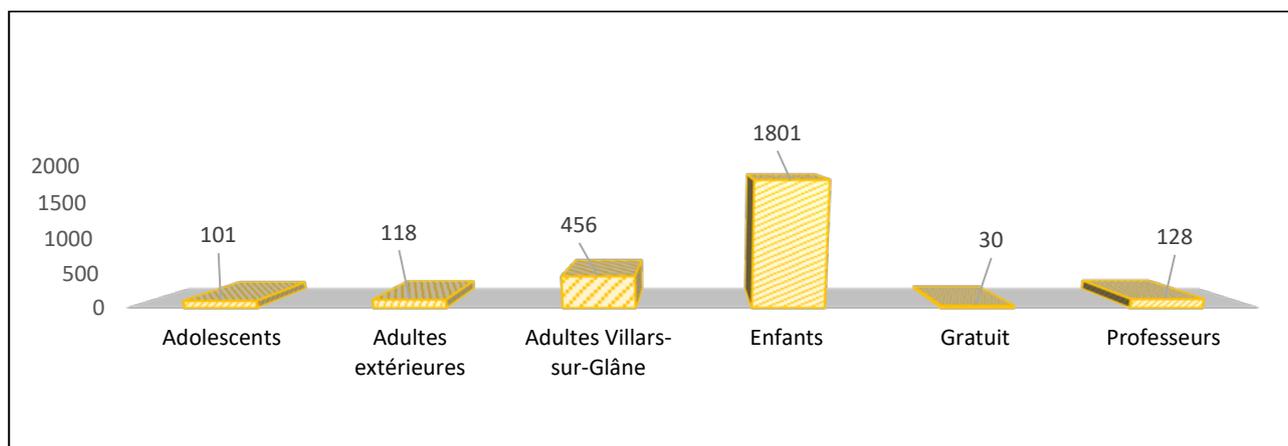
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 13.7 % de la population de la Commune.

Lecteurs inscrits en 2020

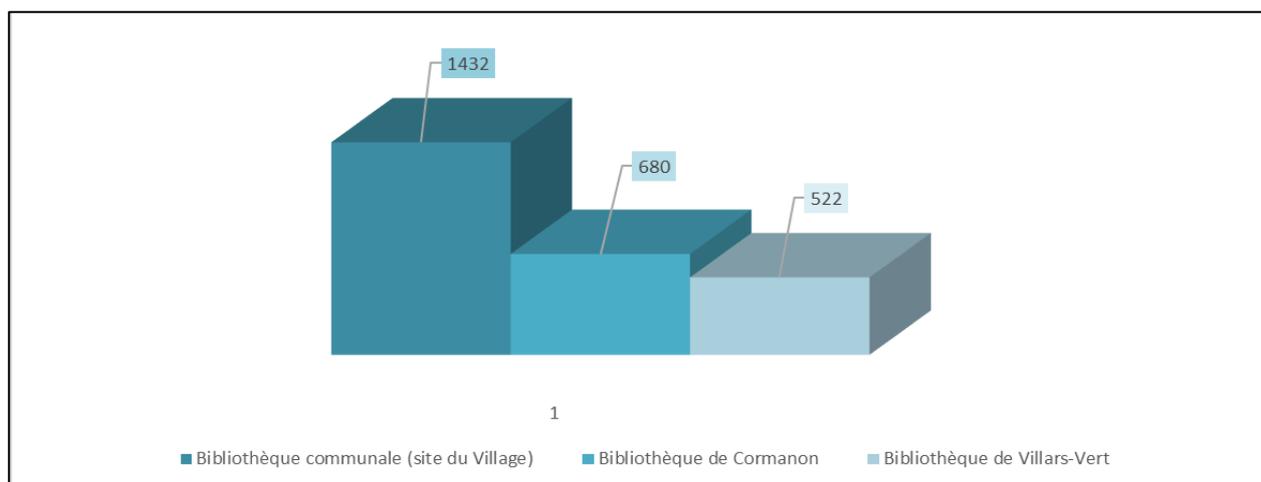
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Lecteurs inscrits	2'792	2'665	2'697	2'569	2'649	2'634

En 2021, 308 nouveaux comptes ont été ouverts.

Lecteurs par catégorie d'abonnement en 2021



Lecteurs par sites en 2021



Lectorat adulte 2021

Lectorat adulte	Inscrit	Actif
	702	474

Parmi les lecteurs inscrits, 460 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg
- Neyruz
- Matran
- Granges-Paccot
- Marly
- Avry-sur- Matran
- Posieux
- Givisiez
- Corminboeuf
- Ecuwillens

Lectorat jeune 2021

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'801	101

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne ventilés en 62 classes, réparties comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
14 classes	20 classes	18 classes	10 classes
280 élèves	238 élèves	352 élèves	179 élèves

Achats en 2021

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Roman	605	76	121	802
Album	129	64	55	248
Bande dessinée	493	102	92	687
Documentaire	300	84	83	467
DVD	110			110
Jeu vidéo	22			22
Livre Audio	3			3
Périodique	314	64	77	455
Total	1'976	390	428	2'794

Le prêt en 2021

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 107'114 documents en 2021 avec une fréquentation de 21'273 utilisateurs.

2016	2017	2018	2019	2020	2021
109'023	97'084	98'325	103'323	83'539	107'114

Le prêt par site en 2021

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325
2019	68'526	21'626	13'171	103'323
2020	60'430	13'167	9'942	83'539
2021	72'955	19'602	14'557	107'114

Le catalogue

La bibliothèque recense 35'655 ouvrages dans son catalogue, répartis sur les trois sites.

Achats

2'794 documents ont été acquis en 2021.

Livres en d'autres langues

266 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

201 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la Paroisse de Villars-sur-Glâne.

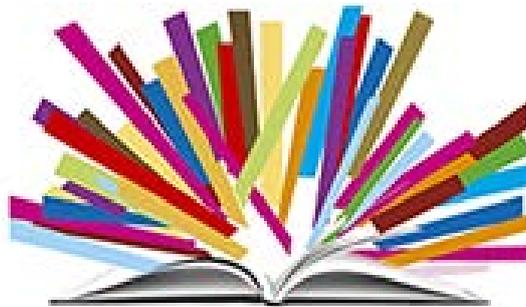
Conclusions

2021 a été une année particulière que tous les acteurs du livre ont tenté de vivre normalement, comme si de rien n'était, pour le plus grand bonheur des lectrices et lecteurs du monde entier.

Les programmes éditoriaux ont été scrupuleusement respectés contrairement à 2020 et, dans les bibliothèques, le maximum a été fait pour assurer un service le plus normal possible.

La fréquentation est contrastée. Les chiffres de prêts sont excellents et reflètent une vraie envie de lire et de faire lire. On doit remonter à 2016 pour retrouver une si bonne fréquentation. Le changement est ailleurs : si beaucoup de familles se sont inscrites, les personnes plus âgées ont, elles, parfois renoncé à leurs visites.

La bonne santé de la Bibliothèque se traduit par une nouvelle progression des prêts pour la jeunesse. Une tendance de fond qui confirme la nécessité de toujours rester bien à l'écoute de ce public.



7. SANTÉ, SOCIAL ET CURATELLES

7.1 SERVICE SOCIAL

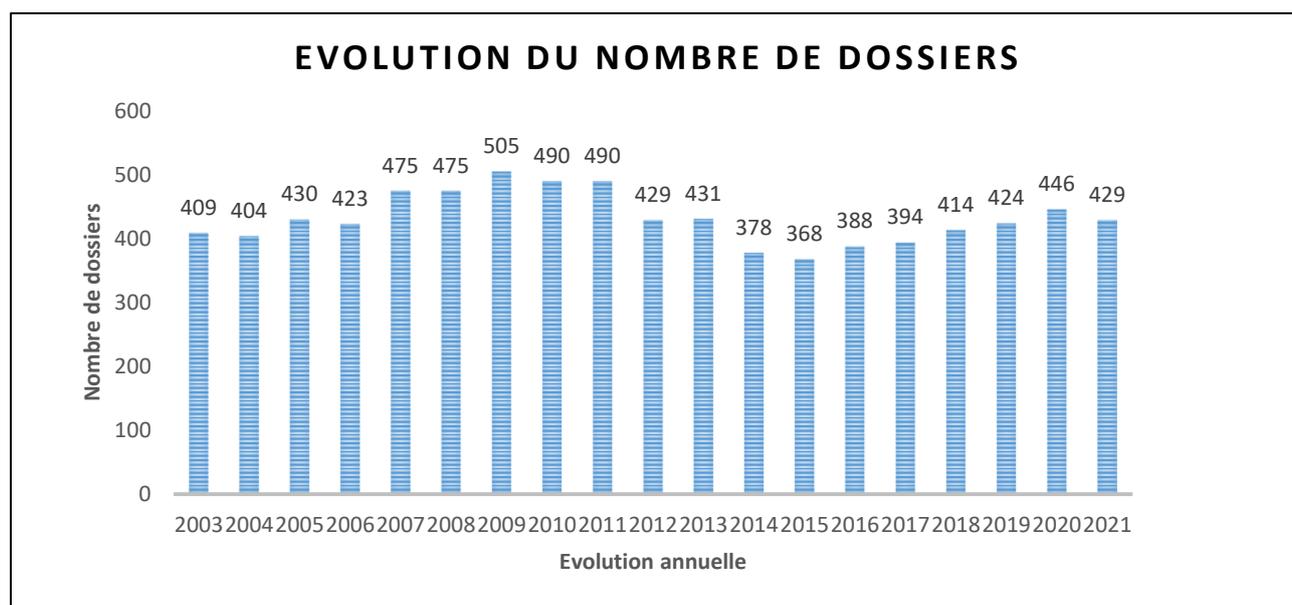
Evolution générale

Durant l'année 2021, le Service social a continué à fonctionner au rythme de la pandémie. Grâce aux enseignements tirés de l'année précédente et aux capacités d'adaptation de chacune et chacun, le Service social a pu continuer à assurer un suivi de qualité à tous les bénéficiaires au besoin de l'aide sociale. Grâce aux plans de protection, les entretiens ont pu se dérouler en présentiel jusqu'au mois de novembre. A partir de ce moment-là, suite au durcissement des mesures, les entretiens ont eu lieu par téléphone jusqu'à la fin de l'année.

En avril 2021, un nouveau programme informatique « KISS », recommandé par le Canton, a été installé au Service social pour la gestion des dossiers et des budgets.

Statistiques

429 dossiers ont été traités par le Service social tout au long de l'année (446 en 2020). Parmi ces dossiers, 196 concernaient une demande d'aide financière (225 en 2020). L'aide sociale économique est stabilisée à 4%. Au niveau de la tendance générale, le service social a pu observer une diminution des nouveaux dossiers en 2021 avec 77 nouveaux dossiers contre 109 nouveaux dossiers en 2020. Cette diminution est due en partie aux prolongements des différentes aides telles que, l'assurance chômage, l'assurance perte de gain et également à la reprise globale de l'économie.

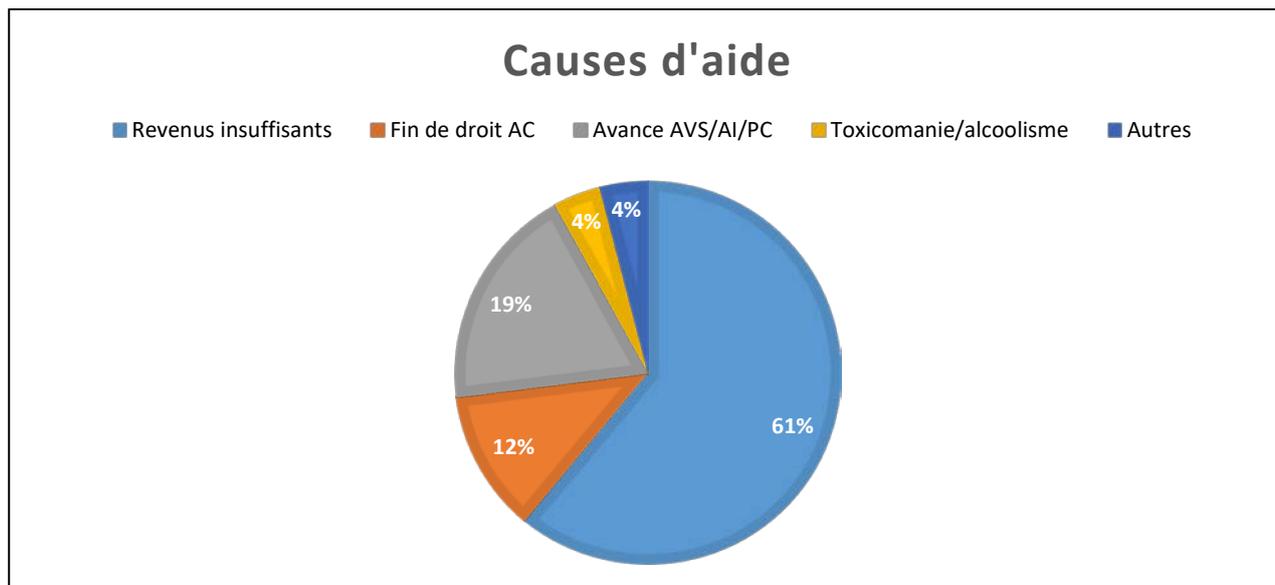


Fin 2021, 130 dossiers ont pu être archivés (131 en 2020).

Causes d'aide

En 2021, 12% des demandes d'aide financières concernent directement des personnes en fin de droit au chômage. Suite à la pandémie, les délai-cadres du chômage ont été prolongés, ce qui, dans plusieurs situations, a retardé l'entrée à l'aide sociale.

Pour 19% des demandes, il s'agit d'une avance en attendant la décision d'une assurance sociale (AVS/AI/PC, chômage, assurance perte de gain, etc). La majorité de ces avances concernent une demande de rente d'assurance invalidité.

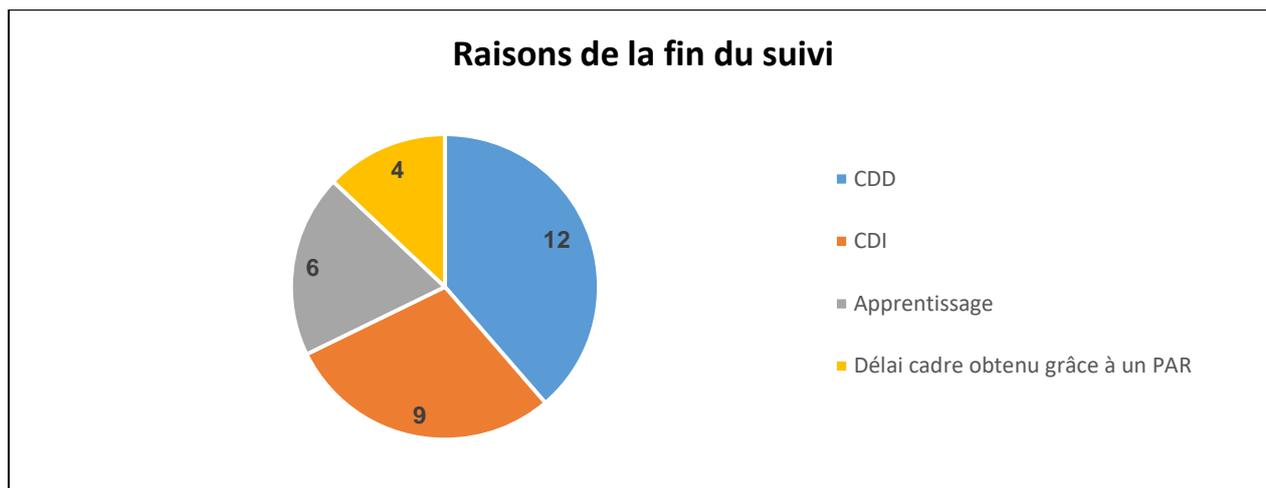


7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCT)

Dès le 1^{er} juillet 2021, les inscriptions au chômage ne sont plus gérées par l'administration communale, mais directement par l'ORP Centre, District Sarine. Toutefois, afin d'aider la population dans ses démarches administratives, une permanence d'aide pour la constitution du dossier de chômage a été mise sur pied en septembre 2021. Elle est ouverte les matins du lundi au jeudi.

Tout au long de l'année, 140 personnes ont été suivies par l'OCT. Dans tous ces suivis, l'OCT a soutenu ces différents bénéficiaires pour l'élaboration d'un dossier de candidature. 67 de ces situations ont pu bénéficier d'un contrat PAR (personnel auxiliaire de remplacement). Ainsi, ces personnes ont pu obtenir un contrat temporaire de quelques mois et ainsi diminuer, voire éviter, l'aide sociale financière. L'OCT a multiplié ses collaborations avec différents partenaires au sein de la Commune (Ritec, Résidence Les Martinets, Association St-Camille, Le Domaine de Notre-Dame de la Route).

Grâce à ces différentes démarches, 27 personnes ont pu retrouver un emploi ou un apprentissage sur le premier marché du travail, ce qui correspond à un taux de 19%.



Projet job

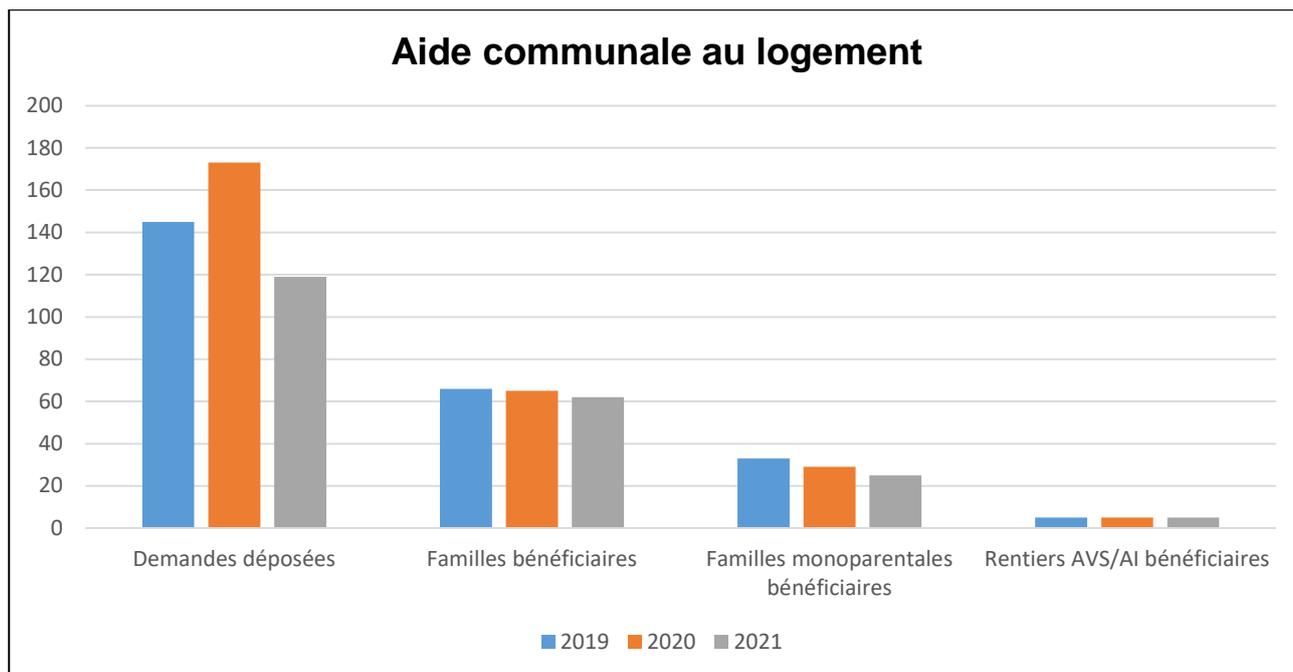
Projet job a continué à offrir ses prestations aux jeunes de la Commune en 2021. Le volet collectif a été repensé et a donné lieu à une permanence de recherche d'apprentissage. Ce format plus libre et sans inscription correspondait mieux aux besoins constatés sur le terrain. L'équipe de Projet Job, qui réunit une personne de l'OCT, une personne de l'animation et l'équipe du travail social hors murs, s'est rencontrée à 9 reprises.

Ces séances ont permis d'échanger sur les jeunes afin de pouvoir les répartir en fonction de leurs besoins, l'animation accompagnant les jeunes dans des projets collectifs et l'OCT se centrant sur les suivis formels d'insertion professionnelle. L'équipe des Travailleurs sociaux hors murs, quant à elle, se charge d'accompagner les jeunes sur le plan social et individuel. Les rencontres fréquentes avec le C.O. de Pérolles ont permis de travailler en amont avec un grand nombre de jeunes avant qu'ils ne soient en rupture.

Ainsi, en 2021, 41 jeunes, de 15 à 25 ans, ont été soutenus dans le cadre de Projet Job. Dans l'ensemble de ces suivis, un soutien a été mis en place afin d'aider ces jeunes à trouver une place d'apprentissage. En effet, la formation est primordiale afin d'assurer un avenir avec pérennité. C'est pourquoi, les intervenants de Projet job ont systématiquement encouragé les participants à faire des recherches dans cette direction. Grâce à ces suivis, 12 jeunes ont pu trouver une place d'apprentissage.

7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2021, 119 demandes, dont 92 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 62 concernent les familles, 25 les familles monoparentales et 5 des rentiers AVS/AI. Ainsi, CHF 118'460.45 ont été attribués.



7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le service durant l'année 2021 a connu une augmentation assez conséquente puisque l'on décompte plus de **32 nouveaux dossiers** confiés par la Justice de Paix.

Les mesures confiées par la Justice de Paix sont principalement des mandats de « gestion et de représentation » (95%). Les mesures restantes étant des curatelles « d'accompagnement ».

Durant l'année 2021, **12 dossiers** ont été levés par la Justice de Paix, soit en raison d'un déménagement, soit par une levée de la mesure de protection ou un décès.

47 dossiers de personnes dépendantes du service (indépendamment du nombre de personnes dans le ménage) ont bénéficié de manière régulière ou ponctuelle de l'aide sociale. Cela représente une augmentation de **plus de 20%** des mandats de l'année précédente.

Les nouveaux dossiers confiés au Service concernent en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou le plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, de séparation ou à des problèmes psychiques. Le suivi des dossiers s'avère beaucoup plus exigeant que par le passé au vu des obligations administratives de plus en plus poussées.

Toutes les personnes au bénéfice d'une aide matérielle du Service Social sont suivies par les 3 assistantes sociales du Service des Curatelles. En sus, un suivi est également mis en place pour des personnes concernées (pupilles) vivant souvent seules et incapables de gérer leur quotidien ou leurs besoins de base sans qu'une aide externe ne soit suffisante (Pro Senectute, Aides et Soins à domicile, ergothérapeutes, etc...).

8. COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

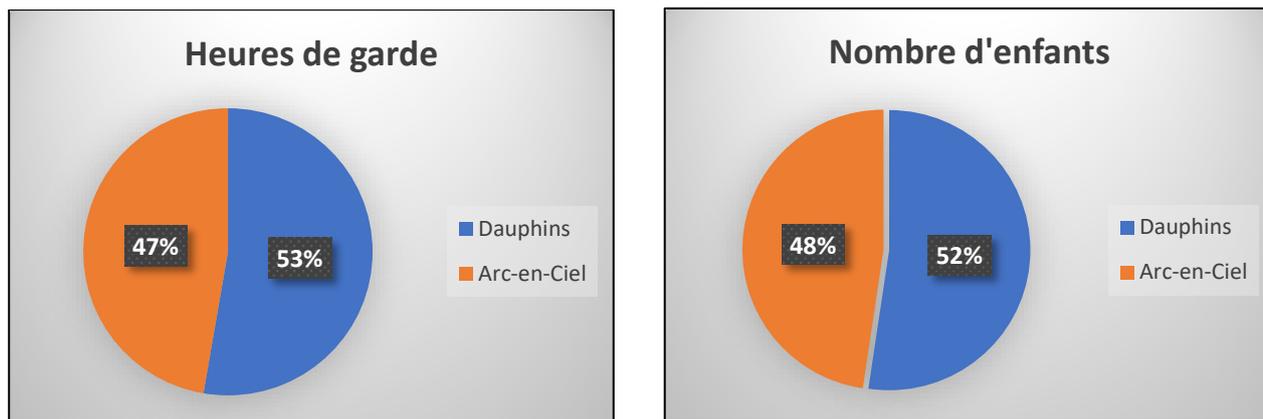
Pour respecter les prescriptions cantonales, au cours de 2021 la FAEF a dû introduire un nouveau mode de calcul du revenu déterminant pour fixer le tarif de placement d'un enfant et par conséquent le montant de la subvention accordée par la Commune pour un tel placement dans les crèches de la FAEF ou dans les crèches conventionnées. Le Canton a notamment exigé que le calcul du revenu déterminant soit analogue au calcul du droit à la subvention aux assurances maladies (ordonnance du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie OR). Pour ce faire, le tarif n'est plus basé sur le revenu brut, mais sur l'avis de taxation des parents selon les critères définis par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

En vue de l'introduction de ce nouveau système de calcul, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} août 2021, au début de l'année la FAEF a procédé à l'élaboration de nouvelles grilles tarifaires pour les crèches ainsi que pour les accueils extrascolaires (cf. chap. 8.2.) en se fondant, d'une part, sur la grille de référence de la LStE (loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour) publiée le 2 juin 2014 par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et, d'autre part, sur des projections basées sur les avis de taxation que la FAEF a pu obtenir auprès des parents (env. 30% d'entre eux ont accepté de remettre leur avis). Les nouvelles grilles tarifaires, adoptées le 2 février 2021 par le Conseil de fondation de la FAEF et acceptées le 22 mars 2022 par le Conseil communal, ont été transmises au SEJ qui les a validées.

L'introduction des nouvelles grilles tarifaires a été accompagnée par la mise en vigueur du nouveau règlement communal concernant l'accueil extrafamilial de jour des enfants en âge préscolaire adopté le 16 juin 2021 par le Conseil général et approuvé par la DSAS le 9 août 2021, ainsi que par son règlement d'application adopté le 29 mars 2021 par le Conseil communal.

En 2021, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance soutenues par la Commune n'ont pas changé par rapport à l'année précédente. Il s'agit notamment de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), créée en 2013 par décision du Conseil communal, de trois crèches privées avec lesquelles la Commune a passé une convention, de deux écoles maternelles et de « famiya » (ex-Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine). À noter que les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également des subventions de l'Etat et des employeurs.

Au cours de l'année 2021, les 2 crèches de la FAEF « Arc-en-Ciel » (Cormanon Est) et « Les Dauphins » (Villars-Vert) ont accueilli, pour des périodes variables, respectivement 81 enfants (74'257 heures de garde) et 89 enfants (82'764 heures de garde).



La FAEF ne disposant pas d'un nombre suffisant de places en crèche, la Commune collabore avec des crèches privées au moyen de conventions par lesquelles elle s'engage à réserver un nombre déterminé de places et à verser une participation aux frais des parents. Il s'agit des crèches suivantes :

- « Cap Canaille » nouvellement sise dans le quartier de Cormanon (la Commune subventionne 30 places occupées à 100%).
- « Pop e Poppa Fribourg » (places réservées aux enfants du personnel du HFR habitant la Commune et ayant des horaires irréguliers).
- « Le Bosquet » à Givisiez (7 places à 100%).

En 2021, la Commune a également participé financièrement aux frais de placement de 2 enfants à la crèche « Le Château des enfants » en Ville de Fribourg.

Au cours de l'année 2021, l'école maternelle « Scou-bi-Doux » a accueilli 15 enfants de 2 à 3 ans, 19 enfants de 3 à 4 ans et 4 enfants de 1^{er} et 2nd pour des cours d'allemand. Ces enfants fréquentaient 1 ou 2 demi-jours d'école pour un total de 55 places occupées sur la semaine. À son tour, l'école maternelle « Le Coffret Magique » a accueilli 60 enfants, dont 26 enfants dès 2 ans et demi et 34 enfants dès 3 ans et demi parmi lesquels 8 enfants en groupe d'apprentissage du français en jouant. Les deux écoles maternelles ont accueilli des enfants d'origine allophone ou ayant des besoins particuliers placés par Caritas qui ne trouvent pas toujours de place dans des accueils spécifiques. Ceci permet à ces enfants d'y trouver un lieu d'accueil et de soutien. Certains de ces enfants bénéficient d'un suivi supplémentaire de la part du Service éducatif itinérant (SEI) et leur famille d'un soutien des assistantes sociales de Caritas.

En 2021, 60 familles villaroises ont utilisé les services de famiya et ont bénéficié d'une subvention de la Commune. 85 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont 75% étaient en âge préscolaire. Famiya a ainsi offert l'équivalent de 21 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une mini crèche. Sur les 138 accueillantes salariées de l'Association, 10 sont domiciliées à Villars-sur-Glâne. Alors que son volume de garde ne cesse de croître en Sarine, famiya connaît une baisse sur la Commune de Villars-sur-Glâne (- 7.3% par rapport à 2020), par manque d'accueillantes.

La Commune a continué de verser une contribution de CHF 3.- par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg. La Commune a également versé des contributions financières, sous forme de dons, à l'Association pour l'Education familiale pour soutenir ses activités dans la Commune et notamment

un projet dénommé « Ecole Plus » venant en aide aux parents d'enfants (0 à 7 ans) issus de l'asile habitant à Villars-sur-Glâne. Une contribution financière a également été versée à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) et leurs parents.

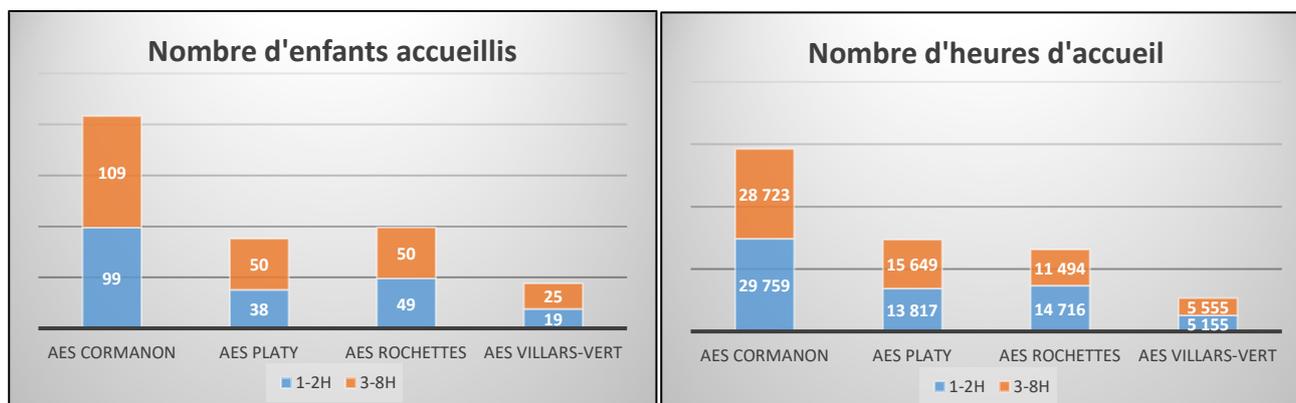
D'autres activités visant à combattre les inégalités sociales et/ou favorisant l'éveil précoce ont été organisées dans le cadre de la cohésion sociale ou des sports (ex. « Tilou » ou « Piccolo »).

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école enfantine (1^H à 2^H) et primaire (3^H à 8^H), sont également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF). Les revenus de la FAEF sont assurés par les subventions communales et la participation des parents selon un système de tarifs dégressifs en fonction de leur capacité financière.

Depuis le 1^{er} août 2021, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place. Le tarif est calculé sur la base de l'avis de taxation (cf. chap. 8.1.). Une subvention de l'Etat et des employeurs est accordée pour les enfants des degrés 1^H à 2^H. L'introduction de la nouvelle grille tarifaire a coïncidé par la mise en vigueur du nouveau règlement communal concernant l'accueil extrascolaire AES adopté le 16 juin 2021 par le Conseil général et approuvé par la DSAS le 9 août 2021, ainsi que par son règlement d'application adopté le 29 mars 2021 par le Conseil communal.

En 2021 les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école enfantine (1^H à 2^H) et primaire (3^H à 8^H), également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), ont comptabilisé 188 jours d'ouverture. Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants. Depuis la nouvelle rentrée scolaire 2021-2022, toutes les demandes des parents ont été acceptées et la FAEF a ainsi pu ouvrir toutes les plages dans les quatre AES.



En 2021, l'AES de Villars-Vert a ouvert de nouvelles plages horaires et a ainsi pu répondre à toutes les demandes des familles. L'AES de Villars-Vert a accueilli 19 enfants de 1-2^H (5'155 heures de garde) et 25 enfants de 3-8^H (également 5'555 heures de garde). Le groupe-jeu, animation préscolaire proposée par la FAEF pour les enfants allophones, est réparti en deux groupes.

Le premier accueille les enfants les mardis et jeudis matin et le deuxième, les mercredis et vendredis matin.

En 2021, l'AES de Cormanon a accueilli 99 enfants de 1-2^H (29'759 heures de garde) et 109 enfants de 3-8^H (28'723 heures de garde).

Aux Rochettes, l'AES a accueilli 49 enfants de 1-2^H (14'716 heures de garde) et 50 enfants de 3-8^H (11'494 heures de garde).

L'AES du Platy a accueilli 38 enfants de 1-2^H (13'817 heures de garde) et 50 enfants de 3-8^H (15'649 heures de garde).

En 2021, la FAEF a maintenu l'offre d'accueil durant les vacances scolaires (AES-vacances) pour un total de 625 inscriptions réparties comme suit :

AES-vacances de Pâques :	137 inscriptions
AES-vacances d'été (juillet) :	278 inscriptions
AES-vacances d'août (avant la rentrée) :	69 inscriptions
AES-vacances d'automne :	141 inscriptions

L'accueil a été centralisé à l'AES du Platy. Les horaires d'ouverture, 07h00-18h00, ont bien répondu aux attentes des familles. L'AES a ouvert 25 jours durant les vacances scolaires.

8.3 PERSONNES ÂGÉES

Comme prévu par la loi fribourgeoise du 12 mai 2016 sur les seniors (LSen), le 30 juin 2021 notre Commune a finalisé et transmis aux autorités cantonales compétentes le Concept communal en faveur des seniors ou « Concept Senior+ ». Le Concept pose le cadre général sur lequel baser la planification des mesures et des actions concrètes. Il identifie les domaines prioritaires d'intervention au niveau communal partant des besoins exprimés lors du sondage effectué auprès des seniors de la Commune entre février et avril 2020 au moyen du questionnaire « Vivre et participer dans ma commune ». Sur la base de ce concept, l'administration communale et en particulier le secteur de la Cohésion sociale (cf. chap. 8.4.) ont élaboré une série de fiches de mesures et planifié un certain nombre d'activités concrètes pour lesquelles le Conseil communal a prévu une contribution supplémentaire de CHF 15'000.- dans son budget 2022.

Le 25 août 2021, l'Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS) présidée par Mme Erika Schnyder a annoncé sa dissolution pour la fin 2021. Cette décision était en relation aux travaux initiés en 2019 et visant à réunir l'AFAS et l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) dans une nouvelle faîtière. Les différentes instances fribourgeoises œuvrant dans le secteur (Réseaux de santé, EMS, associations, etc., Résidence des Martinets y comprise), ont, dès lors, été consultées en vue de la création de la nouvelle faîtière pour le 1^{er} janvier 2022. Jugeant ce délai trop court, compte tenu de l'ampleur de la tâche et des problématiques soulevées, il a finalement été décidé de continuer les travaux préparatoires au cours de 2022.

Au sein du Réseau Santé Sarine (RSS), la Commission de bâtisse (COBAT) a poursuivi ses travaux de planification pour la rénovation, la transformation et l'extension du Home Médicalisé de la Sarine

(HMS), du Foyer de jour de la Sarine et de la centrale des ambulances. Le crédit d'ouvrage de 49,7 millions dépassant la limite du référendum financier obligatoire, le 26 septembre 2021 cet objet a été soumis aux votants du district de la Sarine qui l'ont accepté à plus de 86%.

Le Directeur de la Résidence Les Martinets, M. Marc Roder, ayant annoncé son intention de prendre une retraite anticipée pour la fin 2021, le Conseil de fondation gérant la Résidence a mis au concours le poste en janvier 2021. À l'issue de la procédure de sélection, le Conseil de fondation a nommé M. Xavier Buchmann, jusqu'alors Directeur du Réseau Santé de la Glâne, au poste de directeur, fixant son entrée en fonction au 1^{er} septembre 2021.

Suite à la nouvelle Législature 2021-2026 et conformément aux statuts, le Conseil communal et le Conseil de Paroisse ont désigné les 7 membres appelés à siéger au sein du Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets. Le 15 juin 2021, lors de sa 1^{ère} séance, le nouveau Conseil de fondation a désigné M. Marco Aurelio Andina à sa présidence et M. Charles Ridoré à sa vice-présidence. Lors de la même séance, le Conseil de fondation a décidé de procéder à la signature du nouveau contrat de mandat de prestations pour la période 2021-2025 entre le Réseau santé de la Sarine et la Résidence Les Martinets, contrat qui a été paraphé le 30 juin 2021.

La situation sur le front du COVID se stabilisant, au cours de l'année La Résidence Les Martinets a pu rouvrir graduellement ses portes aux visites, tout en maintenant un certain nombre de mesures de protection. Le 5 novembre 2021, une résidente a pu fêter son centième anniversaire, entourée par sa famille en présence des autorités cantonales et communales. La Paroisse et la Commune ont, par contre, renoncé, à titre préventif, d'organiser la traditionnelle fête des nonagénaires aux Martinets. Toutefois, les 21 villarois fêtant leur nonantième anniversaire au cours de 2021 ont reçu une corbeille garnie, très appréciée, avec les compliments des autorités paroissiales et communales.

La situation sanitaire connaissant une nouvelle recrudescence en fin d'année, le Groupement des Aînés a, à nouveau, dû annuler le traditionnel repas de Noël qui avait été prévu en date du 11 décembre 2021 au Foyer des Préalpes.

8.4 COHÉSION SOCIALE

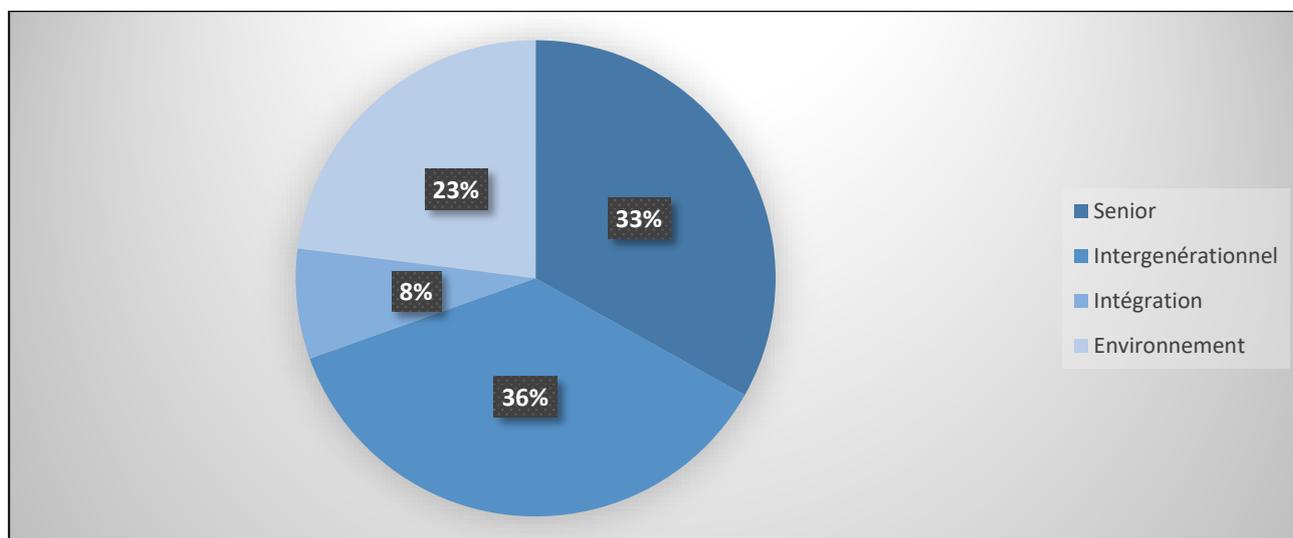
La confiance des habitant·e·s a été mise à mal au moment même où la vulnérabilité s'intensifiait sous toutes ses formes (sociale - environnementale - sécuritaire) et faisait appel à plus de cohésion sociale.

Cette situation ne résulte pas d'un déficit des ressources affectées à la solidarité mais à celle du mal-être de nos concitoyen·ne·s qui doit être davantage recherchée du côté de l'effritement des liens sociaux et des repères collectifs, à la suite de la crise sanitaire de 2020.

C'est pourquoi, en 2021, notre priorité a été de restaurer la confiance tout en revenant à la mission initiale, à savoir : soutenir l'engagement individuel ou collectif et maintenir un rapport fluide et harmonieux entre tous les partenaires économiques, cantonaux, associatifs.

Diversité de l'offre

- L'offre « Intergénérationnelle » est quasi égale à celle de l'environnement et agit souvent de concert.
- Elle rassemble à elle deux des publics **de tout âge et de toute origine**.



Quatre ans après sa création, le secteur de la cohésion sociale reste un véritable carrefour de partage d'idées et de projets.

Son rôle de trait d'union entre les acteurs·trices et les habitants·es ont fait un interlocuteur précieux pour

- mobiliser les compétences de chacun·e ;
- soutenir des actions qui ont du sens ;
- œuvrer pour la collectivité, la solidarité et la promotion de la santé.

Concept Senior+

L'animation et les actions autour du bien vieillir

La politique d'animation des habitant·e·s vise à réduire l'ennui et l'isolement en favorisant le bien-être par le biais d'activités à caractère ludique, créatif et d'échanges intergénérationnels.



Ainsi, la Cohésion sociale ne vise pas la logique occupationnelle. Le programme d'activités s'articule autour de trois objectifs généraux :

1. **promouvoir la santé**
2. **promouvoir la culture et la citoyenneté**
3. **encourager la convivialité et les échanges**

BEST OF 65+



Gym douce : pour se libérer des tensions et des douleurs



Shibashi : mouvement favorisant la respiration et la coordination



Reiki : relaxation énergétique au travers de l'Énergie universelle



Créativité : un atelier autour de matière naturelle



Club de Midi : repas en quinzaine à la Paroisse



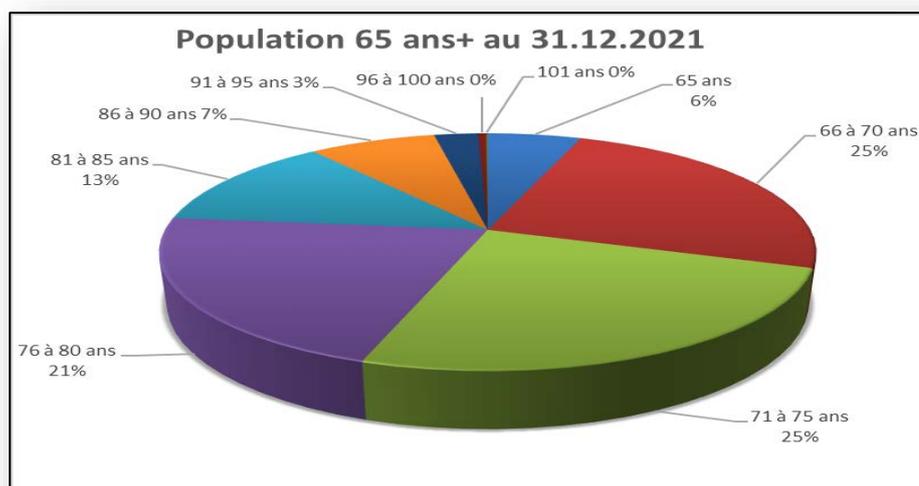
Café Partage de l'été : pour les Aîné.e-s seul.e-s

La Cohésion sociale a l'ambition d'impulser un rôle moteur auprès des personnes âgées dans leur territoire de vie pour servir non seulement leur intérêt en favorisant le « bien vieillir » mais également celui de toute la société.

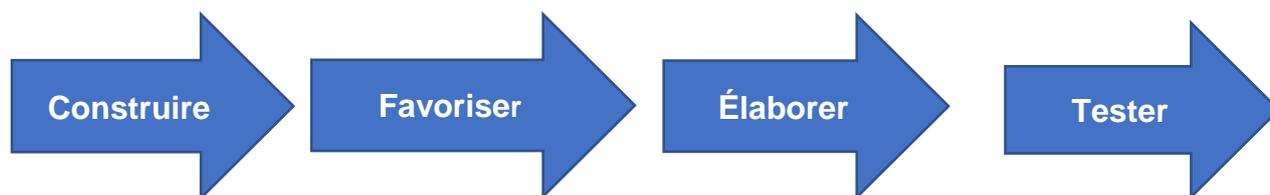
Cela ne sera possible qu'en dépassant le cloisonnement entretenu entre les personnes âgées et le reste de la société.

Concept Senior + : une collaboration intersectorielle aux objectifs communs

Comprendre l'état d'esprit des aînés.es et leurs attentes nous permet de travailler à l'adaptation et à l'élargissement des propositions qui peuvent être faites au vue du vieillissement de la population.



Les étapes pour parvenir à constituer un programme/concept crédible se décomposent de la manière suivante :



Construire les démarches avec l'ensemble des acteurs concernés.

Favoriser la coopération entre les différentes institutions engagées dans la démarche de manière durable.

Élaborer de manière participative les méthodes et les outils nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs pour bien prendre en compte les spécificités sanitaires, locales et territoriales.

De cette démarche est né le concept Senior+ : https://www.villars-sur-glane.ch/fileadmin/user_upload/Generations_integrations_animations/Seniors/Concept_senior_/Concept_Senior_12.2021.pdf



La richesse des partenariats

Cette richesse nous offre l'occasion d'être meilleur dans la prise en charge individuelle, le développement des projets et des synergies avec un impact direct sur la répartition des coûts.



La Paroisse	Le Domaine de Notre Dame de la Route
Les Conférences de St-Vincent-de-Paul	Association de quartier de Villars-Vert
Nuithonie	Pro Senectute
FriTime	REPER
Cartons du Cœur	Caritas
Le Bureau de l'Intégration	

La promotion à travers des événements

La Cohésion sociale organise tout au long de l'année des manifestations réparties dans tous les quartiers de la Commune.

Grâce à cette implication, ces rencontres intergénérationnelles ont pour ambition de contribuer à la revitalisation des liens sociaux, aux repères entre les habitants au sein de la Commune.

Un programme 2021 : Petit mais costaud !



Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes

- **Coup de balai** : 76,74 kg de déchets ont été ramassés dans nos forêts communales
- **Fête des abeilles** : 152 participants, visite d'une classe de l'école du Platy dans les ruches communales - une exposition interactive avec M. Samuel Gautron - 4 ateliers pour les Petits et les Grands et 243 boules de glace vendues
- **Balade en Tuk-Tuk** : 209 courses de mai à août 2021
- **Fête de la cohésion sociale** : 212 habitants - familles et enfants sont venus se divertir
- **Fête des voisins** : 11 groupes d'organisateur et plus d'une centaine de voisins dans les 4 quartiers

NOS NOUVEAUTÉS en images

Fête de Noël au Domaine de Notre-Dame de la Route

Artisans, balades à dos d'âne, atelier de confections de cadeaux de Noël, grimages et spécialités gourmandes ont réchauffé les cœurs et les estomacs.



Café Partage au Domaine de Notre-Dame Juillet-Août

Discussions animées, parties de cartes et rencontre avec l'équipe du Service social. Des liens étonnants se sont créés tout au long de l'été. Prendre rendez-vous avec un-e assistant-e social-e pourrait bien à l'avenir être proposé « également » autour d'un café.

Une autre nouveauté a vu le jour en compagnie des nouveaux clients-tes du Café Partage : se promener et faire son marché dans le potager tout en achetant de beaux légumes frais est devenu une autre idée pour parler santé.



Fête la cohésion sociale

Déplacée d'une année, la fête a été célébrée dans la joie et la légèreté. Danse, zumba, théâtre, atelier de musique, grimage, concert et open air cinéma ont enthousiasmé Petits et Grands. Plus de 200 visiteurs de 13h à 22h !



Et si... Intégration rimait avec unification

Il y a de multiples façons de créer du lien et de soutenir différents groupes de la population. Au travers de notre programme, chacun-e trouve l'expérience du « Vivre ensemble » tout en trouvant sa place dans la collectivité locale.

Les dispositifs d'accompagnement aux fonctions parentales



Tilou a déménagé des locaux de l'Animation des Dailles au local de l'accueil extrascolaire de Villars-Vert, plus approprié aux animations des Tout Petits. La mission d'accueil de Tilou à Villars-Vert du lundi (hebdomadaire), les activités ludiques et sportives (bimensuelles) de Piccolo consistent à renforcer le lien parents-enfants en fortifiant les compétences familiales.

Tilou et Piccolo contribuent au bien-être des enfants et des parents par le jeu, le mouvement et la communication. Le public accueilli n'est pas un public dit « spécifique » : toutes les familles sont invitées à participer. La fréquentation est libre, sans inscription ni réservation. Moyenne de participation : 8 et 15 personnes par activité avec un pic minimal de 6 et maximal de 21.

La radio Web : faire entendre sa voix

Frivox est une radio libre et indépendante portée par l'association du même nom.



Créée par le président de l'Association du quartier de Villars-Vert, Frivox est une radio qui donne la parole aux habitants au travers de Podcasts traitant de sujets multiculturels. Ces enregistrements peuvent être diffusés en français ou dans la langue maternelle de l'animateur-trice. Soutenue par la coordinatrice Ecole-parents migrants, Mme Vera Conde Lateltin, l'Animation et la Cohésion sociale, la soirée de lancement fut encouragée en novembre dernier par la présence du Bureau de l'Intégration. Ces émissions invitent à l'échange et à la découverte de « l'Autre ».

La mesure de l'impact

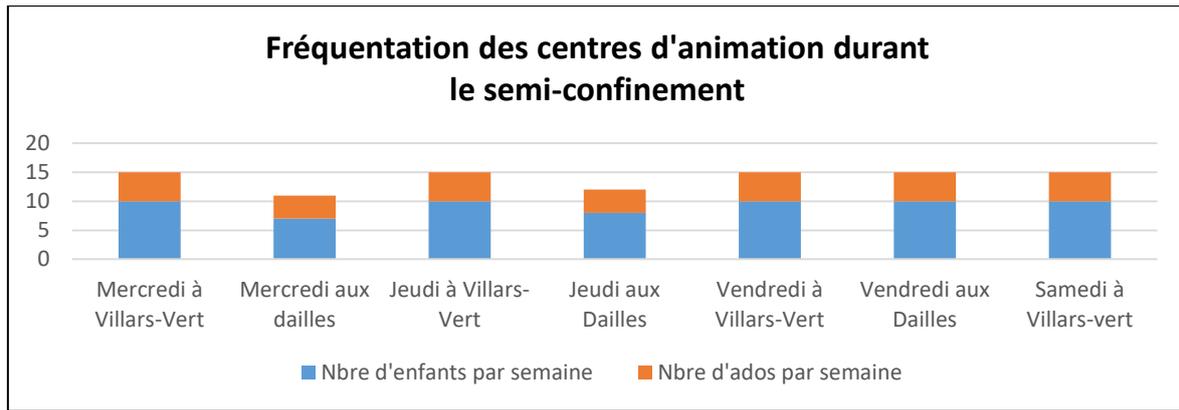
L'ensemble de notre travail a permis de maintenir 5 manifestations au lieu de 6 en 2019, de continuer à compter sur 24 bénévoles pour assurer notre programme de 12 ateliers en réunissant plus de 1221 participants malgré la crise.

8.5 ANIMATION JEUNESSE

Semi-confinement

Tout au long de l'année 2021, l'animation socioculturelle communale a dû s'adapter aux différentes mesures sanitaires en vigueur. Cependant, grâce à une grande flexibilité et une certaine créativité, elle a pu rester ouverte tout au long de l'année et offrir des activités et des animations aux enfants et aux jeunes de Villars-sur-Glâne pendant une période difficile.

De janvier à mars 2021, les mesures étaient assez strictes, avec un maximum de 10 enfants de moins de 16 ans, et un maximum de 5 adolescents de plus de 16 ans par activité. Les animations étaient donc en moyenne remplies au maximum de leurs capacités, et certains jeunes devaient être refusés. Des accueils étaient proposés du mercredi au samedi pour les enfants et les adolescents.



Vacances de carnaval et allègement des mesures Covid



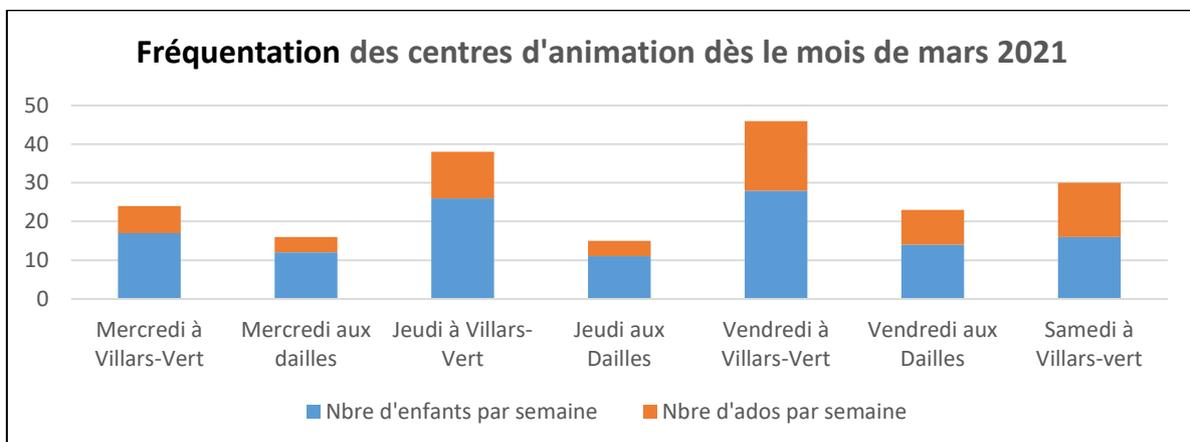
Durant les vacances de Carnaval, afin de répondre aux mesures sanitaires, les activités étaient sur inscription avec un maximum de 10 participants.

Les animations proposées étaient à chaque fois complètes. Pour permettre au plus grand nombre possible d'enfants de participer à ces animations, les inscriptions étaient limitées à deux activités par personne.

Les enfants ont ainsi eu l'occasion de participer à une chasse au trésor géante autour du Lac noir, et de jouer au jeu du Loup garou dans la forêt de Moncor en pleine nuit et avec des torches.



A partir du mois du 3 mars 2021, les mesures COVID se sont allégées pour les activités d'animation socioculturelle. Le centre d'animation de Villars-Vert pouvait accueillir jusqu'à 30 jeunes de moins de 20 ans simultanément, et le centre d'animation des Dailles jusqu'à 20. Les accueils ont continué du mercredi au samedi avec nette hausse des fréquentations suite à ces allègements.



Vacances scolaires

Pendant les vacances de Pâques, différentes activités ont été proposées :

- Initiation à la boxe (2 fois)
- Journée en forêt (2 fois)
- Atelier « qui se cache derrière mon iphone »
- Soirée cinéma (2 fois)
- Chasse aux œufs (2 fois)
- Création d'un tutoriel vidéo (2 fois)

Durant ces deux semaines, **182 jeunes** ont participé aux activités des vacances de Pâques



Pour le programme d'été, Villars-animation a proposé son habituel camp d'été en collaboration avec REPER. 26 enfants ont participé à cette semaine aux Paccots.

Pour le reste du programme d'été, Villars-animation a favorisé les activités en plein air, autant pour tenter de limiter la propagation du virus, que pour profiter des activités en plein air durant les beaux jours.

Voici quelles ont été les animations proposées aux enfants durant ces deux mois :



- Sortie en bateau (2 fois)
- Atelier danse
- Journée plage (4 fois)
- Festival urbain
- Journée trampoline
- Tournoi de foot (6 fois)
- Promenade en montagne
- Sortie bowling
- Cormanon en fête



350 jeunes ont pu participer à ces animations tout au long de l'été.



Dès le mois de septembre, le centre d'animation du Platy a été réaménagé en salle d'art martiaux, afin de proposer des cours de kick-boxing aux enfants et aux adolescents de Villars-sur-Glâne. L'objectif de cette démarche est de permettre à tous les jeunes de pratiquer un sport qui leur plaît et leur apprendre à canaliser leur énergie de manière positive. En effet, il a été démontré que la pratique des arts martiaux est un facilitateur de développement personnel et social.

Pendant les vacances d'automne, avec la recrudescence des cas de Covid, Villars-animation a favorisé les activités en petit groupe de 10 ou de 12 personnes. Ainsi, différentes sorties ont été proposées



- Papillorama
- Musée Chaplin
- Musée des grenouilles
- Escalade
- Atelier danse
- Sortie trampoline
- Sortie bowling
- Journée pâtisserie



96 jeunes ont pu prendre part à ces animations durant les deux semaines de vacances de la Toussaint

Travail social hors murs

L'essentiel en bref

En 2021, le mandat de travail social de rue confié par la Commune de Villars-sur-Glâne à l'association REPER, c'est notamment :

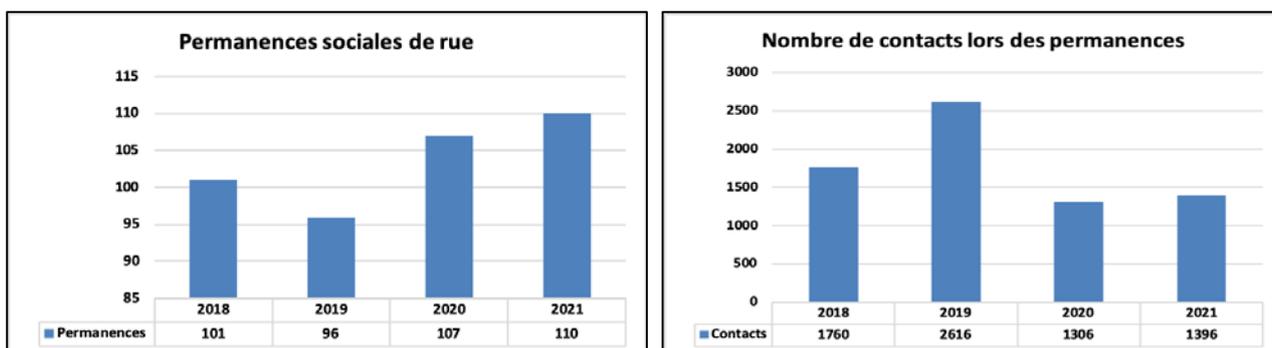
- **110** permanences sociales de rue ayant conduit à **1'396** contacts significatifs avec des jeunes.
- **30** jeunes différent-e-s et **5** familles soutenu-e-s dans le cadre d'accompagnements socio-éducatifs, pour un total de **146** entretiens réalisés.
- La **4^{ème}** édition du projet Un Tour En Tuk-Tuk du 17 mai au 6 août 2021
- séances de la Plateforme Enfance & Jeunesse de Villars-sur-Glâne qui a organisé une semaine thématique sur les écrans du 27 septembre au 3 octobre 2021
- Une implication continue dans Projet Job
- Une intervention communautaire dans le quartier des Dailles en coordination avec différents acteurs.

Introduction

En 2021, le mandat de travail social hors murs (TSHM) à 70% à Villars-sur-Glâne a été effectué par Margaux Amstutz toute l'année, par Pascal Jungo jusqu'à fin août ainsi que Châu Phan, nouveau collaborateur, dès novembre. La pandémie de Covid-19 a continué d'impacter le quotidien des jeunes et ainsi le TSHM en raison des mesures instaurées par les autorités.

Permanences sociales de rue

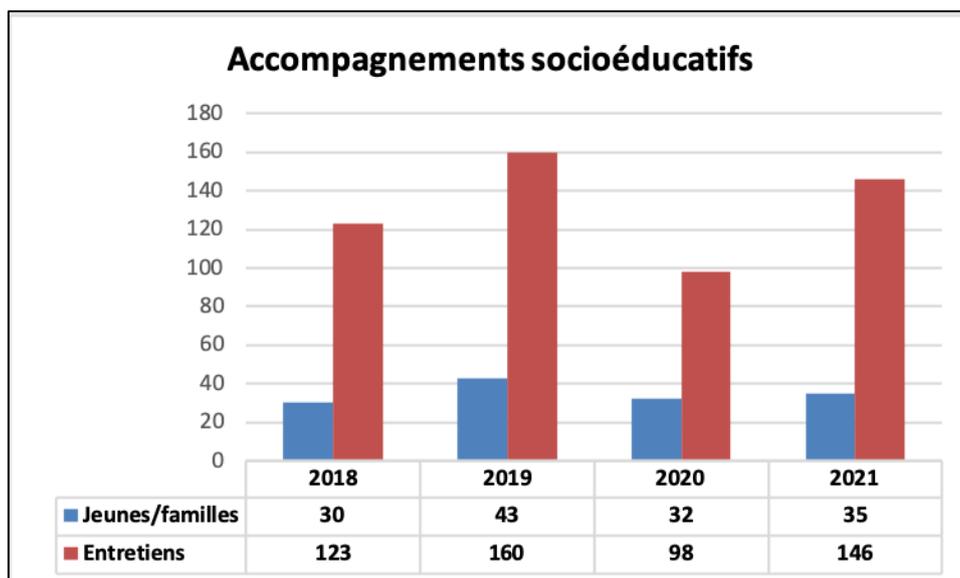
En 2021, **110** permanences sociales de rue ont été réalisées. Elles ont permis d'établir **1'396** contacts significatifs avec des jeunes.



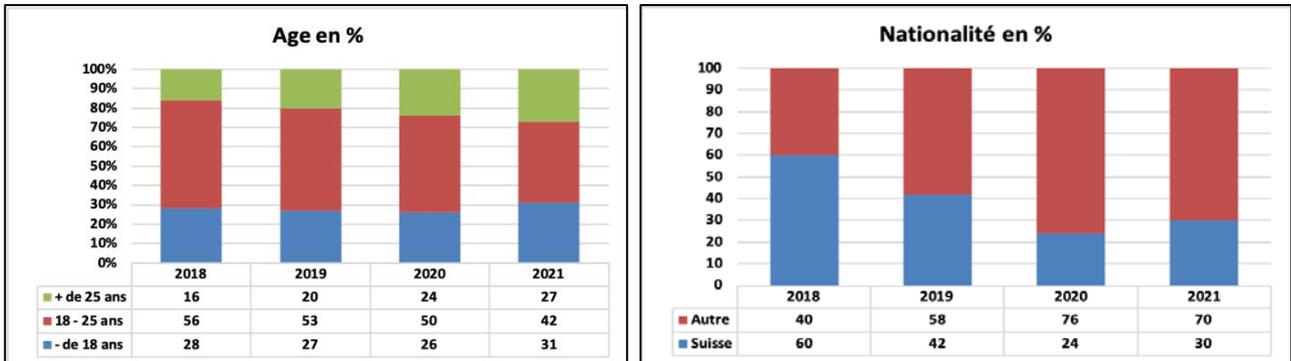
Par rapport à 2020, les permanences sociales de rue ainsi que le nombre de contact sont restés stables. Toutefois, le nombre de contacts n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie, ce qui laisse à penser que celle-ci a impacté les habitudes de rencontres des jeunes sur l'espace public.

Accompagnements socioéducatifs

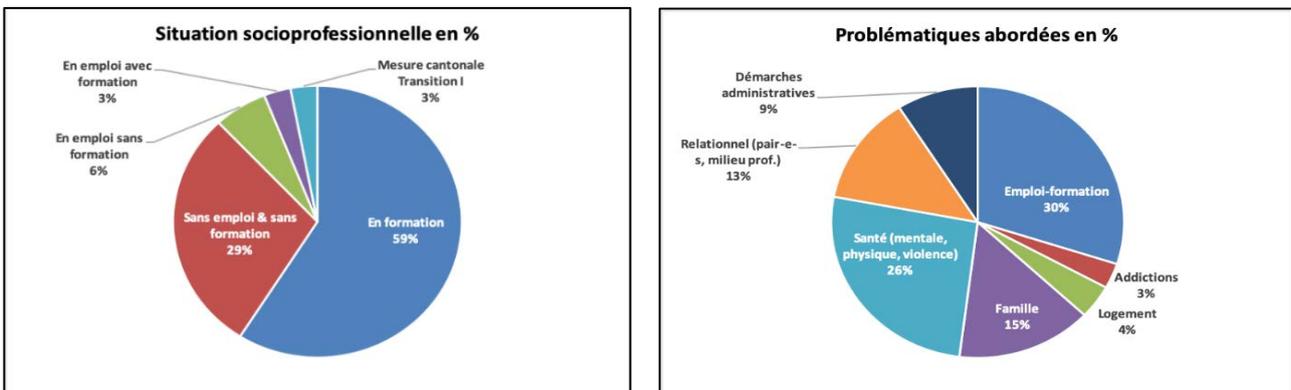
En 2021, **35** jeunes et/ou familles ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif, pour un total de **146** entretiens.



Par rapport à 2020, le nombre d'accompagnements est resté stable, alors que le nombre d'entretiens a augmenté. Selon notre analyse, cela s'explique par une complexification des situations, qui demandent davantage de temps et d'investissement pour qu'elles s'améliorent.



Près de la moitié des jeunes accompagné-es sont des jeunes adultes (18-25 ans), un tiers étant mineur-es, et un peu plus d'un quart ayant plus de 25 ans. Cette dernière part est en augmentation sur les quatre dernières années, et pourrait s'expliquer par des accompagnements de longue durée. Un tiers des jeunes accompagné-es sont de nationalité suisse.



Le suivi des jeunes en formation (60%) a augmenté par rapport à 2020 (40%), ce qui peut s'expliquer par un contact étroit entre le programme ResSORT du CO de Péroilles et l'équipe du TSHM d'une part, et d'une autre part par l'intégration des différents établissements scolaires de la commune dans la Plateforme Enfance & Jeunesse. Les structures scolaires sont limitées, dû à leur cadre de travail, dans l'accompagnement des élèves. L'équipe du TSHM prend ainsi parfois le relais lors de situations complexes, tant pour des jeunes encore en scolarité obligatoire qu'en formation post-scolaire. Ces accompagnements ne se centrent pas uniquement sur des enjeux liés à la formation elle-même, mais aussi souvent sur des questions relationnelles, familiales et de santé.

L'équipe du TSHM reste attentive à l'évolution des thématiques abordées. C'est ainsi que la richesse des cursus académiques de base et des formations continues des professionnel-les leur permettent une polyvalence dans les accompagnements et par là même de répondre au plus juste aux besoins et demandes des jeunes villarois-es.

Action communautaire

En 2021, une action communautaire a été réalisée dans le quartier des Dailles avec quelques habitants la représentant. Ces derniers se plaignaient de différents comportements de certains jeunes. Ces habitants estimaient que le climat du quartier s'était considérablement dégradé et craignaient les répercussions de ce phénomène sur le bien-être et la sécurité de leurs enfants.

L'action de l'équipe du TSHM a consisté à rassembler les personnes concernées, qui ont pu exprimer leurs doléances et leurs besoins. Un de ces besoins consistait à être outillés pour faire face à certains jeunes dans ce contexte de tensions. De ce fait, une rencontre avec ces citoyens et le responsable de la Brigade des Mineurs a été organisée par l'équipe du TSHM. Ce dernier a pu partager son expérience professionnelle et transmettre des outils, ce qui a permis aux habitants de renforcer leur pouvoir d'agir. En outre, les habitants souhaitaient être entendus par leurs autorités communales. Ainsi, l'équipe du TSHM leur a proposé de rencontrer M. Marco Aurelio Andina, Conseiller communal. Cette réunion a permis de répondre à leurs attentes.

Dans le quartier de Villars-Vert, les enseignant-es de l'école primaire et du centre scolaire ont mis en exergue une problématique en lien avec certains comportements de jeunes se réunissant régulièrement sous le préau du centre scolaire pendant les heures d'école. De ce fait, une séance de réseau réunissant les services concernés et l'équipe du TSHM a été organisée, qui a permis de coordonner les actions des différents intervenants. Cela a eu pour impact de résorber la problématique à cet endroit, mais le phénomène s'est déplacé sous le préau du centre d'animation « Le Milieu ». Là-aussi, un réseau a été mis en place avec les différentes instances concernées qui se sont coordonnées et restent en contact pour tenter de faire évoluer positivement cette situation. Ces différentes démarches ont été menées en étroite collaboration avec Villars Animation. Cette synergie est essentielle étant donné la complémentarité entre l'animation socioculturelle et le TSHM.

L'équipe du TSHM continue son action de prévention et de promotion de la santé en allant à la rencontre des jeunes de ces deux principaux quartiers de la commune. Étant déjà bien ancrée dans ces quartiers, l'équipe du TSHM a le souhait d'investir davantage dans un quartier en récent développement, celui de Cormanon, puisque la part d'adolescents y grandit rapidement.

Projet «Tour en Tuk-Tuk »

Pour sa 4^{ème} édition, ce projet a eu lieu pendant 12 semaines, du 17 mai au 6 août 2021. Le Tuk-Tuk a réalisé **209** courses, soit **3,5** par jour en moyenne, dont **25%** au départ de Villars-sur-Glâne, et 75% au départ de Fribourg. **579** personnes ont été accueillies dans le véhicule. Parmi elles, **28%** étaient des aînés, souvent accompagnés de proches. Par ailleurs, 5 événements spéciaux ont été organisés pour des établissements médicaux-sociaux, dont **3** à Villars-sur-Glâne. Enfin, **4** courses ont été réservées via Fribourg Tourisme.

Le nombre de courses et des personnes véhiculées en 2021 sont en baisse par rapport aux années précédentes, en raison de la météo capricieuse qui a marqué l'été 2021. Après 4 éditions, il est constaté que le Tuk-Tuk est davantage sollicité par beau temps. Enfin, **6** jeunes ont été engagés dans le cadre de ce projet, dont **1** domicilié à Villars-sur-Glâne.

Comme l'année passée, le Tuk-Tuk a été utilisé de manière assez variée. Il a pris en charge les personnes pour diverses courses telles que le déplacement pour faire des achats, balades ludiques, rendez-vous médicaux, visites de courtoisie, découverte de la Commune, mariage, etc. Le Tuk-Tuk a également véhiculé des groupes de personnes lors de la Fête des abeilles de Villars-sur-Glâne.

Plateforme Enfance & Jeunesse

Créée en 2018, cette Plateforme compte une vingtaine de membres, représentant 15 entités concernées par l'enfance et/ou la jeunesse de Villars-sur-Glâne. Elle s'est réunie à **5** reprises en 2021, principalement pour organiser la semaine « Trop d'écrans... Et alors ? », qui a eu lieu du 27 septembre au 3 octobre 2021. L'objectif de cette semaine était de susciter une réflexion sur la place des écrans dans notre quotidien, en se demandant comment mieux vivre avec, mais aussi sans. Pour ce faire, les enfants et les jeunes villarois-es et leurs parents ont eu l'occasion de participer à différentes activités invitant à réfléchir sur leur relation aux écrans ou promouvant des alternatives à ceux-ci.

Ces activités ont été mises sur pied par des membres de la Plateforme, mais également par d'autres entités villaroises (bibliothèque communale, crèches, Nuithonie, Pedibus, etc). En tout, près d'une vingtaine d'activités étaient ouvertes au public, alors que les 4 écoles primaires de Villars-sur-Glâne et le Cycle d'Orientation de Pérolles ont axé leur enseignement sur cette thématique durant toute la semaine.

Conclusion

L'année 2021 a été marquée par des changements au sein de l'équipe du TSHM. Malgré cela, les permanences sociales de rue et les accompagnements ont légèrement augmenté. Au niveau qualitatif, nous remarquons aujourd'hui qu'il aura fallu plusieurs années d'échanges informels sur l'espace public avec certains jeunes pour créer un lien de confiance suffisamment fort qui les amènent enfin, en 2021, à manifester une demande de soutien. Ce processus révèle la pertinence d'un travail accompli sur le long terme. En 2021, la dimension communautaire de notre intervention s'est également renforcée, et nous avons l'intention en 2022 d'impliquer davantage les jeunes dans celle-ci.

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Organisation et collecte des déchets ménagers encombrants
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Creuse de tombes et gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Gestion de la déchetterie communale de Ste-Apolline
- Fauchage des talus routiers
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) travaillant dans l'équipe des cantonniers
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs

Soutien logistique aux manifestations communales et de tiers

- Transport, montage de matériel pour les Rencontres de folklore internationales à Cormanon
- Transport, montage de matériel pour les différentes fêtes de quartiers (fête des voisins et fête des Incroyables comestibles)
- Transport et montage de matériel pour les séances du Conseil général au Centre Sportif du Platy
- Prêt de matériel et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers (tournois scolaires, etc.)

Réalisations

- Suivi des travaux de démolition des fondations des pavillons provisoires à l'École de Cormanon et remise en état du terrain
- Réfection du trottoir à la route de Matran
- Coordination des travaux avec les CFF pour assainir le passage inférieur à l'impasse des Cimes et pour le remplacement des clôtures à la route de Planafaye
- Travaux préparatoires pour la mise en service du dégrilleur à la STEP
- Mise en zone 30 du chemin de la Forêt
- Entretien du parcours Vita
- Réalisation d'abris vélos à l'École de Cormanon et à l'École des Rochettes
- Réfection de l'abri et de la piste finlandaise Béda Hefti du bois de Belle-Croix
- Réfection lourde du réseau routier (PGRR), secteur route de Matran et route de l'Eglise
- Contrôle des fondations des candélabres
- Rénovation des bancs publics
- Nettoyage de la falaise route du Vieux-Moulin



Entretien routier 2021



Abri vélos - École de Cormanon



Nettoyage falaise



Abri vélos - École des Rochettes

Entretien routier

Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal a nécessité l'utilisation de :

Années	2018	2019	2020	2021
Sel	320 tonnes	316 tonnes	46 tonnes	279 tonnes
Gravier	1.3 tonnes	0 tonne	0.125 tonne	2 tonnes

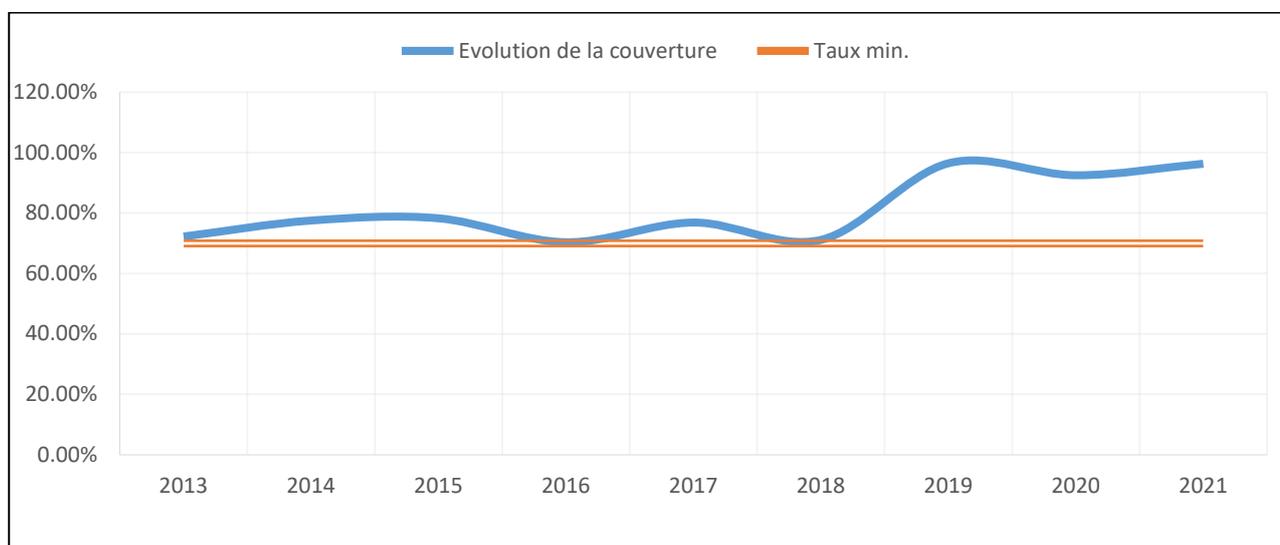
Gestion des déchets

En 2021, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier transports Sàrl.

Années	2019	2020	2021
Déchets ménagers	1'460 tonnes	1'598 tonnes	1'590 tonnes
Déchets de jardin	1'830 tonnes	1'638 tonnes	1'845 tonnes
Déchets encombrants	465 tonnes	458 tonnes	397 tonnes
Réfrigérateurs/congérateurs	8 tonnes	6 tonnes	5 tonnes
Appareils ménagers	7 tonnes	6 tonnes	7 tonnes
Vieux papiers	869 tonnes	782 tonnes	785 tonnes
Verres usagés	444 tonnes	499 tonnes	488 tonnes
Aluminium et fer blanc	144 tonnes	152 tonnes	140 tonnes
PET	56 tonnes	55 tonnes	54 tonnes
Vieux pneus	10 tonnes	8 tonnes	8 tonnes
Vieux bois	201 tonnes	140 tonnes	221 tonnes

Le taux de couverture ci-dessous comprend la taxe de base plus la taxe proportionnelle dont l'objectif minimum est de 70%.

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
72.22%	77.51%	78.25%	70.33%	76.85%	71.11%	96.46%	92.50%	96.31%



9.2 PARCS ET JARDINS

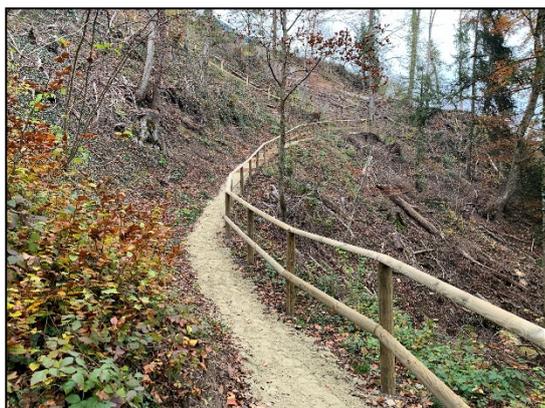
Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Entretien des terrains de football du Centre sportif du Platy
- Mise en conformité des places de jeux
- Taille des haies et arbres d'avenues
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Entretien des chemins pédestres notamment du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Entretien des bacs et îlots des zones 30
- Entretien des coulisses route du Vieux-Moulin
- Désaffectation des tombes
- Entretien du cimetière
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre les plantes invasives
- Lutte contre la pyrale du buis
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Travaux de taille et d'élagage d'arbres pour la STEP
- Végétalisation des ouvrages routiers
- Collaboration au service hivernal
- Collaboration avec les activités de l'animation
- Collaboration avec le service des bâtiments et de l'aménagement pour les nouvelles plantations ou leur remplacement
- Fauchage des surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Plantation et entretien des massifs fleuris
- Préparation et ensemencement des pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Entretien des étangs des parcs urbains (Platy et Cormanon)
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs



Route du Vieux-Moulin

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers



Réfection ch. pédestre

- Réfection chemin pédestre secteur route de la Glâne – chemin des Auges
- Aménagement du talus au Centre Sportif du Platy, secteur compris entre le Dojo et le bâtiment sportif.
- Mise en place des panneaux de sensibilisation autour des écoles.
- Abattage du frêne à la route du Centre Sportif et plantation de deux essences indigènes.
- Remplacement des clôtures au Centre scolaire de Villars-Vert
- Collaboration à l'entretien de bacs pour l'animation « Sentier des Incroyables comestibles »

- Remplacement des clôtures à la route de Villars
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux
- Encadrement des jeunes pour des stages (institut Seedorf, le Torry, et Commune) ainsi que pour les travaux d'été
- Participation au projet « un arbre pour votre enfant » édition 2021
- Réalisation de coupes d'arbres par mesure de sécurité
- Expertise sur les arbres sensibles et suivi des travaux de soins aux arbres

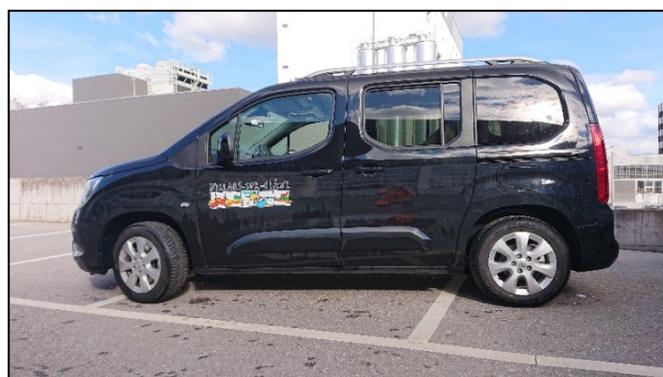


Place de jeux Villars-Vert

Matériel et véhicules



Remplacement du compacteur pour déchets ménagers par un modèle similaire, capacité de la benne 20 m³



Un de nos véhicules en stationnement a subi un dégât total par une tierce personne. Il a été remplacé par un modèle similaire

9.3 CIMETIÈRE



60 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année 2021.

49 personnes ont été incinérées, ce qui représente 81.67%.

Leurs cendres ont été réparties comme suit :

- 22 dans des cases funéraires
- 1 dans une mini-tombe
- 14 au Jardin du souvenir
- 7 dans d'autres cimetières
- 2 placées dans une tombe
- 3 reprises par les familles

11 personnes ont été inhumées, ce qui représente 18.33%.

Les urnes ont été déposées dans le mur cinéraire (étape IV), au sud de l'église.

34 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2021 au terme du délai de 20 ans.

Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre 2021 était de :

- 43 cases funéraires
- 0 mini-tombe
- 13 tombes enfants
- 130 tombes sans concession
- 23 tombes avec concession



9.4 SERVICE DU FEU

Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers CSP comptait 78 membres au 1^{er} janvier 2021. Parmi ceux-ci, on dénombrait 11 officiers, 15 sous-officiers et 30 porteurs d'appareil respiratoire.

En 2021, le CSP a reçu le mandat cantonal d'intégrer le SSO (soutien sanitaire opérationnel) dans sa structure. Sous l'égide de Francis Mirante, une trentaine de personnes issues du milieu sanitaire ou sapeurs-pompiers vont se former au suivi des pompiers en intervention, plus particulièrement des porteurs d'appareils respiratoires.

Au cours de l'année 2021, 44 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers (30 SSO) et 21 l'ont quitté. Au 31.12.2021, le CSP comptait 101 sapeurs-pompiers.

Interventions

Durant l'année, le CSP est intervenu à 74 reprises pour un total de 1'031 heures de travail. En 2021, le nombre d'appels au 118 s'est réparti de la façon suivante :

- Feux 13
- Hydrocarbures 8
- Inondations / dégâts naturels 18
- Détections automatiques 22
- Fausse alarme 2
- Sauvetages 3
- Divers 3
- Soutien Sanitaire Opérationnel 5



Parking souterrain

Statistiques des heures d'intervention

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Heures	1006.5	740.5	786.5	745.5	609	718.5	828	1289	747	1076	1031

Instruction et formation

Durant l'année 2021, entre deux vagues de Covid-19, le CSP a pu reprendre ses entraînements presque normalement. Les porteurs ont pu aller au feu réel et chaque section a pu mesurer sa capacité d'intervention sur un feu d'appartement.

- 6 séances d'État-Major
- 2 visites tactiques

- 5 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED
- 12 exercices de la section protection respiratoire et 6 cours de cadres
- 7 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 6 exercices du corps
- 6 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg
- 30 exercices SSO

Objectif : «Chaque section est capable de faire face à un feu d'appartement de manière autonome». Cet objectif a été décliné à tous les niveaux de formation pour y parvenir.

Prévention

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2021 pour approuver le budget 2022.



Dispositif SSO

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) sur la base de critères prédéfinis par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission deux fois par année en principe. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure et les délais à respecter www.villars-sur-glane.ch/services-techniques/culture.

La Commission des affaires culturelles

En 2021, il est à noter qu'un certain nombre de manifestations ont également été reportées ou annulées en raison de la situation sanitaire. Toutefois, la Commission s'est réunie trois fois en 2021 et a octroyé des subsides et des aides ponctuelles à la création à divers acteurs culturels, tels que :

- L'Association du Cirque Toamême
- L'Association du Théâtre Crapouille
- L'Association des Maxi Beaux Arts
- La Compagnie Boréale
- L'Association Racont'Art de Rire
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- L'Ensemble vocal féminin Vocalise
- Le Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- Big Bang Compagnie
- L'Association Contes et Légendes Haïti
- L'Association des jeunesses musicales Fribourg
- Séverine Emery Jaquier

Dans le cadre de l'aide exceptionnelle Covid-19, attribuée par le Conseil général, la Commission des affaires culturelles a soutenu deux projets d'artistes domiciliés à Villars-sur-Glâne. Il s'agit de Michel Lavoie et Eugenia Poblete Beas dont les projets en cours de réalisation seront présentés à la population et en faveur de celle-ci dans le courant 2022.

Elle continue à subventionner annuellement :

- Le Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Le Théâtre des Osses (abonnements)
- Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- L'Ecole de musique la Lyre
- L'Ecole de musique de la Landwehr
- L'école de musique de la Concordia
- Le Prix du Conservatoire

Spectacles

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2021 et malgré les restrictions liées à la situation sanitaire, la Commission des affaires culturelles a pu parrainer un groupe venu de la Roumanie. Ainsi, sous un beau soleil, la population villaroise a eu le plaisir de découvrir, le vendredi 20 août 2021, sur la place minérale de Cormanon, le groupe convié dans le cadre des RFI.

Il s'agissait de l'ensemble roumain réunissant les forces d'artistes issus de deux groupes différents. Someșana et Murgurii Mintiului, tous deux originaires du nord de la Transylvanie aux environs de la ville de Dej, représentaient les traditions des différentes régions, notamment rurales, de leur pays.

Le public a, également, été charmé par leurs magnifiques costumes.



Groupe de la Roumanie

Dans le cadre des RFI, le public a également pu découvrir plusieurs groupes dans un spectacle intitulé « Autre regard » qui s'est déroulé du 18 au 20 août 2021 pour la première fois sur la scène forestière du Bois de Mon Cœur. Il s'agissait des ensembles suivants : le groupe folklorique la Farandole de Courtepin, l'ensemble folklorique Promni de Pologne et le groupe folklorique France Marolt de Slovénie. Ce nouveau concept a rencontré un franc succès et permit de découvrir la danse, la musique et le chant traditionnels dans un cadre nouveau, champêtre et convivial.



La Farandole de Courtepin



L'ensemble folklorique de la Pologne

9.6 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc. En raison de la pandémie Covid-19, les contacts avec les clubs et sociétés ont été renforcés pour les informer et les soutenir dans la mise en place des plans de protection au fur et à mesure des directives fédérales, cantonales et communales.

L'utilisation des salles de sport le week-end

Durant l'année 2021, les 9 salles de sport ont été utilisées 71 fois durant les week-ends. Les principaux utilisateurs ont été les suivants :

- Villars Basket
- Futsal Villars Phoenix
- Futnet Club Villars-sur-Glâne
- Futsal Team Old Fox Fribourg
- Judo Club Villars
- Badminton Club
- ProSenectute
- OpenSunday
- Spectacle de Hip Hop « M Size »
- Spectacle les Ombres de Shakespeare
- Cirque Toamême
- Camp cantonal de gymnastique aux agrès

Camp de gymnastique à Pâques

Chaque année, lors des vacances de Pâques, un camp de gymnastique aux agrès pour les jeunes gymnastes du Canton de Fribourg est organisé au centre sportif du Platy.

Cette année, 80 jeunes gymnastes de moins de 16 ans ont participé au camp organisé du 5 au 10 avril 2021, sous l'encadrement de 14 coaches brevetés Jeunesse & sport et avec le soutien de 2 cuisiniers professionnels pour les repas. Les responsables du camp ont élaboré un concept de protection détaillé afin de diminuer au maximum les risques d'une contamination par le Covid-19 au sein des participants et de l'encadrement. Objectif réussi, bravo !!

Subsides COVID pour le sport

Conscient des difficultés rencontrées par ce secteur, le Conseil Général a fait inscrire au budget un montant de CHF 35'000.- en prime du montant de CHF 10'000.- inscrit par le Conseil Communal pour aider les clubs en difficulté, pour un total de CHF 45'000.-. Le soutien accordé visait exclusivement à atténuer les pertes financières subies, en raison de la pandémie Covid-19.

Les Services techniques ont donc établi des critères de recevabilité des demandes ainsi qu'un flyer de communication. Au total 11 associations (sur 29) ont fait une demande de subvention qui leur a été octroyée.

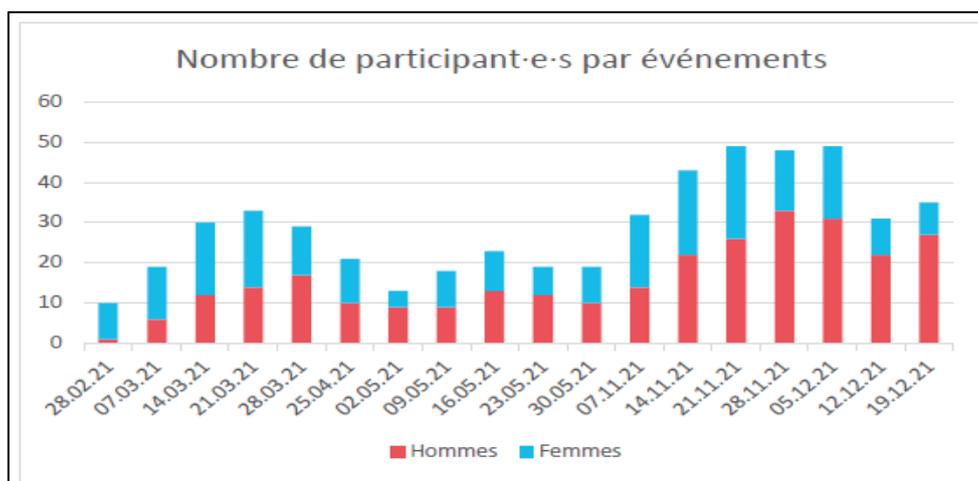
Rencontre des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne

Au vu de la situation exceptionnelle liée au Covid-19, la rencontre annuelle entre les clubs sportifs villarois n'a pas pu être maintenue.

Accueil des enfants les dimanches après-midi de novembre à mars

La 10^{ème} saison a eu lieu du 18 octobre 2020 au 30 mai 2021. La 11^{ème} saison a, quant à elle, débuté le 7 novembre 2021 et se terminera le 3 avril 2022. Tout comme l'année dernière, les deux saisons ont été fortement impactées par la pandémie. Suite à l'annonce de nouvelles restrictions en novembre 2020, le projet a été contraint de fermer ses portes jusqu'au 28 février 2021. Afin de compenser les événements annulés (11 au total), la fin de la saison, initialement prévue le 28 mars, a été repoussée au 30 mai 2021. Au total, 18 événements ont ainsi eu lieu durant l'année 2021.

L'inclusion est la nouveauté de la saison 21/22. Dès la rentrée, le projet est devenu inclusif afin d'offrir à toutes et tous, en situation de handicap ou non, un accueil adéquat. Grâce au réseau de Procap, une lettre informative a été envoyée aux familles concernées ainsi qu'aux institutions spécialisées de la région. Nous nous réjouissons particulièrement du développement du projet dans le sens d'une plus grande diversité et de l'accueil de toutes et tous les enfants, indépendamment de leurs compétences physiques, psychiques ou sensorielles.



En 2021, l'OpenSunday a accueilli 521 enfants de la 3^h à la 8^h. Entre 10 et 50 participant·e-s étaient présent·e-s à chaque événement, avec une moyenne de 29 enfants par après-midi sur l'ensemble de l'année. Comme nous pouvons le constater, la participation, en forte baisse à la suite de la fermeture complète du projet fin 2020, a bien repris à la rentrée 2021. En effet, en automne, la moyenne par événement s'est élevée à 41 enfants contre 21 au printemps.

Sur l'année entière, la participation entre les filles et les garçons est relativement paritaire avec en moyenne 16 garçons pour 13 filles. Légèrement plus représentée au printemps 2021, le nombre de filles a toutefois diminué à l'automne sans que nous puissions en identifier les raisons.

De novembre à décembre 2021, un enfant en situation de handicap moteur a pris part aux activités de l'Open-Sunday. La participation d'enfant en situation de handicap reste toutefois difficile à chiffrer. En effet, si ces chiffres s'avèrent intéressants dans notre analyse du projet, il va parfois à l'encontre du sens même de l'inclusion de catégoriser les enfants ainsi.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 TERRAINS ET FORÊTS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.



Forêts

Situation générale

La fréquentation des forêts de la Commune de Villars-sur-Glâne n'a pas diminué par rapport à 2020. Le besoin d'espace de liberté et de détente en plein air va crescendo. Les forêts de Villars-sur-Glâne sont appréciées de la population. Le parking du bois de Moncor le prouve, car souvent complet. Beaucoup de gens ont également la chance de pouvoir se rendre en

forêt en transports publics ou par le biais de la mobilité douce. Ces écrans de nature dans un milieu urbain sont des trésors pour la commune et la population. Il est donc très important de les entretenir en y assurant toutes les fonctions demandées par la société. Les arbres ont pu, lors de cette année 2021, bénéficier de conditions climatiques favorables avec des précipitations importantes durant toute la période de végétation. Cela a ralenti la propagation du bostryche typographe, et prolongé l'espérance de vie des hêtres victimes du réchauffement climatique. En revanche, la chalarose, maladie fongique du frêne continue son œuvre de destruction de l'espèce. Une grande majorité de ceux-ci sont atteints. Une partie doit être exploitée prématurément pour des raisons de sécurité. Cependant, un espoir subsiste de trouver parmi cette population de frênes, des individus résistants.

Forêt de Belle Croix

Quatre chênes ont été prélevés dans le secteur sud-est du massif. Quelques vieux hêtres et frênes dépérissants ont été prélevés pour des raisons de sécurité dans divers autres secteurs. À nouveau, les jeunes chênes plantés en 2018 dans le secteur nord-est ont été dégagés de la concurrence de la ronce. Il sera nécessaire de procéder à une coupe de sécurité dans la lisière du secteur nord bordant le centre commercial rénové.

Forêt de Moncor

Le bois de Moncor accueille le site du bois de Mon Cœur, centre névralgique du Grand Fribourg en matière de pédagogie forestière. Le concept et les éléments didactiques seront rénovés dès 2024. Certains thèmes seront ajoutés et de nouveaux éléments constructifs seront ajoutés. Il est important

de le renouveler pour garder une attractivité. Une coupe de bois d'épicéas âgés a été opérée dans le secteur ouest vers l'autoroute. Les bois destinés à la fabrication de planches vont servir à la construction de la nouvelle école primaire de Marly. Immédiatement après la coupe, une plantation d'érables planes adaptés à la nouvelle donne climatique a été faite.



Massif du Platy

Aucune coupe n'a été réalisée dans le massif. Les jeunes chênes plantés en lisière sud ont été à nouveau dégagés de la concurrence de la ronce. Le parcours santé est très bien entretenu. La fauche des abords du sentier desservant les installations ne doit pas dépasser un gabarit de 1.2 m.

Massif du Condoz

Une coupe de sécurité dans une forêt protectrice en aval du Pont de la Glâne a été effectuée. Cette forêt est une forêt privée faisant partie des massifs considérés comme protecteurs. La collaboration avec le propriétaire privé a été très bonne. En 2022, une nouvelle coupe de sécurité sera réalisée depuis la route des Auges jusque du Pont de la Glâne.

Considérations

Durant l'automne 2021, la demande en bois de construction s'est améliorée sensiblement. Divers éléments internationaux sont à l'origine de cette embellie. Forêts-Sarine depuis sa création s'emploie à mettre en valeur le bois produit de manière locale en vendant sa production de bois servant à la construction à des scieries fribourgeoises pour le 95 % de sa production et les 5 autres pourcents sur le marché romand. Environ 6'600 m³ de bois de construction ont été livrés à la scierie Despond destinée à la construction de la nouvelle école de Marly. En matière de bois énergie, la demande est en augmentation. Forêts-Sarine espère pouvoir utiliser l'entier de sa production dans des centrales de chauffe à distance sur son territoire à l'horizon 2030. Cet objectif pourrait s'accélérer selon l'évolution de la situation des énergies comme le pétrole ou le gaz.

Projet VTT du Grand Fribourg

La première phase du projet qui consistait au choix des nouveaux itinéraires a été achevée et soumise à la validation des partenaires. Son financement ainsi que les différentes implications des collectivités ont été approuvés par les Exécutifs.

Les forêts de Villars-sur-Glâne étant déjà très fréquentées par d'autres usagers, aucun itinéraire n'a été retenu sur le territoire communal. Toutefois, la Commune de Villars-sur-Glâne participera financièrement à la concrétisation des parcours dans les communes avoisinantes. Le projet passe en phase deux avec la négociation avec les propriétaires forestiers privés.

Dans le courant 2022, le projet final sera présenté pour l'approbation.

10.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux

Ecole de Cormanon

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Après l'évacuation des pavillons scolaires situés au chemin des Ecoles, le terrain a été remis en état et le couvert à vélo a été déplacé en-dessous du terrain de foot.

Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Une pompe de circulation du chauffage a été remplacée
- Un couvert à vélo a été ajouté sur le parking inférieur.
- La signalétique des voies d'évacuation (protection incendie) a été complétée.
- Les hauts parleurs de la salle de sport ont été remplacés.
- Le remplacement des revêtements de sol des classes enfantines du rez-de-chaussée ainsi que du 1^{er} étage a été réalisé.
- L'aménagement de la place de jeux des écoles enfantines a été amélioré avec la réfection de l'escalier ainsi que la création de gradins et d'une rampe pour les poussettes et personnes à mobilité réduite.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué ainsi que le curage des canalisations.
- Le remplacement des puits de lumière en toiture, réalisé par étapes, s'est poursuivi.
- Le contrôle des installations électriques a été réalisé.
- Les parquets des salles d'appui du 1^{er} étage ont été poncés et vitrifiés.
- La faïence des lavabos des salles de classe a été réfectionnée.
- La signalétique des voies d'évacuation (protection incendie) a été complétée.
- Des rideaux ont été installés dans la grande salle afin d'améliorer l'intimité par rapport à la cour de récréation.

Crèche Les Dauphins

Durant les vacances d'été, la crèche a été rénovée afin d'optimiser l'utilisation des locaux et permettre l'accueil de 8 enfants supplémentaires par jour. Tous les revêtements (murs, sols, plafonds) ont été rénovés.

Ecole du Platy

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.

- Le marquage de différents jeux a été réalisé sur les places extérieures.
- Des chemins complémentaires ont été réalisés côté Est du site.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).
- Des renforcements statiques ont été réalisés sur les sommiers béton des façades Est et Ouest.
- Les coupoles de la zone publique ont été asservies comme exutoires de fumée.
- L'isolation de la tuyauterie chauffage et sanitaire a été réfectionnée.
- La réfection d'une descente d'eau pluviale a dû être entreprise pour assurer l'écoulement de l'eau de la toiture.
- Le soutènement et l'arborisation du sommet des gradins extérieurs ont été remplacés.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Afin d'améliorer le confort des locaux de l'ACoPol, une batterie de chaud a été installée sur la ventilation.
- Des stores intérieurs ont été installés dans les locaux du Contrôle des habitants.
- Les tablettes des lavabos des locaux sanitaires ont été rénovées.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé ainsi que le curage des canalisations.
- Les luminaires de la grande salle ont été remplacés par du LED (spots, néons et éclairage indirect), tout comme les luminaires du corridor et des WC du sous-sol.
- Les rideaux de la grande salle ont été remplacés.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant (révision du brûleur, ramonage, contrôle des extincteurs, etc.) a été réalisé.
- Le bâtiment a été raccordé au chauffage à distance.
- Des études ont été réalisées afin de planifier la réfection des locaux de la bibliothèque communale.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé.
- Le local de l'animation a été réaménagé en salle de boxe. Dès lors, la charpente a été renforcée pour sécuriser la suspension des sacs.
- Les installations électriques ont été remplacées par un système étanche dans les WC publics.
- Les tatamis du dojo ont été remplacés.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- La porte du local de lavage a dû être remplacée suite à un accident.
- Le sècheur d'air et le système d'osmose de la station de lavage ont également dû être remplacés.
- Des réparations urgentes ont dû être réalisées en toiture pour éviter des infiltrations d'eau.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.
- Des stores solaires ont été installés sur toutes les cellules accueillant des salles de classes.
- Un boiler a dû être remplacé dans le local de l'accueil extra-scolaire.

Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Des travaux ont été nécessaires afin de sécuriser la porte d'entrée coulissante et de la rendre conforme aux normes actuelles.

Cabane du Platy

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

En raison de la pandémie, le secteur de la location des salles communales a été fortement impacté. Les manifestations privées ont été limitées et les salles ont été mises à disposition, en priorité, pour les besoins administratifs et politiques de la Commune.

- **Ancienne école du Village** 332 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3 dont 194 pour les besoins scolaires et de la bibliothèque
- **Ecole de Cormanon** La grande salle a été louée 14 fois
- **Centre de rencontres La Grange** 72 locations pour la cafétéria, 79 pour la salle de conférence et 101 pour la grande salle. Seules 30 locations concernaient des manifestations privées.
- **Cabane du foot du Platy** 85 locations.



La Grange

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Inventaire des paysages d'importance cantonale (PIC)

Le Canton a inventorié et désigné des paysages d'importance cantonale (PIC) en ayant pour mission d'établir des lignes directrices nécessaires aux communes pour leur planification locale en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. La Commune de Villars-sur-Glâne est concernée par le PIC n°8 Gorges de la Sarine. Les PIC, désignés par le Conseil d'Etat et inscrits au plan directeur cantonal, devront être transposés dans les plans d'aménagement locaux (PAL). La modification du Plan directeur cantonal (PDCant) y relative a été mise en consultation publique le 17 décembre 2021.

Les documents relatifs aux PIC peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.fr.ch/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/paysages-dimportance-cantonale>

Projet d'agglomération

Le Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4) a été approuvé par la DAEC en date du 24 août 2021, avec conditions. Le dossier a ensuite été déposé à la Confédération le 15 septembre 2021.

Les infrastructures de transport qui sont nécessaires à la mise en œuvre des stratégies retenues peuvent potentiellement prétendre à un cofinancement via les fonds fédéraux destinés au trafic d'agglomération. Le montant de ce soutien, qui peut varier de 30% à 50% du montant investi, est défini en fonction de la qualité générale du projet présenté. Le montant exact du cofinancement fédéral ne sera ainsi connu qu'au terme d'un processus d'évaluation des projets d'agglomération qui est opéré à l'échelle nationale.

Les documents relatifs au PA4 peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.agglo-fr.ch/pa4>

Plan directeur régional de la Sarine

Le Plan directeur régional (PDR) est imposé par la Loi cantonale du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (cf art. 11 let. b et 22a LATeC) et le plan directeur cantonal (PDCant) avec des thématiques obligatoires : urbanisation et zones d'activités, mobilité, environnement, rives de lacs. Le plan directeur régional peut également porter sur d'autres thèmes, notamment le développement économique, le tourisme, la nature et l'espace forestier.

Le Plan directeur régional de la Sarine a été élaboré en parallèle au projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4), dont il prolonge et adapte les réflexions à l'échelle du district. Plusieurs ateliers ont été organisés par la Préfecture et l'Agglomération, avec les Communes concernées, pour définir la stratégie des zones d'activités.

Le Plan directeur régional de la Sarine a été mis en consultation publique le 26 novembre 2021.

Les documents relatifs au PDR peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.fr.ch/etat-et-droit/communes/plan-directeur-regional-de-la-sarine>

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

La procédure de révision du PAL a été impactée par les modifications des bases légales, notamment la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). De plus, un nouveau plan directeur d'agglomération (PA4) et un nouveau plan directeur cantonal (PDCant) sont entrés en vigueur durant la révision.

Les documents de la révision du PAL ont été adoptés par le Conseil communal le 18 mars 2019. Deux nouvelles mises à l'enquête publique ont par la suite été nécessaires : la première en août 2020 et la seconde en mars 2021. Cette dernière mise à l'enquête avait notamment pour objectif de mettre les documents en conformité au PDCant.

Les documents relatifs au PAL peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.villars-sur-glâne.ch/services-techniques/amenagement-du-territoire#tab0>

Conformément aux art. 86 al.2 de la Loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) et 34 al. 1 du Règlement du 1^{er} décembre 2009 d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC), la DAEC a publié le 3 décembre 2021 les éléments qu'elle envisageait de ne pas approuver et demander en complément, donnant à la Commune un délai de 30 jours pour se déterminer par écrit.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Dans le cadre de la révision de son PAL, la Commune se doit d'analyser toutes les planifications de détail (PAD) en vigueur sur son territoire (cf art. 68 LATeC). L'urbaniste-conseil de la Commune a effectué une analyse des 19 PAD en vigueur afin de déterminer quels sont ceux à maintenir et ceux à abroger. La Commune a proposé l'abrogation de 10 PAD et le maintien de 9 PAD. Pour les PAD abrogés, certaines prescriptions particulières seront proposées dans le règlement communal d'urbanisme (RCU) afin d'assurer le maintien de la qualité du développement urbanistique. Quant aux PAD maintenus, ils devront être adaptés à la législation en vigueur et les objectifs propres à chaque PAD redéfinis.

La priorité a été donnée aux PAD Cormanon-Est, Village/Route de l'église inférieure et Route de la Glâne. Le PAD de la Pépinière a été adapté à la nouvelle législation et aux besoins urbanistiques actuels. Il a fait l'objet d'un examen préalable.

Etude de densification

Le Canton de Fribourg, comme tous les autres cantons, a engagé une vaste politique d'incitation à la densification. Or, dans la zone à bâtir destinée à l'habitation à Villars-sur-Glâne, le 42% est constitué de villas : ce vaste secteur (78 ha) va donc connaître une évolution importante dans les années qui viennent.

Les effets de la densification sont multiples. Certains sont directement visibles : volumétrie des bâtiments, disparition partielle des jardins et de la végétation, augmentation des surfaces goudronnées pour le stationnement. D'autres en découlant le sont moins : croissance du nombre de voitures sur les voies, augmentation de la vitesse de l'écoulement des eaux de pluie et du risque d'inondation, jusqu'à l'augmentation de la température lors des périodes chaudes (à cause de la combinaison de plusieurs facteurs, dont la diminution de la végétation et l'augmentation des surfaces imperméables et foncées).

Pour encadrer au mieux la densification des secteurs de villas, la Commune a lancé des réflexions touchant les aspects quantitatifs (IUS, IOS et IBUS) et les aspects qualitatifs (volumétries des bâtiments, jardins et arborisation, secteurs de pleine terre, stationnement, toitures, espaces de loisirs). Pour ce faire, deux journées de travail ont été organisées avec un groupe d'experts en urbanisme, paysage et transports notamment.

Chamblieux-Bertigny – Pôle Santé et Activités

Les études se sont poursuivies sous la direction du Comité de pilotage (COPIL) et de son Bureau exécutif (BEX) dans lesquels est représentée la Commune de Villars-sur-Glâne. Le COPIL a validé la direction séparée des projets de couverture de l'autoroute N12 dans le secteur de Chamblieux-Bertigny et de développement d'un « Pôle Santé et Activités » dans le secteur de Bertigny.

En séance du 28 juin 2021, le Conseil d'Etat a approuvé l'adjudication des études d'avant-projet et de projet de couverture de l'autoroute N12 dans le secteur Chamblieux-Bertigny.

Pour le « Pôle Santé et Activités », qui doit permettre l'implantation d'un nouvel hôpital de soins aigus, il s'agit de :

- renforcer les relations spatiales et programmatiques entre les nouveaux développements, la zone d'activité existante de Moncor, le secteur actuel de HFR et les quartiers voisins ;
- préciser les limites de développement du secteur en relation avec le Parc d'agglomération ;
- affiner la programmation d'ensemble du pôle, notamment les équilibres entre HFR et activités économiques ;
- définir la localisation du nouvel hôpital cantonal en veillant à préserver d'importants secteurs dédiés aux activités économiques.

Pour ce faire, le Conseil d'Etat a nommé un Comité de pilotage afin de mener à bien les études et la réalisation du « Pôle Santé et Activités » et constitué des groupes de travail par thématique. Le Comité de pilotage inclut dans ses membres un représentant chacun pour la Commune de Villars-sur-Glâne, pour la Ville de Fribourg et pour la Bourgeoisie. Quatre groupes de travail (GT) sont constitués : GT Hôpital, GT Formation, GT Services dédiés et GT Activités. Un schéma de

gouvernance et un planning de réalisation ont été définis par la DAEC. Le montant total pour les études s'élève à CHF 775'000.-, dont CHF 125'000.- à charge de la Commune de Villars-sur-Glâne.

Le crédit d'étude a été accepté le 15 décembre 2021 par le Conseil général, à l'unanimité de ses membres.

Police des constructions

En 2021, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Demandes préalables :	7 procédures
Procédure ordinaire :	31 permis de construire dont 7 avec des sondes géothermiques, 3 avec PAC air/eau, 10 avec panneaux solaires
Procédure simplifiée :	74 permis de construire dont 8 pour des sondes géothermiques, 10 pour des PAC air/eau, 20 pour des panneaux solaires
Panneaux solaires :	18 annonces
Pose et remplacement d'enseignes :	8 procédures

De plus, 25 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux permis de construire ont été établis. Huit demandes de patentes et 17 renouvellements de patentes pour les établissements publics ont été analysées sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie.

Inspection du feu

Le Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Celui-ci définit les catégories de bâtiments ainsi que le rythme des contrôles obligatoires. Les bâtiments sont répartis de la manière suivante : les bâtiments rouges (risque élevé), contrôlés tous les 5 ans en collaboration avec l'ECAB, les bâtiments verts (risque modéré), contrôlés tous les dix ans, et les bâtiments blancs (risque faible), sans contrôle.

Au total, en 2021, ce sont 48 bâtiments verts et 11 bâtiments rouges qui ont été contrôlés. Suite à ces contrôles, des rapports ont été établis avec des demandes de mises en conformité. Sept plans d'interventions ont été révisés. Quatre exercices d'évacuation ont été organisés.

Commission d'aménagement

Durant l'année 2021, la Commission a siégé 6 fois. En début de législature, elle a approuvé un nouveau règlement concernant ses attributions. Elle a analysé différents projets d'extension et de densification en zone résidentielle et en zone d'intérêt général. Elle a pris position sur la modification du PAD La Pépinière ainsi que sur l'analyse générale des PAD en vigueur.

11.2 ROUTES ET MOBILITÉ

Routes

Loi cantonale sur la mobilité (LMob)

L'avant-projet de loi sur la mobilité (LMob) a été mis en consultation jusqu'au 10 mai 2021. Après analyse par les Services techniques, des remarques ont été formulées.

Carrefour de Belle-Croix – Lancement des études de projet

Avec l'appui d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO), le Service des ponts et chaussées (SPC) et les Services techniques ont procédé aux divers appels d'offres pour les mandats nécessaires à la bonne conduite d'un projet de cette envergure et leur adjudication par le Conseil Communal, la DAEC et le Conseil d'Etat.

Route de Cormanon

Les principes de réaménagement proposés par le bureau d'ingénieurs spécialisé ayant été validés, le Conseil communal a mandaté en début d'année un bureau d'ingénieurs pour réaliser le projet d'implantation des arrêts de bus sur la route de Cormanon et la route des Préalpes, ainsi que celui des liaisons de mobilité douce (mesure 20.05 du PA2) entre le passage inférieur (PI) de Cormanon et Fort-St-Jacques. L'avant-projet a été transmis en fin d'année pour examen préalable au Canton.

Route de Villars

Suite à la validation par le Conseil Communal du concept de requalification de la route de Villars, les Services techniques ont mandaté un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) pour réaliser l'appel d'offre en procédure ouverte et la sélection du mandataire pour les prestations d'ingénierie civile.

Route du Petit-Moncor - Aménagement d'un arrêt de bus

Les études de prolongement de la ligne n°7 de la route de la Fonderie jusqu'à la zone d'activités de Moncor ainsi que la création d'une nouvelle ligne entre la gare de Givisiez et la gare de Villars-sur-Glâne se sont poursuivies. Une analyse effectuée par un bureau d'ingénieurs a mis en évidence que le meilleur emplacement pour un nouvel arrêt de bus, desservant la zone d'activités de Moncor par ces lignes, était situé sur la route du Petit-Moncor. Un avant-projet d'arrêt de bus à double sens conforme aux dispositions de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand) et assorti de l'aménagement de trottoirs traversants ainsi qu'une amélioration de l'accès aux parkings des bâtiments 1a-b-c a été élaboré. L'avant-projet terminé et validé par le Conseil Communal, celui-ci a été soumis en fin d'année à examen préalable au Canton.

Route de la Glâne

Les études suspendues depuis 2017 ont été reprises en collaboration avec le Service des ponts et chaussées (SPC) et le dossier d'examen préalable a été finalisé.

Trans-Agglo - Liaisons mixtes vélos-piétons

Les études pour l'aménagement des liaisons de mobilité douce de la Trans-Agglo se sont poursuivies.

Pour le tronçon intercommunal Avry-Villars-sur-Glâne, le groupe de travail (composé de représentants techniques et politique des quatre Communes concernées) a mené, avec l'aide d'un bureau conseil, les négociations nécessaires avec les CFF en lien avec le développement du secteur de la gare de Matran.

Pour le tronçon entre le Croset et le Platy, le Conseil Communal a mené une étude complémentaire pour définir les mesures de rétention du ruisseau du Croset et les adaptations de tracé nécessaires à son franchissement, suite au préavis du Service de l'environnement (SEn) lors de l'examen préalable.

Pour le tronçon à travers le Grand-Clos (PI), le dossier de mise à l'enquête a été finalisé et transmis au Canton pour examen final. En parallèle, le mandataire a élaboré le dossier d'appel d'offres pour les travaux de génie-civil.

Chemin des Pensionnats

Les études pour l'aménagement d'une voie bus sur le chemin des Pensionnats (mesure 11.9 du PA2) se sont poursuivies en collaboration avec la Ville de Fribourg. Le projet a été adapté suite à l'examen préalable auprès du Canton.

Rue des Grand-Chênes

Un projet d'aménagement d'une place d'évitement pour le croisement des bus sur la Rue des Grand-Chênes a été développé par les Services techniques en collaboration avec l'Agglomération (mesure 3M.05.03 visant à augmenter la vitesse commerciale de la ligne 5) et soumis à l'examen préalable auprès du Canton.

Mise en conformité des arrêts de bus à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand)

A la demande du Conseil communal, les Services techniques ont mandaté un bureau d'ingénieurs spécialisé pour réaliser une planification de mise en conformité à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) des arrêts de bus sur route communale. Sur la base de cette planification, un message a été élaboré en vue de l'obtention d'un crédit pour la réalisation dans le cadre de l'entretien constructif d'une partie des arrêts et l'octroi d'un crédit d'étude pour l'élaboration des projets nécessaires pour les autres. Le message a été accepté le 14 octobre 2021 par le Conseil général.

Stationnement et signalisation

Révision du plan de la modération et du stationnement (PDMS)

La révision du plan directeur de modération et du stationnement (PDMS), adopté par le Conseil communal le 9 mai 2005 et approuvé par la DAEC le 30 novembre 2005, s'est poursuivie avec l'aide d'un bureau spécialisé.

Chemin de la Forêt - Mise en zone 30

Afin de continuer la politique de mise en zone 30 des quartiers résidentiels de la Commune, conformément au PDMS, les Services techniques ont développé un projet de zone 30 sur le Chemin de la Forêt, qui a été mis en place dans le courant de l'été.

Chemin des Charmilles - Mise en zone 30

Afin de solutionner les problèmes de circulation sur la route en raison du stationnement gênant, notamment pour les véhicules d'urgence, les Services techniques ont développé un projet de zone 30 sur le Chemin des Charmilles en application du PDMS. Une séance d'information aux riverains a été organisée et le projet a été mis à l'enquête publique sans susciter d'opposition.

Route du Platy - Marquage de places de stationnement

Afin de solutionner les problèmes récurrents de stationnement, les Services techniques ont procédé au marquage des dernières places de stationnement légalisées sur la route du Platy.

Stations vélos en libre-service (Publibike)

Conformément à la stratégie d'Agglomération, la Commune a soutenu la mise en place d'une station de vélos en libre-service devant l'administration communale en mettant à disposition le terrain nécessaire.

PRO VELO Suisse - Enquête sur les villes cyclables

Tous les quatre ans, PRO VELO Suisse mène une enquête en ligne pour savoir comment les cyclistes se sentent dans les villes suisses. Cette enquête permet à la fois de dresser un bilan de la situation en Suisse et de constater les évolutions en matière de pratique du vélo.

En 2021, la Commune a participé à l'enquête, avec à la clé un rapport ciblé sur la pratique du vélo dans la commune et une comparaison transversale avec d'autres villes/communes de taille similaire.

Concept Senior+

La loi fribourgeoise sur les seniors (LSen) du 12 mai 2016 a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie. Les Communes sont tenues en vertu de cette loi de définir, jusqu'en 2021, dans un concept tenant compte des besoins de la population, des mesures qu'elles entendent

mettre en œuvre en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les buts de la loi.

Ainsi, le concept communal Senior+ pose le cadre général pour la mise en œuvre concrète de mesures en faveur des seniors. Avec ce concept, la Commune définit sa stratégie basée sur un diagnostic de l'existant, des objectifs et un plan de mesures, d'une part, et s'engage à sa mise en œuvre et son suivi, d'autre part.

Du fait de l'importance des aspects de mobilité et d'urbanisation, les Services techniques ont activement participé à l'élaboration par la Cohésion sociale du concept communal Senior+ et des fiches de mesures associées. Celui-ci a été adopté en juin 2021 par le Conseil communal.

Les documents relatifs au Concept Senior+ peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.villars-sur-glane.ch/cohesion-sociale-generations-et-animation/seniors/concept-senior>

Plan de mobilité de l'administration communale (PAMACO)

Statistiques

- **79** collaborateurs/trices de la Commune et **133** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg (écoles) ont demandé une vignette de stationnement ;
- **33** collaborateurs/trices de la Commune et **52** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont bénéficié des encouragements pour la mobilité douce : resp. **17 et 15** d'une subvention pour l'achat d'un abonnement TP, resp. **35 et 18** d'un écobonus pour déplacement à pied ou à vélo ;
- **6** subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux collaborateurs/trices de l'Administration communale et **4** pour les collaborateurs/trices de l'État de Fribourg.

Midi Bouge

Pour encourager l'activité physique et réduire les déplacements pendulaires, les Services techniques ont mis en place le concept « Midi bouge », qui propose durant la pause de midi deux activités physiques gratuites destinées à tous les employés de l'administration communale et de l'Etat de Fribourg (écoles). En 2021, un cours de Boxing Fit a été proposé le mardi et un cours de Qi Gong-Shibashi le jeudi.

Bike to Work

Les services techniques ont lancé l'action Bike to Work 2021 au sein de l'administration communale. Cette action nationale de PRO VELO Suisse vise à promouvoir l'esprit d'équipe, le bien-être et la mobilité durable en entreprise. Les participants s'engagent à réaliser plus de la moitié de leurs déplacements pendulaires à vélo. Cette action s'est déroulée pendant le mois de juin 2021 et le bilan est le suivant :

- 6 équipes composées de collaborateurs/trices de différents services ;
- 24 participants (~25% des collaborateurs/trices de l'administration communale) ;

- un total de 364 jours à vélo, soit 90% des trajets malgré une météo pluvieuse ;
- un total de 3'703 km parcourus ;
- 533 kg de CO₂ économisés.

Éclairage public

La campagne d'assainissement des lampes à mercure par des ampoules type LED ou iodure céramique achevée par les Services techniques courant 2019 a permis de réaliser, en 11 ans, une économie substantielle de 370'497 kWh/an (55%), ce qui correspond à une économie totale de CHF 306'146.- HT de 2011 à 2020.

	kWh/an	Δ kWh vs année précédente	CHF/an (HT)	Δ CHF/an (HT) vs 2010
2010	839'835		119'400.-	
2011	804'768	-35'067	114'747.-	-4'653.-
2012	717'202	-87'566	104'527.-	-14'873.-
2013	668'724	-48'478	94'813.-	-24'587.-
2014	625'164	-43'560	94'057.-	-25'343.-
2015	564'801	-60'363	88'125.-	-31'275.-
2016	527'876	-36'925	83'316.-	-36'084.-
2017	490'677	-37'199	76'098.-	-43'302.-
2018	485'480	-5'197	77'634.-	-41'766.-
2019	477'762	-7'718	74'711.-	-44'689.-
2020	469'338	-8'424	75'173.-	-44'227.-
2021(10)	385'023			

**valeurs partielles pour l'année 2021, relevé octobre 2021.*

12. EAUX ET CADASTRE

12.1 EAU POTABLE

Plan sectoriel de gestion des eaux

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions a mis, en 2021, en consultation externe restreinte le plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE), prévu par la loi cantonale sur les eaux, entrée en vigueur en 2011. Le PSGE dresse un état de la surveillance des eaux dans le Canton et présente une vue d'ensemble des 4 domaines traités (ACE - Aménagement des cours d'eau et lacs, Esup - Eaux superficielles, Esout - Eaux souterraines et EEE - Evacuation et épuration des eaux) ainsi que le plan d'action (138 mesures) qui en résulte.

Après analyse par les Services techniques, des remarques ont été formulées.

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne est confiée à l'entreprise SINEF SA, qui a procédé à deux séances de compte-rendu auprès des Services techniques.

Réseau communal

En 2021, l'inspectorat des denrées alimentaires SAAV a réalisé une inspection de l'ensemble du réseau d'eau potable de la Commune. Celle-ci est effectuée tous les 5 ans et avait été planifiée avant que la Commune ne subisse une pollution.

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs défectueux sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2021, l'ensemble des vannes principales a été manipulé pour garantir leur bon fonctionnement.

Pollution de l'eau potable

Durant le week-end du 17 et 18 juillet 2021, notre Commune a dû faire face à une pollution de l'eau potable. Un compte-rendu détaillé du déroulement des événements a été transmis au Conseil général en séance du 14 octobre 2021.

La Commune de Villars-sur-Glâne a été informée le vendredi 16 juillet 2021 qu'une pollution avait été détectée dans la Commune du Gibloux, laquelle livre ses eaux excédentaires à Villars-sur-Glâne. Des analyses sur le réseau ont été effectuées pour déterminer dans quelle mesure cette pollution pouvait avoir contaminé le réseau d'eau potable communal. Les livraisons ont immédiatement été arrêtées.

Les analyses d'eau potable ont montré qu'une pollution de faible ampleur était présente. Les mesures définies dans le plan d'urgence ont été appliquées, à savoir : désinfection du réseau d'eau et information à la population. Les prélèvements effectués le samedi après-midi après la chloration

et dont les résultats ont été transmis le dimanche en fin d'après-midi ont confirmé que l'eau était à nouveau potable. Ainsi, les mesures de précaution ont été levées.

Le debriefing a permis de tirer les enseignements et de mettre en place des mesures correctives, tant sur le plan technique qu'en matière de communication.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

Selon l'état de la technique, les accès aux plans d'eau ne doivent plus être possible depuis le dessus, ceci afin d'éviter des contaminations. Ainsi, à la demande du SAAV, la tête de puits de Prouvin a été rendue étanche et un grillage empêche l'accès aux couvercles à Pont-Neuf.



Nouvelle tête de puits de Prouvin



Barrière de protection Pont-neuf

Conduite de transport

La conduite de transport achemine les eaux des sources de Prouvin (Gibloux) et de Pont-neuf (Posieux) jusqu'au réservoir de Belle-Croix. Une fuite est survenue sur cette conduite dans le secteur du Moulin-Neuf, ce qui a nécessité une intervention de nos services.

Alimentation en eau par le CEFREN

Le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) est une association de communes qui assure l'approvisionnement en eau potable pour 10 communes sarinoises et du Haut-Lac.

L'Assemblée des délégués se compose de 14 membres, soit 5 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 9 autres Communes membres.

A l'occasion de l'Assemblée de printemps du 19 mai 2021 à la salle du Werkhof à Fribourg, les nouveaux délégués pour la législature 2021-2026 ont approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2020. Les élections statutaires ont porté M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, à la présidence de l'Assemblée des délégués et M. Thierry Steiert à la vice-présidence, ainsi que M. Thierry Ackermann à la fonction de secrétaire. Les sept membres du Comité de direction ont aussi été élus, avec M. Ridoré comme président. Cette Assemblée a également permis l'adoption des modifications des statuts, rendues nécessaires par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo).

L'Assemblée d'automne s'est tenue le 1er décembre 2021 à la salle de conférence de la station de potabilisation de Port-Marly, que les nouveaux délégués ont ainsi pu découvrir. L'Assemblée a tout d'abord décidé de créer une Commission financière composée de 3 membres. Les délégués présents ont dans la foulée élu MM. Bourrier, Chassot et Kirchner à la Commission financière nouvellement créée. Le règlement des finances (RFin) tout comme le budget 2022 ont été adoptés. Cette Assemblée a également permis l'adoption des modifications des statuts, rendues nécessaire par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo).

En séance de Comité du 25 juin 2021, le comité a nommé à sa vice-présidence M. Claude Monney de Villars-sur-Glâne.

Comité de direction au 31 décembre 2021

Président	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Vice-Président	MONNEY Claude	Villars-sur-Glâne	2021
Membres	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andrea	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	ANGELOZ Chantal	Corminboeuf	2019

Le prix du volume d'eau vendu par le CEFREN aux Communes membres permet de couvrir pratiquement les coûts. Si un déficit est présent, alors celui-ci est réparti entre les Communes au prorata des débits souscrits. Ainsi, en 2021, le budget prévoyait une participation de CHF 17.32 par litre/minute (l/m). Finalement, cette participation sera de CHF 5.29 par l/m. Comparé aux comptes 2020, cela représente une diminution de CHF 6.54.

Investissements en cours

	Budget 2021	Comptes 2021
Bouclage des sources de la Tuffière	CHF 1'500'000.-	CHF 0.00
Deuxième prise d'eau sur conduite forcée Hauterive	CHF 500'000.-	CHF 56'098.66

Les travaux de mise en place d'une seconde prise d'eau sur la conduite forcée sont liés à des travaux d'entretien effectués par Groupe E SA sur la conduite forcée. Ces travaux initialement prévus en 2021 ont été reportés en 2022.

Répartition des ventes d'eau du Consortium

Fourniture d'eau		2021	2020
Villars-sur-Glâne	*	1'124'568 m ³	1'198'104 m ³
Courtepin	*	1'056'965 m ³	1'058'972 m ³
TWB - Jeuss		448'411 m ³	614'172 m ³
Givisiez	*	268'599 m ³	268'811 m ³
Corminboeuf	*	190'638 m ³	208'247 m ³
Granges-Paccot	*	144'957 m ³	187'076 m ³
HFR - Fribourg		120'281 m ³	126'808 m ³
Belfaux	*	95'972 m ³	125'640 m ³
AESO		76'489 m ³	89'987 m ³
Consortium Graboz		49'487 m ³	61'121 m ³
Marly	*	44'703 m ³	106'727 m ³
La Sonnaz	*	40'660 m ³	45'729 m ³
Matran	*	22'464 m ³	21'590 m ³
STEP Gérine-Nesslerera		547 m ³	610 m ³
MIC		0 m ³	0m ³
Total m³		3'684'741 m³	4'052'473 m³

* Communes membres

Analyses

55 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2021, soit :

- 43 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources

Livraisons d'eau

Sources	2021		2020	
GABG	129'193 m ³	7.44 %	156'875 m ³	8.49 %
Prouvin (VsG)	191'900 m ³	11.05 %	134'180 m ³	7.27 %
Farvagny, en Riaux	92'862 m ³	5.35 %	132'816 m ³	7.19 %
Pont-Neuf (VsG)	53'773 m ³	3.10 %	83'585 m ³	4.53 %
Sous-total	467'728 m³	26.93 %	507'456 m³	27.48 %
Consortium**	1'268'810 m ³	73.07 %	1'339'340 m ³	72.52 %
Total	1'736'538 m³	100.00 %	1'846'796 m³	100.00 %

** livraison totale avec transit

Le CEFREN livre de l'eau à différentes communes, mais ne possède pas de réseau lui appartenant. Ainsi, cette eau transite par le réseau de la Commune et une taxe de transit est prélevée.

Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium à :

Année	2021	2020
Matran	21'180 m ³	21'590 m ³
Corminboeuf & AESO	92'170 m ³	119'646 m ³
Total	113'350 m³	141'236 m³

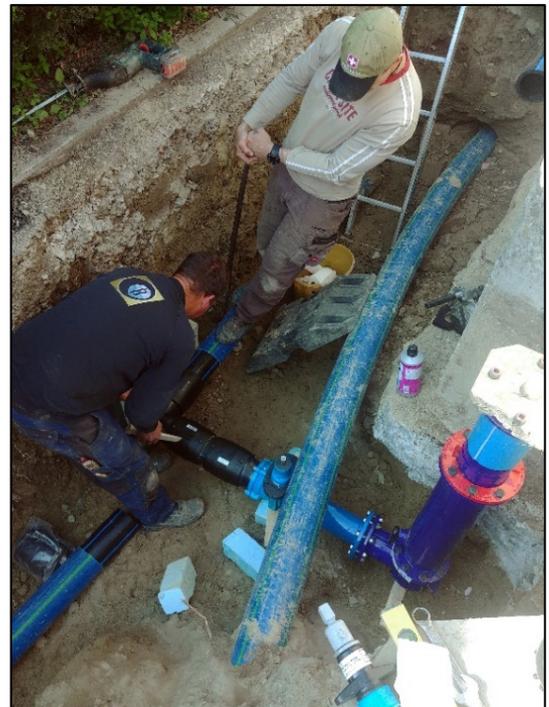
La livraison totale des eaux en 2021 s'est élevée à 1'623'188 m³, ce qui représente une moyenne journalière de 4'447 m³. Ce volume ne comprend pas les eaux en transit.

En 2021, la Commune a facturé 1'424'636 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation, non comptabilisée, des besoins communaux tels que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu, l'eau de chantier ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Consortium des eaux du Graboz, conformément à la convention, a soutiré 35% de la production de Pont-Neuf, soit 29'177 m³.

Études et nouvelles réalisations

- La Commune a procédé au bouclage du réseau entre les quartiers des Rochettes et du Gerbey. Une nouvelle ligne électrique souterraine a été posée par Groupe E et la Commune a saisi



l'opportunité de poser de nouvelles canalisations. Ces travaux ont permis de désenclaver le quartier du Gerbey et d'augmenter le débit aux bornes hydrantes.

Travaux d'entretien

- 15 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2021 (6 sur le domaine privé et 9 sur le réseau communal). De plus, trois hydrantes ont été arrachées et ont dû être remises en état.
- 68 compteurs ont été changés.
- 5 nouveaux compteurs ont été posés.

12.2 EAUX USÉES

Études et travaux d'assainissement

La Commune a réalisé les travaux de mise en séparatif de la route de l'Eglise, en collaboration avec Celsius SA, qui a installé le réseau de chauffage à distance.



Travaux à la Route de l'Eglise

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise à jour régulière du PGEE par les Services techniques s'est poursuivie au gré des modifications apportées sur le réseau.

<https://www.villars-sur-glane.ch/services-techniques/assainissement-et-step/pgee>

Entretien des collecteurs

La Commune procède par étapes au contrôle du réseau des collecteurs. Cela consiste au curage, au contrôle vidéo et, si nécessaire, à la remise en état. En 2021, l'accent a été porté sur les quartiers situés au sud-est de la Commune. Les travaux de réhabilitation auront lieu au début de l'année 2022. Selon le planning, toutes les canalisations communales auront été visionnées et réfectionnées en 2023.

12.3 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

La station d'épuration des eaux usées (STEP) située à Sainte-Apolline collecte les eaux des communes situées dans son bassin versant, à savoir : Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry-sur-Matran et Hauterive. Ces communes participent au fonctionnement de la STEP selon une clé de répartition établie en 2016.

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2021. Elle a approuvé les comptes 2020 et le budget 2022. M. Claude Monney, nouveau Conseiller communal responsable du dicastère des Eaux, énergies et cadastres, a repris la présidence. La Commission a pris congé de M. Charles Rolle, responsable d'exploitation sortant, et fait la connaissance de M. Christophe Bapst, son successeur.

Exploitation

Les comptes de la STEP ont été validés par la Commission de gestion. Les comptes d'exploitation 2021 de la station d'épuration se présentent comme suit :

	2021 en CHF HT	2020 en CHF HT
Frais administratifs	570'995.01	486'897.80
Energie	98'696.40	102'327.60
Produits chimiques et laboratoire	85'584.40	85'470.60
Entretien des bâtiments et sécurité	6'782.53	16'539.35
Entretien des installations	1'113'235.89	553'730.26
Transports	24'337.05	23'202.55
Elimination des boues	202'830.80	175'175.60
Achats de matériel	51'071.25	19'279.60
Cadastre des eaux usées industrielles	2'414.15	2'506.95
Taxe fédérale sur les micropolluants	149'328.00	147'051.00
Produits	-1'248'670.05	-588'313.71
Déficit à répartir	1'056'605.43	1'023'867.60

Répartition du déficit selon clé 2016.

		2021 en CHF HT	2020 en CHF HT
Villars-sur-Glâne	74.148 %	783'451.78	759'117.35
Neyruz	12.870 %	135'985.15	131'771.76
Matran	9.098 %	96'129.95	93'151.47
Avry-sur-Matran	3.508 %	37'065.70	35'917.28
Hauterive (FR)	0.376 %	3'972.85	3'849.74
Total	100.00 %	1'056'605.43	1'023'867.60

Montants arrêtés selon comptes provisoires 2021 du 16.02.2022

Afin de poursuivre l'assainissement des installations du traitement des boues, une pompe volumétrique et deux pompes centrifuges ont été remplacées, avec leur tuyauterie, vannes et organes de contrôle (pressostats, débitmètres, etc.).



Les 3 nouvelles pompes



Le projet d'assainissement des ouvrages d'entrée est entré dans sa phase de réalisation au printemps 2021. La création d'une chambre de mesure, la fabrication d'un nouveau piège à cailloux et la pose de tubes et de chambres de tirage a constitué la première phase des travaux. De même, l'installation d'une vanne de régulation automatique à l'entrée de la STEP, permettant de limiter le débit lors d'épisodes pluvieux, s'est déroulée en un temps record.

Vanne de régulation de débit

Un nouveau local technique a été érigé contre le bâtiment du dégrillage grossier existant, pour accueillir les nouveaux tableaux électriques des installations de prétraitement. Situé au-dessus de la cote théorique d'inondation centennale et pourvu de portes étanches, cet ouvrage résistera aux crues tri-centennales selon les exigences de l'ECAB. La rénovation des sols extérieurs a nécessité la pose d'un enrobé bitumeux ainsi que la confection d'une dalle bétonnée incluant les rails de guidage de la nouvelle benne de réception des sables lavés. Une nouvelle porte électrique a été installée au local du dégrillage grossier.



Dans la seconde phase des travaux, les anciens dégrilleurs ainsi que le laveur à sable datant du début des années 80 ont été mis hors service et démontés par les employés de la STEP. Avant l'installation des deux nouveaux dégrilleurs équipés de presses à déchets ainsi que d'un nouveau laveur de sable, le local du dégrillage grossier a été équipé d'un pont roulant manuel.



A l'extérieur, le déversoir d'orage n°1 a été équipé de deux brosses d'orage permettant de retenir les déchets volumineux dans le flux d'eau traité en continu par la STEP. Les eaux de pluie excédentaires déversées dans les bassins d'eau pluviale sont ainsi exemptes de déchets solides. Cela facilite la reprise des eaux par pompage à la fin de l'épisode pluvieux et évite de relâcher des déchets solides vers la Glâne lorsque les bassins d'eau pluviale sont pleins.

brosses d'orage

Le remplacement complet du câblage électrique de l'ouvrage d'entrée a dû être effectué. Des nouveaux capteurs ont été installés (sondes de niveau, débitmètre) afin de permettre un fonctionnement automatique et optimal des procédés. Toutes les nouvelles machines de ce secteur sont désormais visibles sur les écrans de supervision, permettant aux exploitants d'intervenir à distance lors de pannes en dehors des heures de travail.

Après plusieurs reports, le nouveau véhicule de la STEP a été livré au mois de décembre. Afin de garantir la mobilité et l'accès aux stations de pompage en cas de neige, il est équipé d'une traction intégrale. L'outillage embarqué dans ce véhicule a également été mis à jour.



Nouveau véhicule de la STEP

Etudes en cours

Agrandissement de la STEP

La notice sur les valeurs de rejet a été mise à jour pour tenir compte des exigences du SEN, lesquelles ont été renforcées en lien avec le déficit de qualité des eaux du lac de Schiffenen, comme pour les STEP de Fribourg, Pensier et Marly.

Le dossier d'avant-projet du traitement des micropolluants a été établi et remis au SEN pour transmission à l'OFEV pour accord et subventionnement (75% des coûts du traitement des micropolluants). Dans le même temps, les premières réflexions ont été menées en matière de filière eau (renouvellement et extension du traitement biologique, 1^{ère} phase). Le principe d'un traitement par boues activées (bassin d'aération et clarificateur) avant filtres à sable bicouches a été retenu.

Protection contre les crues

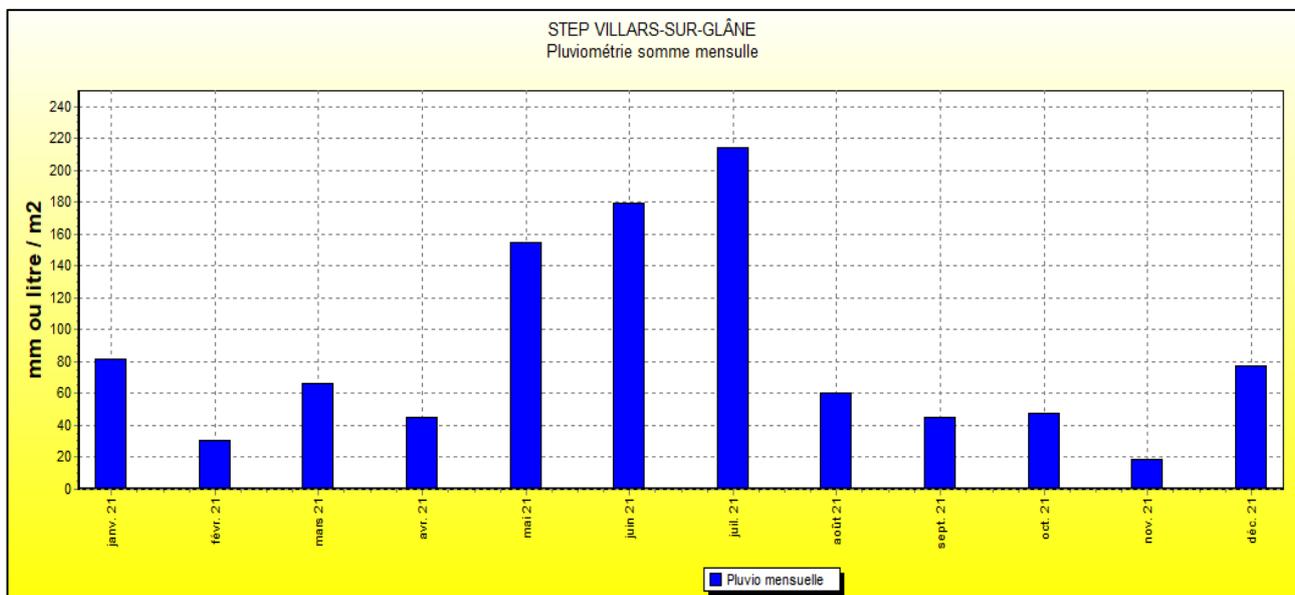
Pour empêcher l'inondation du hameau de Ste-Apolline et atteindre les objectifs de protection des crues exigés par le SEN et l'ECAB pour l'extension de la STEP, il est nécessaire de limiter le niveau des eaux de la Glâne en cas de crue tri-centennale. La variante retenue par la commune consiste en un abaissement trapèze de l'éperon rocheux. A la demande du Service des biens culturels, une 4^e variante avec tranchée couverte a été évaluée et des modélisations virtuelles ont été réalisées. La zone où des mesures doivent être prises se trouvant à proximité directe du pont romain et de la chapelle de Sainte-Apolline, classés d'importance nationale, divers offices et commissions fédérales (routes, culture, environnement) ont été sollicités afin de rendre un préavis sur la variante retenue. Une vision locale et une présentation du projet ont été faites en novembre.

La STEP en chiffres

	unité	2021	2020
Eaux traitées à la STEP, total	m ³	2'455'282	2'207'454
Eaux traitées, Villars-sur-Glâne	m ³	1'767'087	1'644'704
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	646'220	520'660
Eaux traitées, Matran nord (estimatif)	m ³	41'975	42'090
Pluviométrie	mm	1'022	995
Boues introduites en digestion	m ³	18'995	20'268
Boues liquides centrifugées	t	9'193	7'257
Boues incinérées à la SAIDF	t	1'131	1'022
Volume de biogaz produit	m ³	371'722	419'352
Prise en charge de biomasse	t	1'237	1'700
Excédent de biogaz brûlé à la torchère	m ³	58'402	8'627
Consommation électrique totale	kWh	784'226	823'343
Consommation de mazout	litre	6'326	2'800
Production d'électricité par le moteur à gaz	kWh	510'277	839'716

Production thermique par le moteur à gaz	kWh	608'713	1'001'704
Production thermique par la chaudière à gaz	kWh	389'375	13'062
DCO : Flux de pollution	kg/jour	3'810	3'996
DCO : Rendement moyen d'épuration	%	94.8	94.9
DBO ₅ : Flux de pollution	kg/jour	1'671	1'908
DBO ₅ : Rendement moyen d'épuration	%	96.4	97.9
Ptot : Flux de pollution	kg/jour	42	43
Ptot : Rendement moyen d'épuration	%	92.6	93.1
N-NH ₄ : Flux de pollution	kg/jour	143	155
N-NH ₄ : Rendement moyen d'épuration	%	78.5	91.1
Rapport kWh consommé / kg DBO ₅ détruit		1.33	1.22

L'année 2021 restera exceptionnelle sur le plan hydrologique. Les précipitations représentant plus de 55% du total annuel se sont concentrées sur les mois de mai à juillet. Durant cette période, nous avons constaté une forte dilution des charges polluantes. Les temps de passage dans les ouvrages se sont considérablement réduits, entraînant une diminution de rendement globale de la STEP.



Ainsi, une diminution sensible des flux de pollution par rapport à l'année 2020 a été constatée. Il est difficile de tirer des conclusions face à la période exceptionnelle de confinement vécue cette année-là. Au regard des années précédentes, l'évolution des charges polluantes n'est pas significative.

Malgré une diminution de la charge en ammonium, nous constatons une diminution du rendement d'épuration. La STEP de Villars-sur-Glâne n'étant pas prévue pour nitrifier l'ammonium (passage de l'ammonium en nitrate), l'exploitant est soumis aux conditions techniques et météorologiques. A la fin 2020, une brusque diminution de la température de l'eau usée n'a pas permis d'adapter la biologie

aux conditions. Il en a résulté une forte diminution du rendement d'épuration durant les premiers mois de l'année 2021.

Le moteur à gaz a subi une grosse avarie mécanique nécessitant plus de 2 mois complets d'arrêt. Une fois l'équipement défectueux remplacé et après un mois de fonctionnement normal, un nouveau problème d'ordre électrique s'est manifesté, engendrant un fonctionnement à une puissance réduite. Ces problèmes ont eu une forte influence sur le bilan énergétique de la STEP, avec une forte augmentation de la consommation de mazout et une baisse de l'énergie produite.

La diminution du volume de biogaz produit (-12%) est à mettre en lien avec la diminution de biomasse extérieure prise en charge à Villars-sur-Glâne. Durant 3 mois, les livraisons de Cotting et Fils SA (biomasse issue de l'abattoir d'Estavayer-le-Lac) ont été traitées directement par la STEP d'Estavayer.

12.4 CADASTRE

Cadastre administratif - gestion du patrimoine

Les réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées, à disposition du public sur le site internet de la Commune, ont été mis à jour tous les 6 mois.

13. ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.1 ÉNERGIE

Gaz naturel (Groupe E – Celsius)

Évolution du réseau

Durant l'année 2021, aucune extension du réseau gaz n'a été effectuée à Villars-sur-Glâne.

Chauffage à distance (Groupe E - Celsius)

- GWh de chaleur distribuée en 2021 : 268.4 GWh
- Quantité totale du bois utilisé dans toutes les centrales : 127.9 GWh
- Nombre de centrales sur le territoire communal : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés sur le territoire communal : 92
- Puissance souscrite sur le territoire communal : 19'430 kW
- Énergie souscrite sur le territoire communal : 26'510 MWh

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), cinq réseaux sont présents sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne. FRICAD II (énergie provenant de la SAIDEF), puis deux secondaires qui sont FRICAD III SUD et FRICAD III NORD, ainsi que le réseau CADVERT. Tous ces réseaux sont prévus à terme d'être rassemblés dans le réseau CAD Fribourg.

- 50.7 GWh FRICAD I (SAIDEF), dont 0.3 GWh pour les bâtiments
 - Route de Chandolan 1
- 4.9 GWh FRICAD III SUD (PLATY), dont 1.5 GWh pour les bâtiments
 - Allée du Château 11, 13, 15
 - Route de la Berra 2
 - Route du Soleil 10
 - Rue du Centre Sportif 1
- 0.3 GWh FRICAD III NORD (PLATY)
- 5.2 GWh CADVERT, dont 0.8 GWh pour les bâtiments
 - Route de Villars-Vert 26 et 42-50
- 0.2 GWh CAD Fribourg, dont 1.9 GWh pour les bâtiments
 - Route de l'Eglise 7 (actuellement alimenté au gaz naturel)

Production d'énergie renouvelable

Pour le développement durable, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles sont équipées de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité et la STEP produit de l'énergie thermique.

Production photovoltaïque 2021 :

- Ecole des Rochettes : 40.47 MWh (20.89 MWh en 2020)
- Ecole de Cormanon : 176.32 MWh en 2021 (183.92 MWh en 2020)
- Ecole du Platy : 44.2 MWh (54.55 MWh en 2020)
- Centre sportif du Platy, location à Greenwatt : 90.82 MWh (99.714 MWh en 2020)

Autoconsommation 2021 :

- Ecole de Cormanon : 40.82 MWh (28.34 MWh en 2020)
- Ecole du Platy : 28.34 MWh (44.25 MWh en 2020)

STEP 2021 :

- Production électrique par le CCF : 510'277kWh (839'716 kWh en 2020)
- Production thermique par le CCF : 610'332 kWh (1'001'704 kWh en 2020)
- Production thermique Chaudière Biogaz (installation de secours du CCF) : 389'375 kWh (13'020 kWh en 2020)
- Biogaz excédent brûlé à la torchère : 406'900 kWh (60'107 kWh en 2020)

Il est à noter que la production thermique par le couplage chaleur-force (CCF) n'est utilisée que partiellement par la STEP pour ses propres besoins (en hiver pour le chauffage) et que l'excédent est détruit.

Panneaux photovoltaïques

Les Services techniques ont étudié l'opportunité de poser des panneaux photovoltaïques sur le réservoir de Belle-Croix. Suite au refus d'entrée en matière par le Conseil général, un appel d'offres auprès de trois entreprises a été organisé par les Services techniques. Un nouveau message sera adressé au Conseil général.

13.2 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**Plan climat cantonal**

Le plan climat cantonal (PCC) est un objectif de la Stratégie de développement durable du Canton (ODD 13). Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50% d'ici 2030 et de minimiser les risques liés au changement climatique. Pour ce faire, il propose 115 mesures réparties sur 2 volets : l'adaptation aux impacts du réchauffement climatique d'une part et l'atténuation des causes mêmes du changement climatique d'autre part. Les 3 axes de l'adaptation sont l'eau, la biodiversité ainsi que le territoire et la société. Les 4 axes spécifiques de l'atténuation sont la mobilité, l'énergie et les bâtiments, l'agriculture et l'alimentation ainsi que la consommation et l'économie. Des mesures transversales de coordination, de sensibilisation et de communication sont également prévues. Un investissement de CHF 22.8 millions est planifié pour sa mise en œuvre entre 2021 et 2026. Le PCC fera l'objet de comptes-rendus annuels et sera adapté dans son intégralité tous les 5

ans. Le niveau de réalisation des mesures sera évalué régulièrement grâce à un outil de suivi et à l'aide d'indicateurs (monitoring).

L'enjeu d'un tel plan est de soutenir et de renforcer, sous l'angle climatique, les autres planifications (PAL, PIEP, Plans directeurs régionaux, plan de gestion forestière, etc.) et stratégies sectorielles, en recherchant les synergies entre elles, mais sans les contredire, ni faire doublon.

Le plan climat cantonal a été mis en consultation fin 2020 (à laquelle la Commune a répondu en janvier 2021) et adopté par le Conseil d'Etat en juin 2021.

Les documents relatifs au PCC peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://monplanclimat.fr.ch/nous/etat-de-fribourg/le-plan-climat/plan-climat-cantonal.html>

Loi cantonale sur le climat (LClim)

L'avant-projet de loi cantonale sur le climat a été mis en consultation publique jusqu'au 10 décembre 2021. Après analyse par les Services techniques, des remarques ont été formulées.

Plan climat communal

Lors de la séance du 11 février 2021, le Conseil général a transmis au Conseil communal le postulat, déposé le 10 décembre 2020 par M. Claude Monney (Centre Gauche PCS) et Mmes Sophie Ortner (Verts) et Katharina Buchs (PS), concernant l'élaboration d'un plan climat communal visant à adapter notre territoire aux changements climatiques et à réduire, au niveau communal, les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2030, pour finalement atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, dans la lignée du Plan climat cantonal.

En date du 14 juin 2021, le Conseil communal a validé une feuille de route qui décrit les différents jalons et l'organisation de projet pour l'élaboration d'un plan climat, laquelle a été présentée en septembre à la Commission des Services techniques, environnement et énergie.

Pour tenir les délais, viser une mise en œuvre des mesures dès 2023 et valoriser au mieux les études déjà effectuées ainsi que les démarches menées dans le cadre de la certification Cité de l'énergie, la Commune a mandaté un diagnostic de la situation existante et la définition des objectifs et de la stratégie, soit la première phase du plan climat.

Un arbre pour votre enfant

Cette année encore, la mesure nature et paysage du projet d'agglomération « Un arbre pour votre enfant » a été reconduite. Cette action a pour objectif de planter des arbres en l'honneur des nouveau-nés des familles habitant les communes de l'agglomération. Un chêne chevelu a été planté le 23 octobre 2021, aux abords de la future TransAgglo dans le secteur du Centre sportif du Platy, pour représenter les enfants nés en 2020.

14. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les en remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2021.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 2 mai 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno MARMIER